

Météo

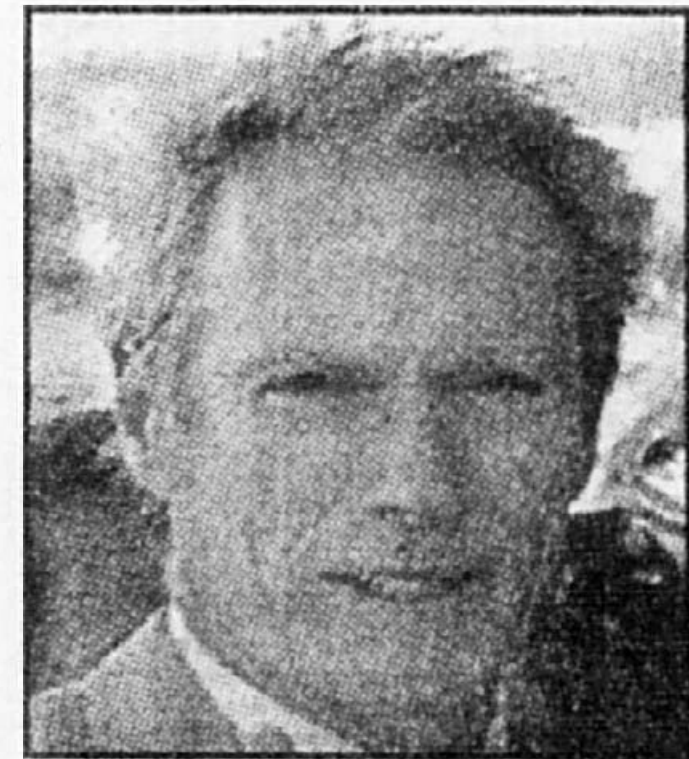
Ensoleillé avec quelques nuages
max 14 / min 2
page S16

Sports



Le pilote Karl Wendlinger entre la vie et la mort
page S2

Cinéma



Les Français aiment Clint Eastwood
page A10

Girerd

LES MOEURS DE CE MOUVEMENT (CSM) SONT PLUS PROCHES DU VATICAN QUE DE LA DÉMOCRATIE
— RÉJEAN FLEURY (CANDIDAT)



Index

Annonces classées	
- immobilier	B5 à B9
- marchandises	B9, B10
- emplois	B10
- automobiles	B10, C8, C9
- propositions d'affaires	C9
Arts et spectacles	
- informations	A9 à A15
- ciné-horaires	A14
- télé-horaires	A15
- télévision	A9
Bandes dessinées	B7
Bridge	B9
Décès	C10
Économie	C1 à C7
Editorial	B2
Êtes-vous observateur?	B5
Feuilleton	B7
Horoscope	B6
Le monde	B4
Loteries	A6
Mots croisés	B8
Mot mystère	B8
SPORTS	
- François Beliveau	S5



DÉFICIT

Baisse de 4,9 milliards à 4,4 milliards pour 1994-1995



IMPÔT

Baisse d'impôt pour 3 millions de contribuables



GARDERIES

Subvention immédiate de 6,5 millions



TAXES

Nivellement de la TPS et de la TVQ à 6,5%



ALCOOL

Réductions de taxes sur les vins de moins de 12\$ la bouteille

La TVQ nivelée à 6,5%

Trois millions de contribuables bénéficieront d'une baisse d'impôt

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Une baisse d'impôts pour monsieur et madame tout-le-monde, des fonds supplémentaires pour les parents, les garderies et les étudiants; le gouvernement Johnson a sorti ses armes pour le prochain combat électoral.

Québec annonce même un nivellement de ses deux taxes, sur les biens et les services, une bonne nouvelle pour les commerces, qui insistent pour qu'on les sorte de la jungle actuelle.

Tout sera taxé à 6,5 pour cent, compara-

tivement à 8 pour cent actuellement pour les produits et 4 pour cent pour les services.

À l'approche des élections, le ministre des Finances, André Bourbeau, a truffé son budget de mesures qui, à coup sûr, seront populaires. «Je ne dirais pas que c'est un budget électoral», a commenté le ministre. Si je l'avais fait dans ce but, j'aurais coupé les impôts d'un milliard et laissé le déficit à 4,8 milliards (il sera de 4,4 milliards pour 1994-1995). Les gens auraient dit: 'On s'y attendait!' Mais ce budget est un exercice sérieux, qui entame un processus pour les cinq prochaines années.»

Point majeur du budget, Québec réduit l'impôt des contribuables qui ont moins de

10 000 \$ d'impôt à payer, une mesure susceptible de profiter à 92 pour cent des contribuables. Ils bénéficieront d'un rabais de 2 pour cent de la différence entre l'impôt qu'ils paient et 10 000 \$.

Conséquence: un couple avec deux enfants et des revenus totalisant 40 000 \$ aura 347 \$ de moins d'impôt à payer. Avec un seul enfant et deux revenus totalisant 50 000 \$, la réduction sera de 286 \$. Avec un enfant, un parent seul gagnant 30 000 \$ aura 147 \$ de moins d'impôt à verser. Environ 200 000 contribuables de plus n'auront aucun impôt à payer.

L'ajustement pour l'année se fera en juillet, ce qui doublera l'effet sur les chèques

de paye. «Par un juste retour des choses, on pourra dire qu'il s'agit d'une réduction d'impôt rétroactive», a lancé M. Bourbeau en faisant allusion aux majorations d'impôts de l'an dernier, dont la rétroactivité avait soulevé une controverse. Cette seule mesure coûtera, pour 1994-1995, 497 millions à Québec, un peu de baume pour les contribuables qui subissaient pour 1,2 mil-

VOIR BOURBEAU EN A 2

■ Autres textes sur le discours du budget. Pages A3, A4, A5 et A6

■ «La quadrature du cercle», l'éditorial d'Alain Dubuc. Page B 2

Véronique est devenue aveugle à cause de l'éclipse

CAROLE THIBAudeau

Seize ans, bientôt dix-sept. Tous ses cheveux et toutes ses dents. Mais les yeux... On s'en souviendra, de l'éclipse de 1994!



Véronique Marcoux

Pour l'avoir observée une heure à l'oeil nu, Veronique Marcoux a perdu sa vision centrale. Elle n'apprendra pas à conduire comme elle rêvait de le faire.

Et elle n'aura pas trop de tout son caractère — elle en a beaucoup, dit sa mère — pour terminer ses études, elle qui a une grande facilité à l'école.

«Je ne pensais pas que cela pouvait vraiment faire du tort, relate Veronique. Le soleil m'a fait mal pendant deux ou trois secondes, c'est tout. Après, je voyais bien, c'était très beau.»

Véronique est en secondaire IV à l'école Curé Antoine-Labelle, pavillon Terry-Fox, à Fabreville. Mardi, à l'heure du dîner, elle a fait comme tout le monde, elle est sortie dehors.

«Il y en a qui avaient des télescopes, des visières, des boîtes à souliers, des lunettes de soleil... J'ai regardé comme eux mais je ne trouvais pas ça assez réel. J'ai voulu voir de quoi ça avait l'air pour de vrai.»

Tout le monde pourtant a voulu la dissuader de regarder directement le phénomène: professeurs, surveillants, secrétaires, autres élèves...

«J'ai regardé un peu, puis j'ai parlé avec mes amis. Mes yeux voyaient comme d'habitude. Alors j'ai observé encore. J'ai continué à alterner l'observation et la conversation. Je crois que j'ai observé en tout 20 minutes, étalées sur une heure. Ce n'est qu'en rentrant dans ma classe que j'ai commencé à avoir comme un éblouissement. Partout où je regardais, j'avais l'impression de voir le soleil.»

Véronique affirme que si sa vision demeure ce qu'elle est en ce moment, elle pourra passer ses examens. «Je tourne la feuille un peu de côté et je finis par deviner ce qui est écrit», dit-elle.

Elle voulait devenir infirmière ou enseignante au pré-scolaire. «Je pense que je pourrais faire les études mais comment faire pour donner une piqure? Je ne vois pas au centre.»

Elle ne peut plus parler en regardant un visage, ne peut plus lire, ne peut pas regarder le détail des choses. Elle peut cependant marcher et se diriger sans aide dans les endroits connus. Elle croit qu'elle pourra continuer à faire de l'équitation.

La jeune fille dit qu'elle n'avait pratiquement pas entendu parler des méthodes de protection des yeux pour observer l'éclipse. «J'écoute très peu la télévision et la radio», dit-elle.

«S'il y a une autre éclipse, j'espère que personne ne va l'observer à l'oeil nu. Cela affecte grave-

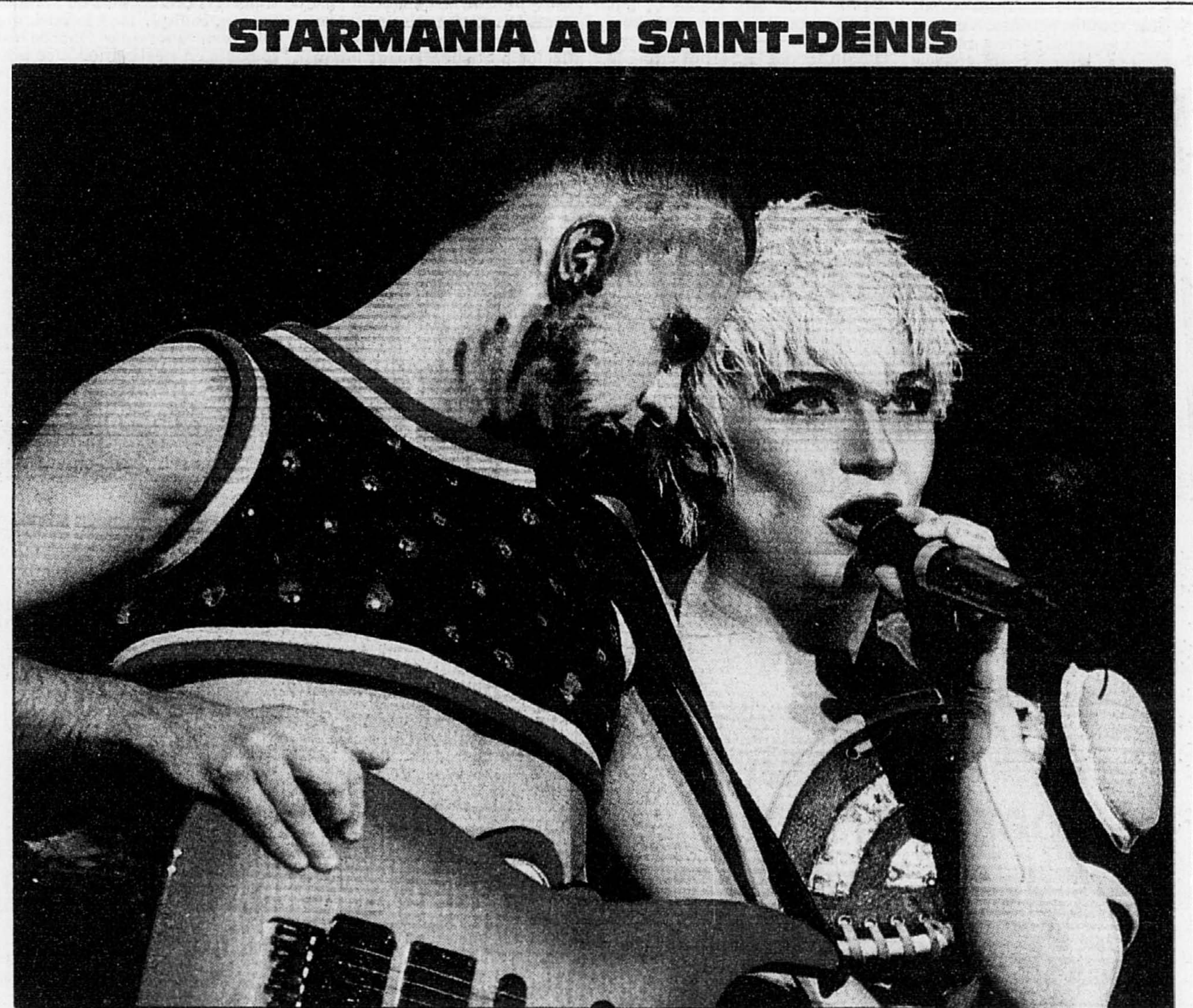


PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Starmania, opéra rock par excellence de l'espace francophone, gracieuseté de Luc Plamondon et feu Michel Berger, prenait un nouvel envol hier soir au théâtre Saint-Denis. La relecture de Lewis Furey annonce une oeuvre toujours actuelle, forte en mouvement, en sueur et en passion. Est-il besoin d'ajouter que le public s'est montré plus que favorable à cette première.

Sondage SOM: les pensions devraient être exclues du régime fiscal canadien

MARTHA GAGNON

Une semaine après la victoire de Susan Thibodeau devant la Cour d'appel fédérale, 68 pour cent des Québécois affirment qu'ils sont favorables à ce que les pensions alimentaires pour les enfants soient exclues du régime fiscal canadien.

C'est ce que révèle un sondage SOM-La Presse-Radio-Québec réalisé auprès de 1 000 personnes entre le 6 et le 11 mai. Le plus étonnant est que cette opinion est partagée autant par les hommes (65 pour cent) que par les femmes (69 pour cent). Les Québécois sont majoritairement d'accord avec la décision de la Cour d'appel fédérale, que le gouvernement a décidé de contester devant la Cour suprême, le plus haut tribunal du pays.

Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, les hommes estiment dans une proportion de 60 pour cent que le régime fiscal actuel défavorise les femmes. Celles-ci pensent la même chose dans une proportion à peine plus élevée, 68 pour cent.

Ce sondage a de quoi réjouir Susan Thibodeau, cette mère de Trois-Rivières qui se bat depuis des années pour faire modifier le régime fiscal afin que la pension

alimentaire versée aux enfants ne soit plus imposable pour la personne qui la reçoit et qu'elle devienne non déductible pour le payeur.

Il faut préciser que 87 pour cent des gens interrogés dans ce sondage ne sont pas vraiment touchés par le problème. Ils affirment n'avoir jamais été dans l'obligation de payer ou de réclamer une pension alimentaire destinée à un enfant.

Le responsable du sondage, Guy Larocque, croit que cette proportion reflète la réalité dans la population. Il ajoute que même si un grand nombre de contribuables ne sont pas touchés directement par le problème, ils suivent le débat avec intérêt. Car certains parents non divorcés se sentent désavantagés sur le plan fiscal parce qu'au fédéral, ils ne peuvent réclamer de déductions pour leurs enfants, alors que les autres peuvent déduire leur pension alimentaire.

On remarque que plus les gens sont scolarisés, plus ils trouvent que le régime fiscal est désavantageux pour les femmes: 73 pour cent dans le cas de ceux ayant 16 ans et plus de scolarité comparativement à 48 pour cent pour ceux

VOIR PENSIONS EN A 2

Businessman montréalais arrêté en Floride pour blanchiment d'argent

ANDRÉ NOËL et ANDRÉ CÉDILOT

L'homme d'affaires montréalais Peter Kuczer, propriétaire de petits barrages privés qui fournissent de l'électricité à Hydro-Québec, a été arrêté mardi en Floride, sous l'accusation d'avoir offert de blanchir un million de dollars à des agents infiltrés américains qui s'étaient présentés comme des trafiquants de drogue.

M. Kuczer est actuellement détenu dans une prison de Miami et cherche à recueillir assez d'argent pour payer sa caution, établie à 1,1 million de dollars américains, a indiqué hier à La Presse Mike Sheenan, porte-parole des Douanes américaines.

«Il a été arrêté mardi vers une heure de l'après-midi à Miami, a dit M. Sheenan. Des agents secrets lui ont dit qu'ils cherchaient à blanchir beaucoup d'argent provenant de la vente de drogues, et il a accepté de collaborer.»

Le riche promoteur — qui habite la chic rue Hillpark Circle, non loin du lac des Castors à Montréal — a été accusé de blanchiment d'argent et, selon M. Sheenan, a plaidé non coupable.

M. Kuczer est le président de Hydro P-1 Inc., fondée le 8 juillet 1991 en remplacement de la compagnie à numéro 2859-9603 Québec Inc. Comme beaucoup d'autres entreprises, cette firme a signé des contrats avec Hydro-Québec, dernièrement, pour l'approvisionnement en électricité. Elle exploite actuellement deux barrages, à Sainte-Brigitte-des-Saults, sur la rivière Nicolet, et à Winneway, au Témiscamingue.

Hydro P-1 Inc. s'est aussi entendue avec la société d'État pour exploiter prochainement deux autres petites centrales hydro-électriques à Saint-Jérôme, sur la rivière du Nord, et à Danville, en Estrie. Les quatre barrages totalisent 10 mégawatts.

La nouvelle compagnie de production privée d'électricité est située au 261, rue Saint-Sacrement, dans le Vieux-Montréal, au même endroit que Pemik Enterprises, une société immobilière créée en 1976 et dont le président est aussi M. Kuczer.

Les employés de Pemik étaient fort peu loquaces, hier. Répondant à un appel téléphonique de La Presse, une personne qui s'est présentée comme

VOIR ARGENT EN A 2

SUITE DE LA UNE

BUDGET

La TVO nivelée à 6,5%
liard de hausses d'impôts dans le budget de l'an dernier.

Un mirage

C'est d'ailleurs ce que relève la critique péquiste aux Finances, Jacques Léonard, pour qui ce budget est «un trompe l'oeil, un mirage dangereux» qui s'inscrit dans la continuité des précédents budgets libéraux.

Québec ne retourne qu'une infime partie de ce qu'il est allé chercher l'an passé. Surtout, le gouvernement laisse pratiquement inchangé son déficit et reporte son plan de réduction de l'encre rouge, ce qui a des conséquences importantes sur l'endettement, souligne M. Léonard.

Car ce premier budget déposé hier en Chambre par M. Bourbeau décale d'un an la lutte contre le déficit et reporte le déficit zéro à 1998-1999. Pour 1994-1995, il sera de 4,4 milliards. En revanche, M. Bourbeau balaie sous le tapis une nouvelle augmentation de déficit pour l'année qui vient de finir, 4,9 milliards au lieu des 4,7 milliards prévus en décembre dernier.

Environ 700 millions de réductions de taxes et d'impôts seront financés par des coupes importantes dans les budgets de fonctionnement des ministères et organismes — une réduction de 30 pour cent des dépenses autres que salariales totalisant 520 millions, et un resserrement des contrôles sur l'économie au noir, sur l'alcool et la construction notamment dont on attend 140 millions.

Il n'y a pas de mesures directes de création d'emplois. Pour M. Bourbeau, laisser croître le déficit pour augmenter l'emploi aurait été une mesure à courte vue. Inversement, englober toute la marge de manoeuvre du gouvernement dans la réduction du déficit n'aurait pas contribué à stimuler l'emploi et la consommation.

Autre mesure destinée aux familles, Québec augmente la déduction pour un second enfant, qui passe de 2250 à 2400 \$, une facture de 17 millions pour le

gouvernement. Au prochain rapport d'impôt, un crédit d'impôt remboursable remplacera la déduction pour frais de garde, une facture de 48 millions pour Québec.

Les subventions accordées aux parents par l'Office de services de garde sera majorée de 13 millions. Le maximum de subvention par jour passera de 14,53 à 17,60 \$ dès octobre. Pour les personnes à faibles revenus, Québec couvrira ainsi jusqu'à 95 pour cent des frais de garde.

Pour augmenter immédiatement d'un dollar l'heure le salaire des éducatrices en garderie, Québec accorde sur-le-champ un montant forfaitaire de 6,5 millions.

Taxes nivelées

Pour stimuler la consommation et satisfaire les entreprises, Québec nivèle le taux de la taxe de vente sur les produits avec celui de la taxe sur les services.

Votre nouvelle auto, la cuisinière ou les souliers seront taxés à 6,5 pour cent plutôt qu'à 8%. En revanche, la taxe de 4 pour cent sur la coupe de cheveux, le travail du garagiste et la prime d'assurance passeront aussi à 6,5 pour cent. Québec perd 144 millions dans l'opération, une mesure dont il espère qu'elle stimulera la consommation. Dans trois secteurs, l'alcool, le tabac et l'essence, Québec augmentera ses taxes d'accise et ses droits pour faire en sorte que l'effet soit nul pour les consommateurs.

Coup de pouce aux futurs propriétaires: ceux qui achètent des maisons neuves de moins de 200 000 \$ obtiendront une réduction de 36 pour cent de la taxe de vente, un autre cadeau qui pourra atteindre 4 278 \$.

Clin d'oeil aux jeunes et aux vieux: les étudiants du secondaire professionnel — menant au marché du travail — seront admissibles aux prêts et bourses, une masse de 80 millions d'aide financière dont, prévoit-on, se prévaudront 28 000 étudiants.

Le «Pouvoir gris» n'est pas laissé pour compte. Contrairement à Ottawa et à une longue liste de provinces, Québec maintient

l'universalité du crédit d'impôt pour l'âge, laissant 24 millions aux aînés. Le crédit d'impôt pour les enfants qui gardent leurs parents passe de 440 \$ à 550 \$. Un projet de loi permettra aux villes de reporter le paiement des taxes foncières pour les propriétaires âgés jusqu'au moment de la vente de leur résidence. En outre, on ne soumettra plus la pension de vieillesse et le supplément de revenu garanti à l'impôt spécial de 1 pour cent destiné au Fonds de santé.

Québec tente même de satisfaire les buveurs, cibles de prédilection depuis des années. Le prix des bouteilles de vin de moins de 12 \$ sera réduit jusqu'à concurrence de 1 \$ le litre.

Des tours de vis

Mais toutes ces bonnes nouvelles ont leur contrepoids. Elections oblige, les contribuables ne seront pas tenus de passer à la caisse. Les mauvaises nouvelles sont réservées aux fonctionnaires, aux administrateurs de société

tés d'Etat et à ceux qui tentent d'éviter le bras du fisc.

Premières victimes, les fonctionnaires. On augmente de 2 pour cent les objectifs de diminution d'effectifs pour l'an prochain — 750 postes de moins. Les dépenses de fonctionnement des ministères — autres que les salaires — seront réduites de 30 pour cent.

Pour l'heure, les crédits destinés aux réseaux de l'Éducation et de la Santé sont réduits de 25 millions supplémentaires (ils avaient diminué d'environ 130 millions chacun aux derniers crédits). Pour les années suivantes, ces réseaux devront encaisser des coupures de 50 millions chacun. Le ministre Bourbeau demande aux ministères de ne pas dépenser 150 millions de fonds alloués par le gouvernement aux derniers crédits.

Pour aller chercher toutes les taxes qui lui sont dues, Québec recommencera à marquer les bouteilles de bières destinées aux établissements (ceux qui s'appro-

visionnaient aux épiceries réussissent à éviter de payer des droits sur ces ventes).

Pour colmater une autre brèche importante, le travail au noir dans la construction, on demandera aux propriétaires d'édifices locatifs qui réclament des frais de rénovation d'identifier précisément les entrepreneurs qui ont réalisés les travaux.

Ces deux mesures devraient faire entrer 127 millions supplémentaires dans les coffres pour la prochaine année fiscale.

Le ministre Bourbeau a été chargé de relancer le plan de privatisation du gouvernement. Des entreprises comme la Société québécoise d'initiatives pétrolières (Soquip), la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (Soquia), Rexfor dans le secteur forestier et la Société immobilière du Québec, responsable des édifices gouvernementaux, verront leurs actifs mis en vente «dans un processus qui ne sera pas une vente de feu», promet M. Bourbeau.

Les organismes ne seront pas automatiquement sacrifiés, précise toutefois le ministre; ils pourront être fusionnés, réaménagés ou rayés de la carte si les intérêts qu'ils détiennent sont entièrement repris par le privé.

Québec espère obtenir entre 150 à 200 millions de ces privatisations, mais ce n'est pas là l'objectif, soutient M. Bourbeau: «Nous ne sommes pas des managers, on ne veut pas rester dans des activités où le secteur privé peut mieux faire que nous».

À quelques mois des élections, Québec réactive la saga de la privatisation de la Société des alcools et amorce dès maintenant l'examen de la privatisation des opérations, en assurant que les employés seront traités «équitablement». «Je ne pense pas que le gouvernement perde à abandonner l'aspect commercial, les profits du gouvernement ne viennent pas de la transaction commerciale mais des droits sur l'alcool», explique le ministre. □

Un budget trompe-l'oeil qui n'apporte aucune mesure réelle de relance de l'emploi, dit le PQ

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Le critique financier de l'opposition péquiste, Jacques Léonard, a tiré à boulets rouges sur le premier budget du ministre des Finances André Bourbeau, qu'il a qualifié de «budget trompe-l'oeil», de «mirage» et d'«illusion».

«Ce budget ne comporte aucune mesure significative pour favoriser la création d'emplois et va affecter particulièrement l'industrie touristique. L'augmentation de la taxe sur les services, qui passera de 4 à 6,5 p. cent, ouvre une nouvelle porte au travail au noir», dénonce M. Léonard.

Il accuse le gouvernement Johnson d'ajouter 4,9 milliards au déficit accumulé du Québec, en prolongeant d'un an son plan de réduction du déficit. Cela, dit-il, parce que les prévisions des déficits des années antérieures n'ont pas été respectées. «Au plan des dettes, cela a des répercussions considérables», fait-il observer.

Il dénonce une surévaluation des transferts financiers du fédé-

ral, qui permet de minimiser le déficit budgétaire du gouvernement du Québec fixé à 4,4 milliards. «Ce déficit serait de 4,9 milliards si on n'avait apporté dans les prévisions une correction de 439 millions aux transferts des années antérieures (de 1991 à 1993). On présume qu'on retirera 7,7 milliards des transferts fédéraux, alors qu'indépendamment de cette correction, les transferts prévus sont de 7,3 milliards», indique M. Léonard, qui fait remarquer que Québec est toujours en négociation à ce propos et que le fédéral a annoncé une réduction des transferts. «Cela affecte les équilibres budgétaires du gouvernement», dit-il.

Selon lui, le budget est trompe-l'oeil parce que le contribuable aura l'impression d'avoir une diminution d'impôt, alors que «c'est le contraire».

«L'attire votre attention sur le fait que le revenu personnel des Québécois augmentera de 2,7 p. cent cette année, alors que les revenus pour l'État en provenance de l'impôt des particuliers vont augmenter de 5,5 p. cent. Le double», ajoute le député de Labelle.

pour qui le budget est en continuité avec celui de l'année passée, où les augmentations d'impôt étaient considérables.

M. Léonard estime que le contribuable devra payer 648 millions de plus d'impôt au cours de l'année 1994-1995.

Rappelant que les personnes âgées ont contribué pour 110 millions aux services de santé l'an passé, ce qui avait entraîné un tollé de leur part, M. Léonard fait observer qu'on ne leur retournera qu'une part de l'objet de leurs revendications, soit 18 millions.

La critique de l'opposition accuse aussi le gouvernement Johnson de se montrer résigné devant Ottawa, en refusant de se battre pour avoir davantage et considérant que la diminution des transferts est en grande partie attribuable à la réforme fédérale de la sécurité du revenu et de certains programmes sociaux. «Québec prend pour acquis que la décision est prise, qu'elle est définitive. Et les décisions ne seront pas prises avant octobre».

M. Léonard s'en prend également à la réduction des budgets de certains ministères, en particu-

lier celle de 5 p. cent au ministère de l'Industrie et du Commerce. «Dans ce cas, diminuer le budget de 5 p. cent par année, alors qu'il y a les mauvaises créances que l'on sait dans ce ministère, cela équivaut à toutes fins utiles à éliminer ce ministère de la carte», croit-il.

La volonté de privatisation des sociétés d'État annoncée par le gouvernement aura des répercussions sur le rôle de l'État. «Tous les placements de la SGF sont remis en cause, ainsi que ceux de REXFOR, SOQUIP, SOQUIA. J'ose espérer qu'à tout le moins le Conseil du trésor comme le premier ministre auront les choses à l'oeil dès le début, car le moins qu'on puisse dire, c'est que le code d'éthique n'a pas l'air très serré par les temps qui courent. On peut craindre qu'il s'agisse de bonnes opérations pour les amis», fait-il observer.

Pour l'opposition, le nivellement à 6,5 p. cent du taux de la taxe de vente du Québec est «une opération improvisée et bâclée». Selon lui, l'augmentation de 4 à 6,5 p. cent de la taxe sur les services et les immeubles ouvrira une nouvelle porte au travail au noir.

ÉCLIPSE

Véronique est devenue aveugle à cause de l'éclipse
ment les yeux. J'en ai la preuve maintenant.»

En la voyant faire, mardi, un garçon de son âge a voulu l'imiter. «Mais cela lui a tout de suite donné très mal à la tête.»

Une forte personnalité

Véronique est une adolescente volontaire, qui a toujours testé les limites, et qui aime faire elle-même ses expériences. «Elle rentre parfois tard, il lui est arrivé de rater quelques cours, il faut toujours discuter avec elle, elle ne se range pas facilement à l'autorité. Ses professeurs la décrivent comme un leader», dit sa mère, Jocelyne Burns, infirmière à l'hôpital du Sacré-Coeur.

«L'ai peur maintenant pour son avenir, il y a des métiers qu'elle ne pourra pas pratiquer. Mais on ne sait pas encore au juste quelle seront ses limites et ses ressources. C'est arrivé tellement soudainement. On va s'ajuster au fur et à mesure.»

Très en demande dans les médias, Véronique est en train de devenir célèbre. «L'aurais aimé que cela soit dans d'autres circonstances», souligne sa mère.

Le docteur Francine Mathieu-Millaire, présidente de l'Association des ophtalmologistes du Québec et praticienne à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, le centre où sont référés les brûlés d'yeux solaires, affirme que Véronique est considérée légalement comme aveugle, statut qui peut lui valoir certains avantages fiscaux et lui donner droit à certains services, tout en lui interdisant l'accès au permis de conduire.

«Les cellules de la rétine ayant été brûlées par les rayons solaires, Véronique se retrouve dans la situation des personnes âgées souffrant de dégénérescence maculaire», dit le médecin. Après un certain stade, elles ne lisent plus qu'avec une loupe, et la télévision leur paraît très embrouillée.

Pendant dix jours, elle prendra 50 mg de cortisone, pour résorber l'œdème, mais il ne faut pas s'attendre à une grande amélioration de la vision.

«Peut-être Véronique pourrait-elle reprendre à lire avec une loupe, un télescope ou encore une visionneuse, cet appareil à écran qui grossit beaucoup les caractères, dit l'ophtalmologiste. Elle conserve un bon champ visuel mais sa vision est basse, elle a perdu toute précision.»

ARGENT

Businessman montréalais arrêté en Floride pour blanchiment d'argent

comptable a dit, après hésitation, qu'elle ignorait que M. Kuczer était en prison.

Originaire de Russie, M. Kuczer est aussi l'instigateur du Centre de commerce Russie-Amérique du Nord, le RNA Center. L'automne dernier, la société Pemik avait annoncé l'ouverture prochaine de ce centre au 465, avenue McGill. Pemik, disait-on, était aussi engagée dans de nombreux projets en Russie (hôtels, salles de congrès, fabrication de verre).

Le projet du RNA Center consistait à favoriser les montages de sociétés, les partenariats, les transferts de technologie et de savoir-faire, de même que les échanges commerciaux et industriels. Pemik avait annoncé qu'elle souhaitait attirer une centaine d'entreprises canadiennes et russes d'ici un an.

Vérification faite, la construction du vaste immeuble de la rue McGill a été abandonnée. Il sem-

ble que le projet d'échange russo-canadien vole bas, le président des opérations canadiennes à Pemik, M. Jacques Gobeil, ayant quitté son emploi. La Presse a vainement tenté de joindre, à plusieurs reprises, le nouveau responsable du projet russe, Alix Branover.

En 1987, Peter Kuczer avait vendu deux édifices commerciaux au groupe Foisi, aux 360 et 420, rue Notre-Dame, pour six millions de dollars. Après avoir modifié les papiers officiels en gonflant la valeur marchande de ces deux immeubles, le groupe Foisi les revendait la même année à un groupe d'hommes d'affaires pour la jolie somme de 12 millions. Le fondateur de la firme, Yves Foisi, a dû répondre à des accusations de fraude en juin.

L'année précédente, un rabbin de Westmount avait présenté M. Kuczer à un New-Yorkais de 27 ans, Samuel Prager, qui prétendait vouloir investir des millions de dollars dans l'immobilier. L'affaire s'est finalement terminée par une fraude de 400 000 \$, pour laquelle Prager est toujours recherché par la police de la CUM et Interpol. □

PENSIONS

Sondage SOM: les pensions devraient être exclues du régime fiscal canadien qui en compte seize ans et moins. Par ailleurs, le revenu et l'âge n'influencent guère les résultats.

En novembre 1993, le Protecteur du citoyen proposait que la Loi fédérale de l'impôt sur le revenu et la Loi québécoise sur les impôts soient modifiées afin que le montant de la pension alimentaire aux enfants ne soit ni déductible, ni imposable, du consentement des parents, lorsque la règle de la déduction-inclusion accroît indûment les charges fiscales.

Dans son rapport sur les pensions alimentaires, le Protecteur du citoyen affirmait qu'à l'époque où les femmes n'étaient pas sur le marché du travail et n'avaient pas de revenu imposable, le fractionnement des revenus avait pour effet de rendre le principe de déduction-inclusion avantageux. Aujourd'hui, lorsque

le parent-gardien a un revenu supérieur à 22 000 \$, on constate que le paiement d'une pension alimentaire entraîne globalement un accroissement de l'impôt sur le revenu payable par les deux parties.

Depuis quelques années, les juges tiennent davantage compte de l'incidence fiscale au moment de l'attribution de la pension alimentaire. Mais selon Me Jean-Pierre Senécal, spécialiste en droit familial, ce n'est pas toujours le cas. Il arrive qu'au moment d'appliquer ce principe, le tribunal recule devant le chiffre à inscrire au bout de la ligne.

Ces jours-ci, plusieurs groupes commencent à se demander si le changement fiscal serait véritablement profitable à l'ensemble des femmes. Certains craignent une diminution des pensions alimentaires pour les femmes les plus démunies.

La cause de Susan Thibodeau soulève un vaste débat qui dépasse le seul cadre des pensions alimentaires.

SONDAGE SOM- La Presse -Radio-Québec

■ Les pensions alimentaires pour les enfants devraient-elles être exclues du régime fiscal canadien, c'est-à-dire non déductibles par celui ou celle qui les paie et non imposables pour celui ou celle qui les reçoit?

	oui	non	MSP / MRP
Total (n: 1003)	68 %	23 %	9 %
Région			
Québec-métro (n: 303)	68	24	8
Montréal-métro (n: 449)	62	29	9
Ailleurs en prov. (n: 251)	72	17	11
Langue maternelle			
Français seul (n: 836)	69	21	10
Anglais / autre (n: 166)	58	34	8
Sexe			
Hommes (n: 464)	65	26	9
Femmes (n: 539)	69	21	10

Ce sondage a été effectué auprès de 1003 répondants joints par téléphone entre le 6 et le 11 mai. La marge d'erreur est de 3,72 p. cent. Les réponses à ce sondage feront l'objet de la discussion à l'émission Droit de parole, animée par Anne-Marie Dussault, ce soir à 20 h, à Radio-Québec.

Infographie La Presse

Demain dans La Presse



Plus

Grand parleur, petit faiseur

■ Si le programme d'infrastructure n'a pas mis de temps à naître, il ne produira pas pour autant tous les emplois promis par le nouveau gouvernement Chénier. Samedi, dans le cahier PLUS de La Presse, Chantal Hébert explique que le programme vole plutôt en rase-motte pour ce qui est de la création d'emplois. Au moment où débute la saison par excellence de construction, moins de 10 p. cent des fonds alloués au programme sont engagés.

Tirage d'hier
Le Lotto 6 / 49 2 3 17 38 40 42 (1)
E - X - T - R - A 7 4 9 4 0 0

La quotidienne

Tirage d'hier
à trois chiffres **902**
à quatre chiffres **3521**

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-6816
est ouvert du lundi au		Décès, remerciements	
vendredi de 7 h à 17 h 30		GRANDES ANNONCES	
REDACTION	285-7070	Détailants	285-7202
PROMOTION	285-7100	National, Télé+	285-7306
COMPTABILITÉ		Vacances, Voyages	285-7265
Grandes annonces	285-6892	Carrières et professions,	
Annonces classées	285-6900	nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. © Courrier de la deuxième classe —

Enregistrement : numéro 1400 - Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

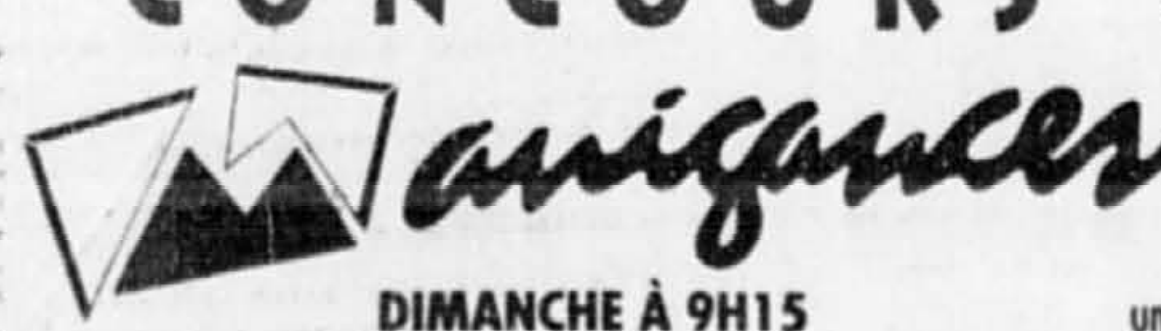
RENSEIGNEMENTS 285-7272



CODE DU JOUR

VENDREDI
13 MAI 1994

CONCOURS



DIMANCHE À 9H15

Participe au concours Manigances tous les vendredis dans LA PRESSE et tu pourrais devenir l'heureux gagnant d'un jeu MASTER LABYRINTHE ou COCO CRAZY de Pierre Belvédère, du jeu LA COURSE ÉLECTRIQUE d'Hydro-Québec et d'un T-shirt de MANIGANCES.

À la fin du concours MANUEL ira chercher, en limousine, un gagnant pour un souper en tête-à-tête.

LA QUESTION DE LA SEMAINE

Dans l'espace prévue identifie la lettre de l'animal vis-à-vis le pays dont il est l'emblème:

ÉTATS-UNIS ☐ A) CASTOR
FRANCE ☐ B) AIGLE
CANADA ☐ C) COQ

Réponse le 22 mai à Manigances

Découpe sur le pointillé et retourne-le avec ta réponse en ajoutant ton nom, ton adresse et ton code postal à:

LA PRESSE / C. P. 5035, SUCC. PLACE D'ARMES
MONTREAL, QUEBEC
H2Y 3M1

La Presse
SRC Télévision

COUPON-RÉPONSE

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ TÉL. _____
CODE POSTAL _____ ÂGE _____
Ce concours s'adresse aux 16 ans et moins

BUDGET 94

La vie coûte moins cher à Montréal

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Le coût de la vie à moins élevé à Montréal que dans huit autres grandes villes nord-américaines dont New York, Boston et Toronto, du moins pour les ménages à faible et à moyen revenus.

En contrepartie, il en coûte généralement plus cher aux personnes seules et disposant d'un revenu de 100 000 \$ pour vivre à Montréal qu'ailleurs, exception faite de Toronto où la situation est encore pire et de beaucoup.

C'est ce que révèle une étude réalisée par la firme Runzheimer Canada, qui se spécialise dans les évaluations de coût de la vie, et dont les résultats ont été rendus publics par le ministre des Finances, André Bourbeau, en même temps que son budget.

L'étude brosse un tableau du coût de la vie incluant les charges fiscales pour certains ménages types habitant Montréal et d'autres centres urbains comme Toronto, Vancouver, Boston, Chicago, Détroit, New York et Philadelphie.

La prise en compte du régime fiscal pour comparer les villes de deux pays est déterminante selon les auteurs de l'étude, puisque des charges fiscales plus élevées peuvent servir au financement de services publics plus développés, ce qui signifie que cette portion du fardeau fiscal ne représente pas réellement un désavantage.

Ainsi, aux États-Unis, le secteur public est beaucoup moins développé qu'au Canada, ce qui entraîne un fardeau fiscal généralement moins élevé. Mais pour obtenir une évaluation globale de la situation, il faut prendre en considération non seulement le niveau de la fiscalité mais également ce qu'il en coûte pour se procurer sur le marché privé les biens et services fournis par les gouvernements dans d'autres juridictions. Une comparaison de coût de la vie pour l'ensemble des biens et services acquis sur le marché privé ou fournis par le gouvernement permet donc un éclairage plus complet, explique-t-on.

L'étude montre donc que les ménages à faible revenu bénéficient d'une situation avantageuse à Montréal, en raison d'un coût des biens et services consommés, dont principalement le coût du logement, généralement moins cher qu'ailleurs. Les charges fiscales à Montréal apparaissent comme comparables à celles des autres agglomérations canadiennes, dans le cas des personnes seules. Elles sont toutefois inférieures à celles supportées dans toutes les autres agglomérations canadiennes et américaines pour les familles.

Le prix des biens

Pour les ménages à moyens revenus, le coût de la vie demeure moins élevé à Montréal, notamment en raison des prix inférieurs des biens et services de consommation courante. Les impôts et les taxes sont généralement moins élevés à Montréal pour les familles de la classe moyenne. Ils sont par ailleurs plus élevés dans le cas des personnes seules.

Au Canada, le coût de la vie pour les ménages à revenus élevés est légèrement plus bas à Montréal qu'à Toronto et comparable à celui de Vancouver, en raison principalement du coût du logement. Cependant, il se situe dans la moyenne des agglomérations nord-américaines. Cela, même si les ménages montréalais jouissent de ce niveau de revenus doivent assumer un fardeau fiscal supérieur aux contribuables des autres villes.

Pour les fins de l'étude, on a catégorisé les groupes suivants: personne vivant seule avec un revenu de 15 000 \$; couple ayant un enfant de trois ans et un revenu de 30 000 \$; personne vivant seule avec 50 000 \$; couple ayant deux enfants de 5 et 8 ans et un revenu de 50 000 \$; personne vivant seule et disposant d'un revenu de 100 000 \$; et couple ayant deux enfants de 17 et 18 ans, et un revenu de 100 000 \$.

Une marge de manoeuvre de 820 millions

Celle-ci sert à réduire les impôts, à harmoniser les taux de la TVQ et à réduire le déficit

MIVILLE TREMBLAY
QUÉBEC

■ L'ossature du premier budget Bourbeau est assez simple: un demi milliard en compressions de dépenses additionnelles finance un demi milliard de réduction d'impôt. La croissance économique, le décalage de mesures annoncées l'an passé et les privatisations réduisent le déficit d'un demi milliard.

Le gouvernement s'est dégagé une marge de manoeuvre d'environ 822 millions: 520 proviennent de nouvelles réductions de dépenses, 127 millions de mesures pour contrer l'évasion fiscale, et environ 175 millions des privatisations.

Cette marge de manoeuvre est utilisée ainsi: 533 millions en réductions d'impôts, 144 millions pour l'harmonisation des taux de la TVQ, et 145 millions pour la réduction du déficit.

La marge de manoeuvre de 822 millions est très mince, représentant à peine 2 p. cent du budget.

À 4,4 milliards, le déficit annoncé pour l'exercice 1994-95 est dans le bas de la fourchette des prévisionnistes.

Mais à 4,9 milliards, le déficit de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1994 est pire qu'anticipé. En décembre, au moment de la dernière évaluation officielle, le ministre Bourbeau parlait de 4,7 milliards.

Par rapport à la prévision de 4,1 milliards faite au moment du

L'impact du budget

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Avec la diminution quasi-générale de l'impôt, la brochette de mesures destinées aux parents qui ont des enfants en garderie et les nouvelles dispositions destinées aux personnes âgées, l'impact net du budget peut paraître difficile à prévoir.

Avec la réduction d'impôt et l'augmentation de l'aide aux services de garde, un couple avec deux enfants, avec un seul revenu de 25 000 \$ obtiendra 335 \$ de plus avec le dernier budget. Pour un autre couple avec deux enfants ayant un revenu de 50 000 \$, cet avantage se réduira à 114 \$.

Pour un couple avec deux revenus de travail, la réduction d'impôt atteindra 1393 \$ si les enfants vont dans des garderies non régies par l'Office des services de garde à l'enfance ou à 1479 \$ si la garderie est régie par l'Office.

Pour un couple qui a un seul enfant de moins de cinq ans, avec un seul revenu, la réduction d'impôt sera de 181 \$ pour un revenu de 25 000 \$ et diminuera jusqu'à 65 \$ pour un revenu de 50 000 \$.

Une famille monoparentale avec un enfant en bas de cinq ans recevra environ 585 \$ de plus si le revenu est de 25 000 \$, et 731 \$ pour un revenu de 40 000 \$.

Un couple sans enfants, avec deux revenus de travail totalisant 25 000 \$ obtiendra 365 \$ de plus en revenus disponibles. Ce seuil passera à 307 \$ pour des revenus totalisant 40 000 \$ et 222 \$ pour des revenus totalisant 60 000 \$.

Avec un seul revenu, un couple recevra 135 \$ de plus si le conjoint gagne 30 000 \$ par année mais 44 \$ seulement si le revenu est de 50 000 \$.

Un célibataire vivant seul aura 158 \$ de plus si son salaire est de 20 000 \$ par année, 115 \$ s'il gagne 30 000 \$ et 25 \$ si son revenu est de plus de 50 000 \$.

Un couple à la retraite aura 229 \$ de plus par année si ses revenus totalisent 20 000 \$, 153 \$ à 30 000 \$ de revenus et 53 \$ à 60 000 \$.

Les aînés conservent leur crédit d'impôt de 1000 \$

Bourbeau projette de reporter le paiement des taxes foncières pour les gens âgés

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse

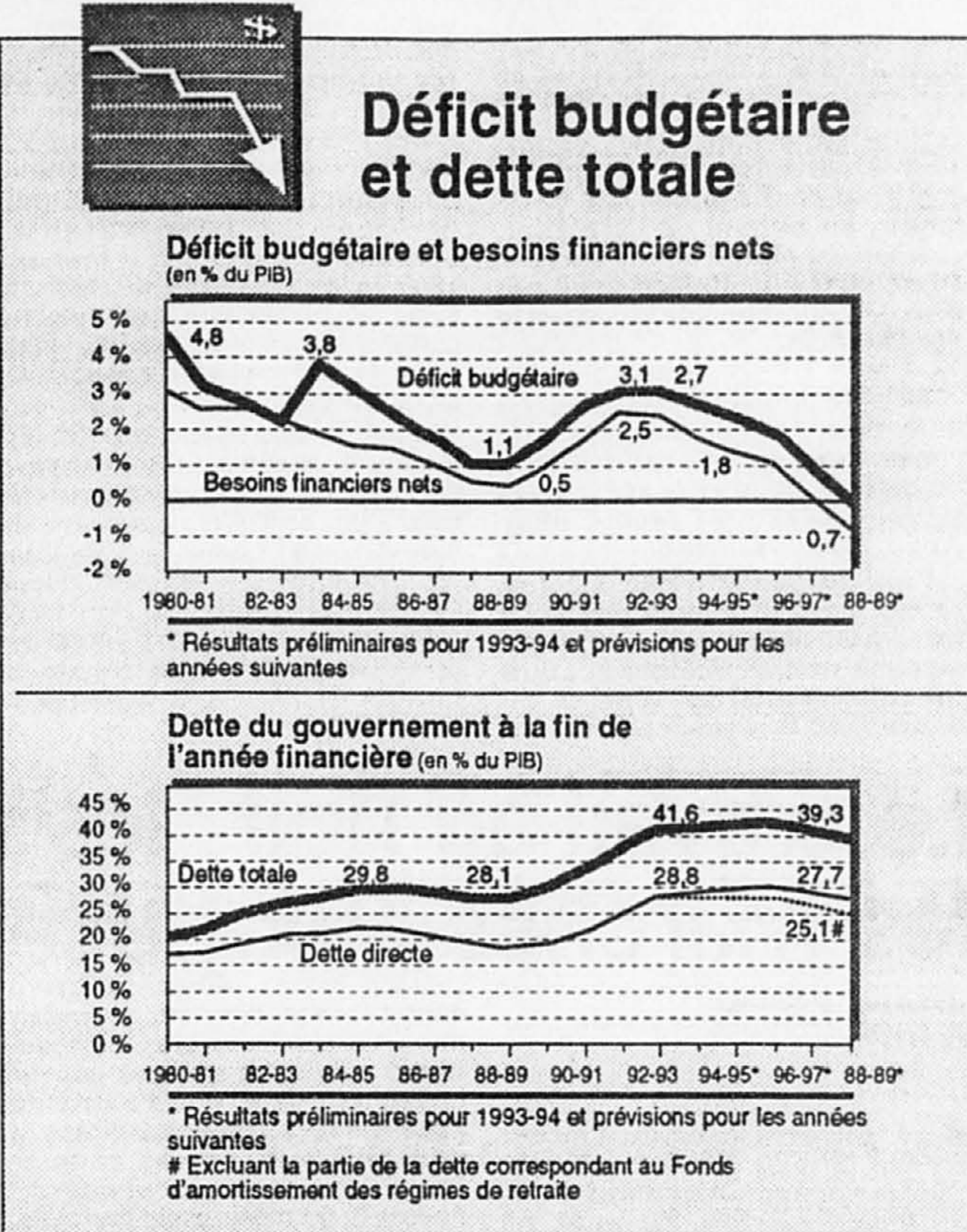
QUÉBEC

■ Le gouvernement du Québec, contrairement aux autres provinces et au gouvernement central, conserve aux aînés de 65 ans et plus leur droit à un crédit d'impôt universel de 1000 \$, peu importe leur niveau de revenu.

Cette mesure, insiste le ministre des Finances, M. André Bourbeau, représente une économie de 24 millions pour les aînés.

Quelque 600 000 ménages québécois sont touchés par cette décision. On se souviendra du tollé provoqué par l'abolition de ce crédit dans le récent budget fédéral de M. Paul Martin.

Dès cette année, par ailleurs, les montants de pensions de vieil-



Source: ministère des Finances du Québec

Fabienne Sallin -- (PC)

budget, il y a un an, c'est un dérapage de 750 millions, qui s'explique presque entièrement par une baisse des revenus tirés de l'impôt des particuliers.

Le budget présenté hier dénote un changement de stratégie. Fin mars, à l'annonce des crédits, le gouvernement prévoyait augmenter ses dépenses de programme de

2,9 p. cent, soit environ 2 p. cent au dessus de l'inflation.

Ce laxisme pré-électoral fut très critiqué, tant au Québec que par des financiers étrangers. D'autant plus qu'il faisait suite aux déclarations du ministre Bourbeau sur le caractère «tolérable» d'un déficit de 5 milliards.

Hier, le ministre a renversé la vapeur. La croissance des dépenses de programme sera plutôt de 1,7 p. cent, un taux quand même plus élevé que le très maigre 0,2 p. cent enregistré l'an passé.

Si l'on tient compte des dépenses d'intérêt sur la dette, le taux de croissance des dépenses budgétaires passe à 1,8 p. cent, contre 1,5 p. cent pour l'exercice qui vient de se terminer.

Le programme d'élimination du déficit pour l'exercice 1998-99 est maintenu. Son succès repose sur deux facteurs. Du côté des dépenses, un gel absolu durant toute cette période.

Pour obtenir une croissance zéro du total de ses dépenses de programme, le gouvernement plafonne à 1 p. cent la croissance des budgets des secteurs de la santé, de la sécurité du revenu et de l'éducation, et réduit de 5 p. cent, année après année, le budget de tous les autres programmes.

La masse salariale sera gelée, ce qui implique une réduction de l'effectif et la disparition ou la fusion d'organismes.

Du côté des revenus, le gouvernement se montre assez prudent,

misant sur une croissance réelle de l'économie de 3,2 p. cent en 1994 (la prévision moyenne faite dans le secteur privé), de 3,3 p. cent en 1995 (moins que la moyenne) et de 3,2 p. cent pour le reste de la période.

Dans l'estimation des revenus, on a tenu compte des mauvaises surprises récentes en allouant dans le PIB une plus grande part aux exportations — qui rapportent peut d'impôt — et une moins grande part à la demande intérieure — qui en génère plus.

Le gouvernement prévoit un taux moyen de 4,7 p. cent pour les bons du Trésor (du Canada) et de 8 p. cent pour les obligations fédérales de 30 ans. Il présume que les taux actuels vont se replier dans la deuxième moitié de l'année. C'est une hypothèse très optimiste.

Si les taux d'intérêt — une variable difficile à prévoir — sont en moyenne de 1 p. cent plus élevés qu'anticipés, le déficit sera plus élevé de 188 millions. L'autre risque d'erreur est lié aux privatisations; il ne sera pas toujours facile de vendre à profit.

La sensibilité du déficit en regard de la croissance est plus difficile à établir, mais 1 p. cent de croissance représente en gros 300 millions de revenus.

Notons enfin que les besoins financiers nets, qui tiennent compte des opérations non budgétaires, furent de 3,8 milliards l'an passé et seront de 2,9 milliards cette année. L'Ontario vient d'annoncer des besoins de 10,5 milliards.

Le salaire horaire des travailleuses en garderie augmente d'un dollar

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Le ministre des Finances a entendu les récentes doléances des travailleuses en garderie. Leur salaire horaire est tout de suite augmenté d'un dollar et des mesures fiscales sont annoncées pour soutenir les parents qui recourent à ces services de garde d'enfants.

Pour faire taire la grogne, un montant forfaitaire de 6,5 millions est tout de suite destiné à augmenter les salaires des éducateurs en services de garde à but lucratif ou non lucratif.

Initialement, les travailleurs du milieu réclamaient un montant global de 20 millions, et une augmentation de salaire de 1,50 \$ l'heure.

La déduction des parents pour frais de garde est par ailleurs remplacée par un nouveau crédit d'impôt remboursable dont le taux pourra atteindre jusqu'à 75 p. cent des dépenses admissibles, selon le revenu des parents.

L'amélioration la plus sensible, soutient M. Bourbeau, se retrouvera chez les familles de la classe moyenne: pour un couple ayant deux enfants et dont le revenu est de 40 000 \$, elle atteindra 962 \$.

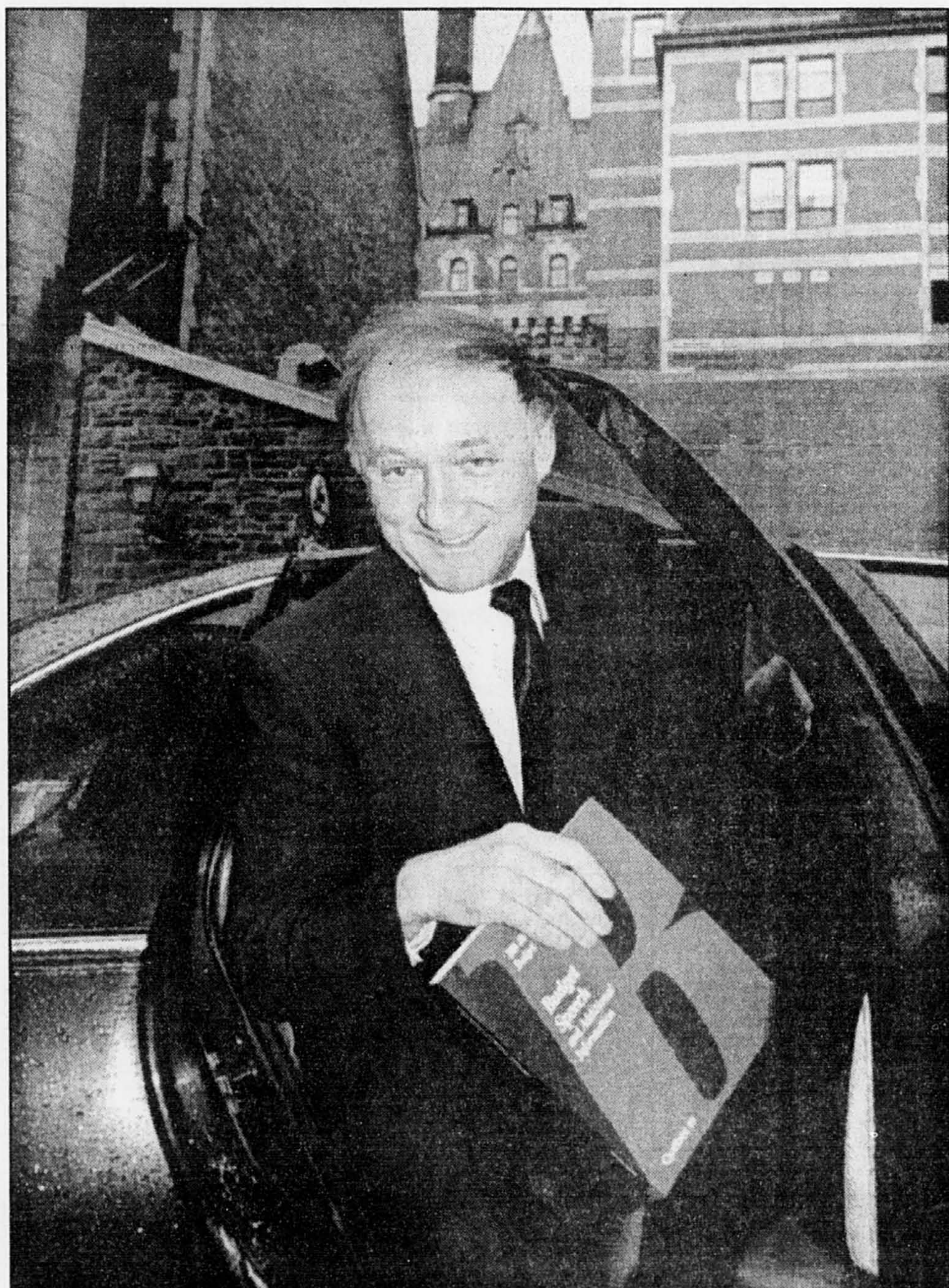
Pour les familles à faible revenu, c'est-à-dire gagnant moins de 15 000 \$, il n'en coûtera plus que 1 \$ par jour par enfant pour recourir aux services de garde.

En second lieu, l'exonération financière pour les services de garde régis par le gouvernement sera bonifiée, faisant passer l'aide maximale de 14,53 \$ à 17,60 \$ par jour, par enfant, à compter du 1^{er} octobre prochain. Le soutien financier aux familles pour la garde de leurs enfants est ainsi augmenté de 61 millions.

Une autre mesure visant les familles québécoises a été annoncée par M. Bourbeau. Le montant des besoins essentiels reconnus pour le deuxième enfant à charge et chacun des enfants suivants d'une famille est porté de 2250 \$ à 2400 \$ pour l'année d'imposition 1994. Cette mesure représente une bonification de l'aide aux familles de 17 millions.

Les familles qui adoptent un enfant seront aidées financièrement dans leur démarche. Elles auront droit à un nouveau crédit d'impôt remboursable égal à 20 p. cent d'un montant maximum de dépenses de 5000 \$.

Enfin, une enveloppe additionnelle de 3 millions sera allouée pour développer des services de soutien parental pour les familles de milieux défavorisés ayant des enfants de moins de 5 ans. Ce programme s'appliquera avec la collaboration des services sociaux locaux.



Le ministre des Finances du Québec, André Bourbeau, était tout sourire hier, avant la présentation de son premier budget.

PHOTO REUTERS

Québec va accélérer la privatisation des sociétés d'État

REXFOR, la SOQUIA, la SOQUIP, la SGF et la SIQ sont principalement touchées

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Convaincu que le rôle de l'État n'est pas d'administrer des compagnies, le premier ministre Daniel Johnson a donné mandat à son ministre des Finances de s'engager de façon accélérée dans la privatisation des sociétés d'État.

Le gouvernement vise en premier lieu REXFOR;

la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA);

la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP);

la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ);

la Société immobilière du Québec (SIQ);

et la Société générale de financement (SGF).

Certaines de ces entreprises n'auraient plus de raison d'être une fois leurs placements vendus, comme on cherchera à le faire, et il ne leur resterait plus qu'à disparaître. Les sociétés d'État qui conserveraient des activités, placements ou portefeuilles, ou encore qui auraient cédé ceux-ci au secteur privé pourraient continuer à fonctionner mais en trouvant de nouvelles occasions d'affaires.

«Certaines de ces sociétés vont disparaître, mais il ne faut pas conclure que toutes vont être démantelées», a en effet indiqué M. Bourbeau qui soutient que l'exercice ne se traduira pas par «beaucoup de pertes d'emplois».

«La gestion rigoureuse du secteur public ne saurait être complétée sans un examen approfondi des mandats et de certains mo-

des de fonctionnement des sociétés d'État. Dans cette optique, nous avons complété 38 opérations de privatisation depuis 1986. Le premier ministre m'a récemment confié le mandat de relancer, en tâchant de l'accélérer, ce volet du plan d'action du gouvernement», a déclaré dans son discours du budget le ministre des Finances.

Déjà, le ministre croit qu'on en aura terminé au cours des prochains mois avec la privatisation de Sidbec-Dosco et la vente de la station de ski du Mont-Sainte-Anne, près de Québec.

Pour le gouvernement Johnson, le mandat premier des sociétés d'État industrielles et commerciales est de réaliser certains investissements, souvent en alliance avec le secteur privé, ainsi

que de stimuler le développement économique du Québec et de ses régions. «Il s'agit d'une action de levier pour réaliser des projets créateurs d'emplois», a résumé André Bourbeau pour indiquer qu'une fois le projet en pleine maturité, «la société d'État devrait se préoccuper non plus de gérer ce placement, comme une compagnie de portefeuille, mais bien de rechercher d'autres projets d'investissement».

«On doit admettre que la gestion des placements accapare maintenant, dans certaines sociétés d'État, une part démesurée de leur mission et qu'il faut les inviter prestement à revenir à leur vocation première. On doit aussi rationaliser ce mode d'intervention pour accroître l'efficacité de l'action de l'État», a expliqué le ministre.

M. Bourbeau tient à souligner que même si le gouvernement appuie sur l'accélérateur, il recherchera le meilleur rendement des opérations de privatisation, et que le processus «ne constituera aucunement une sorte de vente de feu».

Le gouvernement portera une attention particulière à l'impact de ces privatisations sur l'emploi et sur l'économie des régions et il s'assurera que des instruments efficaces de développement de certains secteurs d'activité demeurent en place, soutient le ministre des Finances.

Il est difficile d'évaluer l'impact financier de ces privatisations sur le budget de l'État, puisqu'on ne peut assurer que l'exercice sera dans tous les cas effectué durant la prochaine année fisca-

le, ni même la suivante. On ne peut présumer avec précision des recettes de la vente des actifs ni même préciser dans quelle proportion le gouvernement s'en départira. Quoi qu'il en soit, selon un haut-fonctionnaire, le budget prend en compte ces revenus anticipés, dont on croit qu'ils atteindront pour l'ensemble des sociétés touchées entre 150 et 200 millions en 1994-1995.

D'autres sociétés d'État feront l'objet d'un examen approfondi dans le cadre du plan accéléré de privatisation. Il s'agit de la Société des alcools du Québec (SAQ), de la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM), du Village olympique qu'administre la Régie des installations olympiques (RIO) et certaines possessions de la Société de développement de la Baie James (SDBJ).

Impact des mesures fiscales du budget à l'égard des particuliers

Impact financier pour le gouvernement 1994-1995 (en millions)

Réduction de l'impôt sur le revenu	497
Uniformisation des taux de la TVQ	144
Bonification de l'aide à la garde	15
Soutien additionnel aux familles	13
Amélioration de l'aide aux personnes âgées	8
Total	677

Infographie La Presse

Pour allécher les futurs acheteurs de la SAQ, on abaisse le prix des vins

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Le gouvernement Johnson est déterminé à privatiser les opérations de la Société des alcools du Québec, même si dans ce cas le plan d'attaque ira plus lentement que pour les autres sociétés d'État.

Mais avant tout, un cadeau à la classe moyenne qui aime le vin : le précieux élixir se vendant 12 \$ et moins la bouteille de 750 ml et auquel on n'aura pas ajouté d'alcool coûtera jusqu'à un dollar de moins pour les produits les moins chers.

Entre-temps, un comité d'étude sera formé incessamment, s'il ne l'est déjà, pour analyser différents scénarios menant à la privatisation des opérations de la SAQ, dont l'usine d'embouteillage est pratiquement déjà vendue à des intérêts privés. A ce propos, le discours du budget mentionne qu'il faut revoir le processus de vente.

Ce comité sera sous la responsabilité du ministre des Finances, André Bourbeau, et du ministre de l'Industrie et du Commerce, Gerald Tremblay, qui n'ont pas l'intention de répéter l'expérience de l'ex-ministre péquiste Rodrigue Biron, qui s'était cassé les dents sur un projet de privatisation des succursales de la Société des alcools.

«L'examen des diverses options de privatisation des opérations de cette société sera entrepris dès maintenant. L'analyse permettra de dégager l'approche de privatisation privilégiée», a indiqué le ministre André Bourbeau. Nous

tenons de bonne source que le plan de Rodrigue Biron sera étudié au complet pour voir ce qui peut en être tiré.

Il a tenu à rassurer les employés de la SAQ en affirmant que «le gouvernement s'assurera que les employés concernés seront traités équitablement».

«La Société des alcools du Québec se retrouve présentement dans un marché où la présence de l'État peut facilement être remise en question», estime le ministre Bourbeau.

Par ailleurs, c'est sous le couvert de la lutte contre l'évasion fiscale et la contrebande que le gouvernement accorde un bonbon aux consommateurs de vin. Les vins se vendant 12 \$ ou moins — ce qui représente la majorité des ventes de vin au Québec — coûteront donc aux amateurs un dollar de moins au maximum, la réduction décroissant avec l'augmentation du prix du vin.

Le gouvernement du Québec projette par ailleurs une entente avec le gouvernement du Canada, pour permettre à ce dernier de percevoir aux frontières les taxes applicables sur les boissons alcoolisées. Actuellement, une entente entre les deux gouvernements ne permet au ministère du Revenu canadien de percevoir aux frontières que la taxe sur le tabac et la TVQ.

Cette nouvelle entente englobera également la perception de la majoration établie par la SAQ sur les boissons alcoolisées apportées au Québec par un voyageur en provenance de l'étranger. La Loi sur la SAQ sera modifiée en conséquence.

Le travail au noir, les ventes d'alcool et les marchés aux puces dans le collimateur

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Le gouvernement du Québec entend faire la vie dure aux méthodes commerciales illégales et au travail au noir. La vente de l'alcool sera dorénavant plus étroitement surveillée, tandis que les marchés aux puces, qui connaissent une popularité croissante, n'échapperont plus aux obligations fiscales.

Québec prévoit ainsi récupérer quelque 143 millions \$, dès la première année d'application des nouvelles mesures.

«Nous voulons toucher les sommes qui nous sont dues. Ceci,

dans un souci d'équité. Il ne faut pas que les honnêtes citoyens soient privés de services gouvernementaux parce que d'autres négligent leurs responsabilités», a déclaré le ministre des Finances André Bourbeau, en annonçant une série de mesures de contrôle.

Les policiers et agents de la paix auront dorénavant le droit de fouiller les véhicules s'ils présumant que le conducteur transporte des alcools illégaux. Des amendes plus importantes seront par ailleurs imposées aux tenanciers de bars qui contrevennent aux lois.

D'ici la fin de l'année, tous les contenants de bière vendus dans les établissements licenciés de-

vront être spécialement marqués d'un timbre prouvant que les taxes ont été payées. Les contrevenants à la nouvelle directive devront déboursier de 325 \$ à 10 000 \$, selon la gravité de l'offense. Les permis de vente pourront être suspendus.

Le contenu des bouteilles de spiritueux pourra, en tout temps, être analysé.

En ce qui a trait au travail au noir, le ministre des Finances entend déboucher les contrevenants en scrutant les déclarations d'impôt des propriétaires d'immeubles locatifs. Ces derniers ne pourront plus soumettre des dépenses relatives à des rénovations, s'ils ne fournissent pas les noms des entreprises qui ont effectué les travaux.

Dans le but d'empêcher les commerçants qui vendent leurs marchandises dans des marchés aux puces de se soustraire à la perception et au versement de la TVQ, ils devront dorénavant s'inscrire comme mandataires au-

près du ministère du Revenu, dès qu'ils auront dépassé, dans une même année, cinq jours d'occupation d'espaces dans ces marchés.

Les exploitants des marchés aux puces devront afficher la liste des occupants de leurs espaces et la transmettre au ministère du Revenu qui effectuera les contrôles nécessaires.

Ces mesures, a soutenu M. Bourbeau, vise à mettre fin à la concurrence déloyale que les marchés aux puces permettent. De plus en plus, dans ces endroits très fréquentés, des marchandises neuves sont offertes.

Il ne sera par ailleurs plus possible, à compter du premier juin, d'éviter le paiement de la TVQ lors de l'achat d'un véhicule usagé, même si cette transaction se fait entre particuliers. L'utilisation des manuels d'évaluation «red book» dont se sert la Société de l'assurance automobile sera rendue obligatoire à compter de cette date.

Nouveau crédit remboursable pour un couple ayant deux enfants à charge-1994 (en dollars)

Revenu de travail du ménage	Taux du crédit en % des frais admissibles	Crédit pour 5 000 \$ de frais admissibles
18 000 et moins	75,0	3 750
20 000	65,0	3 250
22 000	55,0	2 750
25 000	47,0	2 350
50 000	40,0	2 000
55 000	38,0	1 900
60 000	33,0	1 650
68 000	27,0	1 350
69 000 et plus	26,4	1 320

Infographie La Presse

Sommaire des perspectives économiques (variation annuelle en %)

	1993	1994	1995	1995-1999
Production				
■ Produit intérieur réel	2,7	3,2	3,3	3,2
■ Produit intérieur brut	2,0	3,8	4,7	5,3
Éléments de la demande				
■ Ventes au détail	4,9	6,7	5,0	4,5
■ Mises en chantier ⁽¹⁾	34,0	35,6	40,2	44,0
■ Investissements non résidentiels	0,4	0,5	9,4	8,1
■ Exportations internationales de marchandises ⁽²⁾	15,3	6,7	6,0	6,6
Éléments de revenus				
■ Salaires et traitements	1,6	2,7	3,4	4,7
■ Revenu personnel	1,6	2,7	3,6	4,7
■ Bénéfices des sociétés	15,1	25,3	22,2	13,5
Marché du travail				
■ Population active	0,5	1,4	1,7	1,4
■ Emploi	0,2	2,1	1,9	1,8
- en milliers	7,0	61,0	57,0	58,0
■ Taux de chômage (niveau en %)	13,1	12,4	12,3	11,4 ⁽³⁾

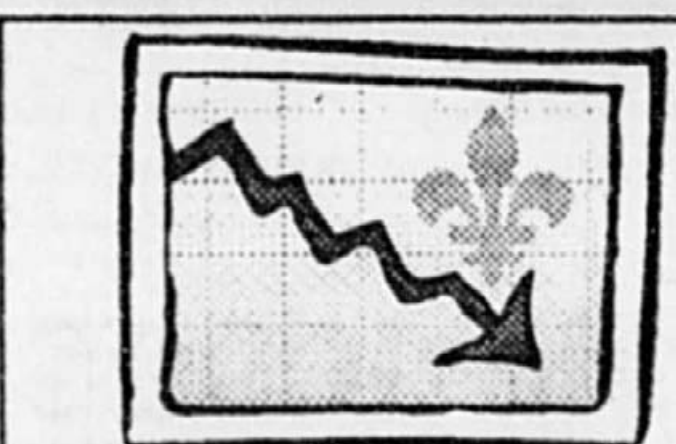
Note: (1) Milliers d'unités (2) Dollars constants de 1986 (3) Moyenne de la période. En 1999: 10,5%

Infographie La Presse

LES POINTS SAILLANTS DU BUDGET PROVINCIAL

MIVILLE TREMBLAY
QUÉBEC

DÉFICIT

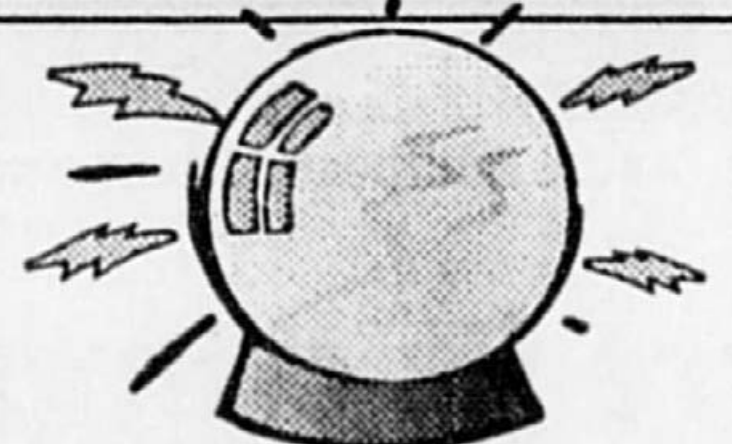


- Le déficit fut de 4,9 milliards de dollars l'an dernier, soit 750 millions de plus que prévu lors du précédent discours du budget.
- Pour le nouvel exercice, le déficit prévu est de 4,4 milliards, en baisse de 470 millions.
- La dette totale du Québec est de 65,7 milliards et représente 41 p. cent du produit intérieur brut.

À NOTER

Québec conserve son objectif d'éliminer le déficit et de dégager un premier surplus pour l'exercice 1998-99.

PRÉVISIONS

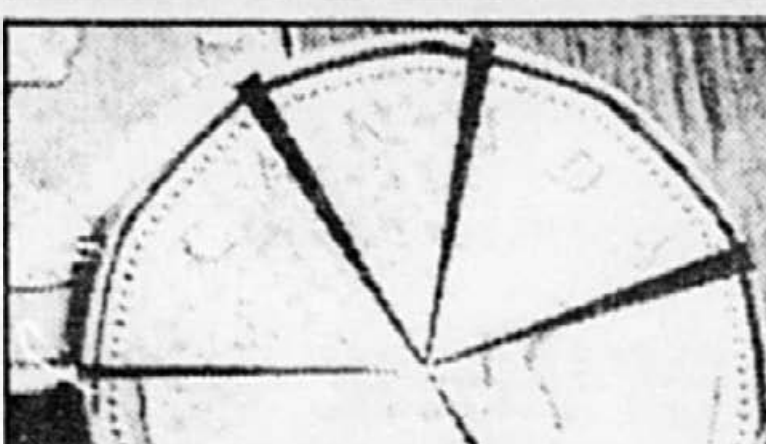


- La croissance réelle de l'économie sera de 3,2 p. cent cette année et de 3,3 p. cent en 1995. Elle fut de 2,7 p. cent en 1993.
- La création d'emplois sera de 61 000 cette année et de 57 000 l'an prochain. Elle ne fut que de 7000 l'an dernier.
- Le taux de chômage sera de 12,4 p. cent en 1994, contre 13,1 p. cent l'an dernier.
- Les taux d'intérêt vont baisser dans la deuxième moitié de l'année.

À NOTER

Le gouvernement aligne ses prévisions de croissance sur la moyenne faite dans le secteur privé.

CONTRÔLE DES DÉPENSES



- La croissance des dépenses de programmes est revue à la baisse: au lieu de 2,9 p. cent, elle sera de 1,7 p. cent. L'an dernier, elle était de 0,2 p. cent.
- Québec annonce un gel complet des dépenses pour les quatre prochaines années.
- Le gel global permet une hausse de 1 p. cent dans la santé, l'éducation et la sécurité du revenu, mais implique des baisses annuelles de 5 p. cent dans les autres secteurs.

À NOTER

Les réseaux de la santé et de l'éducation devront chacun comprimer leurs dépenses de 25 millions cette année et de 50 millions l'an prochain.

TVQ

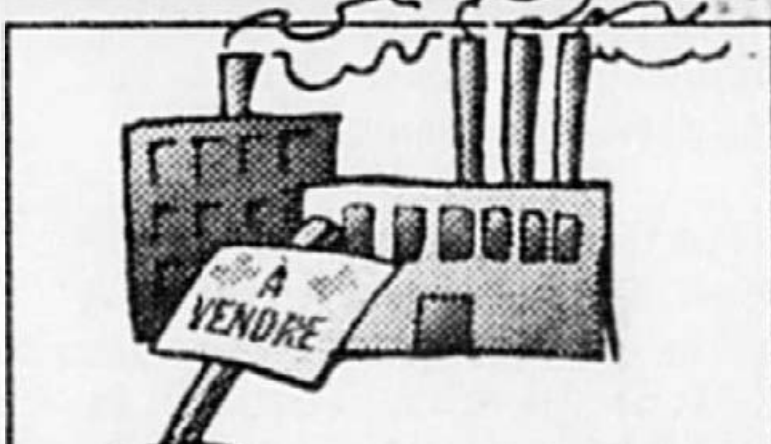


- Un taux unique pour la TVQ. Le taux sur les biens passe de 8 p. cent à 6,5 p. cent. Celui sur les services et les immeubles passe de 4 p. cent à 6,5 p. cent.
- Au total, les consommateurs paieront 144 millions de moins.
- Ristourne sur la TVQ versée aux acheteurs de maisons neuves de moins de 200 000 \$.

À NOTER

Québec présentera un projet de réglementation qui obligera les commerçants à afficher leurs prix de vente incluant les taxes.

PRIVATISATIONS



- Vente de filiales appartenant à REXFOR, SOQUIA, SOQUIP, la SGF, la Société immobilière du Québec et la SEPAQ (établissements de plein air).
- Revenus anticipés de 150 à 200 millions cette année, mais peu importants les années suivantes.
- Le gouvernement ne veut pas demeurer propriétaire à long terme d'activités industrielles, mais aider à réaliser des projets d'investissement.

À NOTER

Un flou délibéré entoure ces intentions pour ne pas nuire aux négociations sur le prix.

BUDGET 94



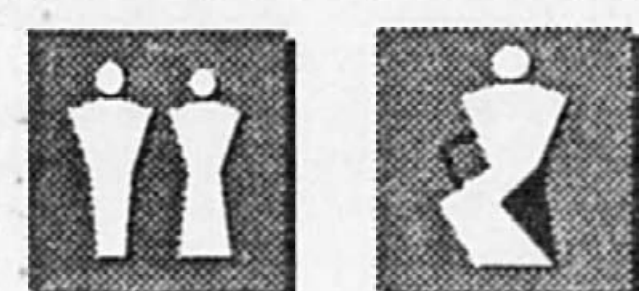
Impact de la TVQ sur le prix des maisons neuves

Impact des changements de la TVQ sur le prix d'une maison neuve selon la région (en dollars)

Région	Prix moyen	TVQ actuelle (8 %)	TVQ à 6,5 %	Remboursement de 36 %
Chicoutimi	79 814	3070	4988	-1796
Drummondville	87 682	3372	5480	-1973
Granby	92 601	3177	5163	-1859
Hull	121 514	4674	7595	-2734
Montréal	127 023	4886	7939	-2858
Québec	114 199	4392	7137	-2569
Saint-Jean (Richelieu)	99 560	3829	6223	-2240
Shawinigan	78 192	3007	4887	-1759
Sherbrooke	101 561	3906	6348	-2285
Trois-Rivières	85 379	3284	5336	-1921
Moyenne	118 177	4545	7386	-2659

Source: ministère des Finances du Québec

Fabienne Sallin -- (PC)



Impact du budget sur certains ménages (sans enfant)

Impact des mesures sur le revenu disponible de certains ménages pour 1994 (en dollars)

Revenu	10 000	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000
Couple sans enfant:						
• Un revenu de travail	s.o.	177	135	90	44	0
• Deux revenus de travail	s.o.	291	346	307	265	222
Célibataire de moins de 65 ans:						
• Vivant seul	196	158	115	71	25	0
• Partageant un logement	192	154	111	67	21	0
Couple de 65 ans ou plus sans enfant:						
• À la retraite	3	229	153	107	98	53
Célibataire de 65 ans ou plus à la retraite:						
• Vivant seul	47	201	122	76	67	36
• Partageant un logement	47	199	118	72	63	36

Source: ministère des Finances du Québec

Fabienne Sallin -- (PC)



Impact du budget sur certains ménages (avec enfants)

Impact des mesures sur le revenu disponible de certains ménages pour 1994 (en dollars)

Revenu	10 000	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000
Couple ayant 2 enfants:						
• Un revenu de travail	28	194	227	166	114	58
• Deux revenus de travail						
-services de garde non régis	215	1221	1193	1345	1393	763
-services de garde régis	177	933	1780	1550	1479	802
Couple ayant 1 enfant de moins de 5 ans:						
• Un revenu de travail	s.o.	163	171	119	65	9
• Deux revenus de travail						
-services de garde non régis	117	573	1113	1065	936	430
-services de garde régis	94	537	923	1065	936	430
Famille monoparentale ayant 1 enfant de moins de 5 ans:						
-services de garde non régis	292	326	593	731	423	72
-services de garde régis	234	489	624	731	423	72

L'impact important sur la catégorie des revenus de 20 000 \$ vise à rétablir une certaine équité dans l'imposition des contribuables.

Source: ministère des Finances du Québec

Fabienne Sallin -- (PC)

50 millions dans l'autoroute de l'information: 40 millions dans les infrastructures culturelles

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Le gouvernement du Québec, malgré la récente décision de la Cour suprême du Canada qui confirme l'entière compétence fédérale dans le domaine de la téléphonie, décide d'investir 50 millions pour participer au développement de la fameuse autoroute de l'information.

C'est ce qui a été annoncé hier soir par le ministre des Finances, André Bourbeau. Il a précisé que cette somme sera graduellement affectée à différents programmes de recherche au cours des deux prochaines années.

Rappelons que l'autoroute de l'information offrira une vaste gamme de services tels que services gouvernementaux, divertissements, services bancaires, télé-achats. Elle permettra de relier entre eux divers endroits tels les rési-

dences, les entreprises, les écoles, les hôpitaux.

Le ministre soutient que le Québec dispose d'une infrastructure de télécommunications comptant parmi les plus modernes du monde, ce qui permet tous les espoirs dans le développement de l'autoroute de l'information.

Le gouvernement Johnson a retenu quatre axes d'intervention pour soutenir le développement des nouvelles technologies de communication:

- la modernisation et le développement des infrastructures. À titre d'exemple, le réseau interordinateurs scientifiques québécois pourrait être modernisé pour permettre l'adhésion des composantes régionales de l'Université du Québec, des entreprises et d'autres utilisateurs de toutes les régions;

- l'appui du gouvernement à pour objectif d'accélérer le démarrage de projets majeurs d'investissements du secteur privé qui ont des retombées importantes pour le Québec;

40 000 vidéo-pokers illégaux devront disparaître avant juillet

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Les propriétaires de loteries vidéo devront s'empresser d'empocher des profits car les nouveaux appareils «légaux» de Loto Québec seront installés à compter du premier juillet. Les appareils actuellement «tolérés», devront alors être retirés de la circulation.

C'est ce qu'a confirmé hier le ministre des Finances, M. André Bourbeau, précisant que les nouveaux appareils, qui seront sous le contrôle de Loto Québec, généreront quelque 75 millions de revenus au trésor québécois dès la première année d'opération. Ces revenus pourraient atteindre 200 millions par année, une fois que

le système sera véritablement mis en place, partout au Québec.

Actuellement, quelque 40 000 appareils, propriétés de différentes firmes, échappent carrément à la surveillance de Québec. Les différents corps policiers qui ont analysé la rentabilité de ces appareils estiment à 500 millions le chiffre d'affaires des propriétaires.

Loto Québec prévoit installer quelque 15 000 nouveaux appareils, tous reliés à un ordinateur central pour permettre une surveillance constante.

M. Bourbeau dit espérer ne pas avoir à déclencher de vastes opérations policières pour mettre fin au jeu illégal, à compter du mois de juillet. «Les propriétaires actuels savent depuis longtemps qu'un nouveau système sera instauré.»

Loto Québec conservera 80 p.

cent des recettes, pour ensuite payer des dividendes au trésor québécois, tandis que le tenancier aura droit à 20 p. cent. La part qui reviendra au parieur est comprise dans le partage de 80-20 p. cent, explique-t-on au ministère des Finances.

Les propriétaires de bars et de dépanneurs qui exploitent actuellement des machines illégales, espèrent depuis longtemps que le gouvernement tolérera ce type de commerce lucratif. Plusieurs procédures judiciaires ont été entamées au cours des deux dernières années pour faire échec au projet gouvernemental.

Des amendes importantes sont prévues pour ceux qui défieront les nouvelles directives gouvernementales. La loi prévoit même la suspension des permis de vente d'alcool pour les contrevenants.

Les ministres mise sur une hausse des ventes au détail

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Les ménages québécois, encouragés par la détente des conditions du crédit, ont sensiblement augmenté la consommation de différents produits, au cours de la dernière année.

Avec une augmentation globale de 4,9 p. cent des ventes au détail, le ministre des Finances y voit des signes de reprise économique.

Plusieurs catégories de commerces de détail ont affiché des augmentations supérieures à la moyenne.

Du côté des biens durables, les magasins de meubles et d'appareils électroménagers ont notamment vu leurs ventes s'accroître de 8,9 p. cent. Les biens non périssables autres que l'automobile et les meubles, ont profité d'une hausse de 12,4 p. cent.

Les magasins de vêtements et chaussures ont progressé de 1,9 p. cent, les détaillants en alimenta-

tion de 4,7 p. cent, les ventes d'automobiles et de pièces de 4,5 p. cent.

C'est le domaine de l'habitation qui a continué de souffrir de la récession. Une baisse de 11 p. cent en 1993, par rapport à l'année précédente. Les mises en chantier se sont établies à 34 015 logements. Cette diminution est due à l'abondance de logements neufs non occupés.

L'ensemble des entreprises québécoises ont par ailleurs mieux performé, avec des profits déclarés en hausse de 15,1 p. cent.

Seul le Nouveau-Brunswick a présenté un budget équilibré

Presse Canadienne

QUÉBEC

Pour l'exercice 1994-1995, le déficit prévu sera de 4,4 milliards, en baisse par rapport aux 4,8 milliards de l'année précédente. La dette totale atteint quelque 66 milliards. Le budget pré-électoral d'hier ne comprend aucune coupe dans les dépenses, une réduction d'environ 700 millions de l'impôt et des taxes (sauf pour les services), tout en accordant un soutien aux familles.

ONTARIO

Le budget de la semaine dernière prévoit un déficit de 8,5 milliards, en baisse sur les 9,4 mil-

liards du précédent exercice. La dette totale atteint 87 milliards. On a offert une baisse des charges fiscales des employeurs en plus d'injecter 300 millions pour la relance de l'économie (programme d'infrastructures).

NOUVEAU-BRUNSWICK

Le budget du 25 février prévoit un surplus de 4,8 millions alors qu'il était de 131 millions (trois fois plus élevé que prévu). Pas de hausse des taxes et des impôts mais un gel des salaires dans la fonction publique et l'élimination de 600 postes dans la fonction publique.

Les prêts et bourses étendus à des étudiants du secondaire

■ Les étudiants du secondaire qui ont choisi le secteur professionnel auront désormais droit aux prêts et bourses, comme leur collègues des cégeps et des universités.

En dépit du taux de chômage, le Québec a toujours une pénurie d'employés spécialisés. Et pour combler cette lacune, le gouvernement a décidé d'intervenir pour garnir les banes vides des écoles secondaires du secteur professionnel.

On estime qu'un étudiant sur deux dans ce secteur, soit 28 000 personnes, se qualifieront pour une aide financière dans le cadre des prêts et bourses.

Ils pourront recevoir une assistance de 3000 \$ par année ce qui se traduira par une augmentation de 28 millions des dépenses du gouvernement.

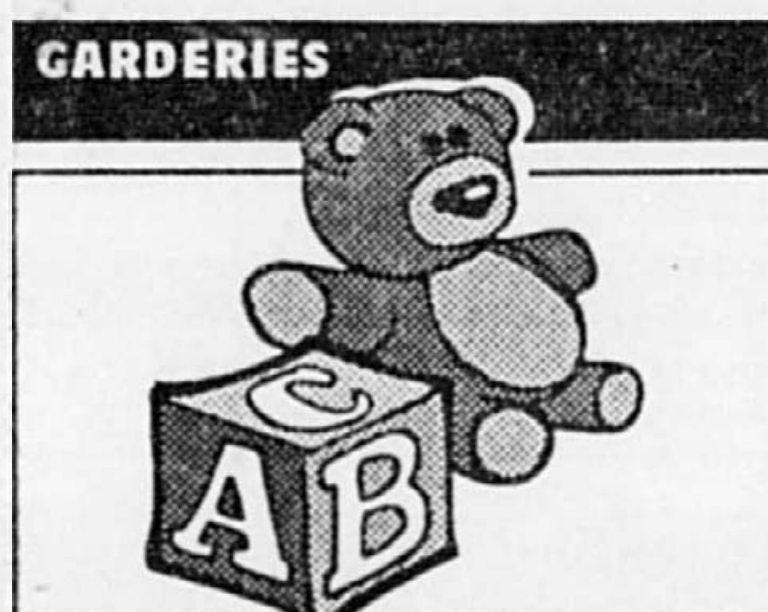
En revanche, cette mesure entraîne la disparition d'un programme d'assistance au logement disponible pour les étudiants du secteur professionnel, une économie de 12 millions pour Québec.

Pour les cinq prochaines années le coût net de ces admissions aux prêts et bourses sera de d'environ 16 et 22 millions par année.

Québec propose du même souffle de prolonger pour deux ans les crédits d'impôt remboursable pour la formation, mis en place en 1990-1991.

Pour les compagnies dont l'actif est de moins de 25 millions, le taux de crédit accordé est de 40 p. cent des dépenses admissibles — salaires frais de formation etc, jusqu'à concurrence de 10 000 \$.

Pour les plus grosses corporations, le taux sera de 20 p. cent et passera à 10 pour la formation accordée après la fin de 1994.



● Un crédit d'impôt remboursable remplace la déduction pour frais de garde. Le taux du crédit pourra atteindre 75 p. cent des dépenses admissibles. La mesure coûte 48 millions.

● Bonification de 13 millions de l'aide apportée aux parents à faibles revenus. Le montant maximal passera de 14,53 par jour à 17,60 à partir du 1er octobre.

● Un montant forfaitaire de 6,5 millions est consenti aux services de garde pour qu'ils augmentent les salaires de leur personnel.

À NOTER

Le montant forfaitaire finance une augmentation salariale jusqu'au 1er octobre. Après, les garderies devront augmenter leurs tarifs. L'aide additionnelle accordée aux parents couvrira la hausse.

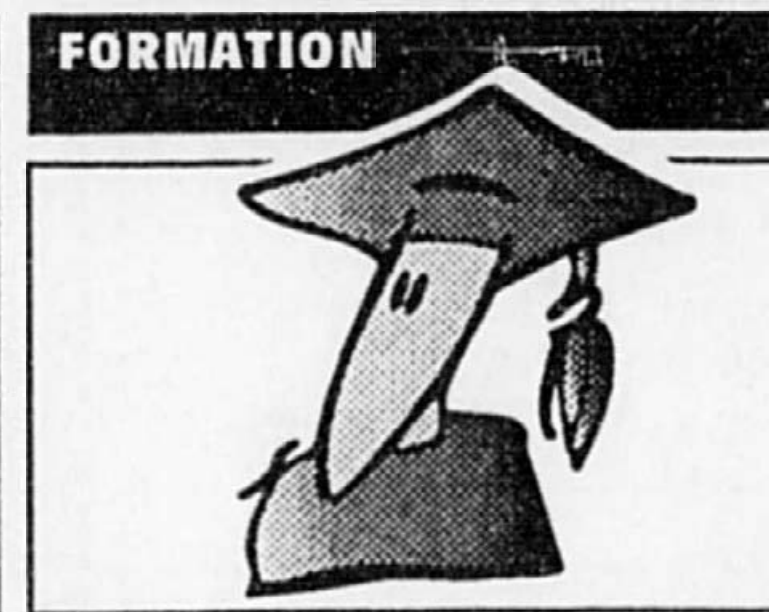


● Pour favoriser le maintien des personnes âgées à domicile, Québec apportera des modifications législatives donnant aux municipalités le pouvoir de reporter le paiement des taxes foncières.

● Le crédit d'impôt pour ceux qui hébergent leurs parents sera porté de 440 \$ à 550 \$.

À NOTER

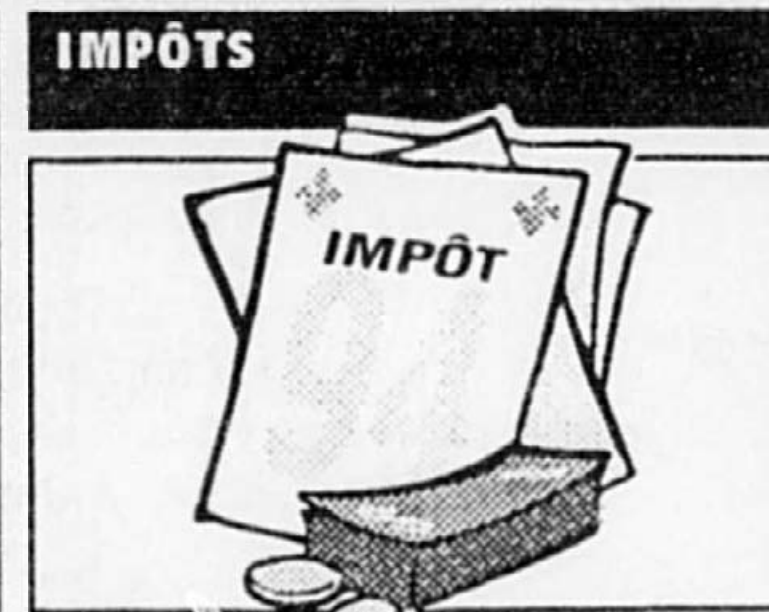
Québec maintient l'universalité du crédit d'impôt en raison de l'âge qu'Ottawa a aboli pour les plus fortunés.



● Les élèves en formation professionnelle de niveau secondaire, inscrits à plein temps, seront admissibles au programme de prêts et bourses.

À NOTER

Des crédits d'impôt à la formation accordés aux entreprises sont prolongés.



● Tous les contribuables dont l'impôt à payer au Québec est inférieur à 10 000 \$ profiteront d'une réduction d'impôt.

● Les deux tiers des 500 millions en baisse d'impôt iront aux personnes dont le revenu est inférieur à 25 000 \$.

● Le montant de la déduction pour le deuxième enfant à charge (et suivants) est porté de 2250 \$ à 2400 \$. La mesure coûte 17 millions.

À NOTER

Pour un couple ayant deux enfants, et dont le revenu familial est de 40 000 \$, la réduction est 347 \$.

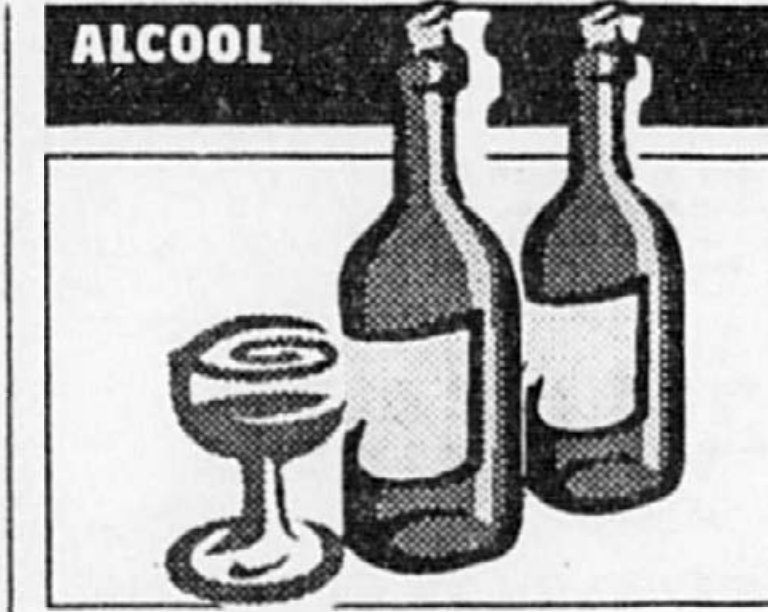


● Diminution de 2 p. cent de l'effectif de la fonction publique: 750 postes seront éliminés.

● Les dépenses d'opération des ministères seront réduites de 30 p. cent.

À NOTER

Les termes de la Loi 102 sur le contrôle des salaires seront respectés.



● Baisse du prix des vins de moins de 12 \$ la bouteille.

● Hausse des amendes pour lutter contre le commerce illégal des boissons alcooliques.

● Rétablissement du marquage de la bière vendue dans les bars et les restaurants. Certains s'approvisionnent dans les épiceries pour éviter de payer des droits.

À NOTER

La baisse des prix sur les vins pourra atteindre jusqu'à 1 \$ le litre.

BON PREMIER AU COEUR DE TORONTO

Dans le monde des affaires de Toronto, l'avenir appartient aux lève-tôt. Et pour ceux-là, il existe un moyen facile d'y arriver bons premiers. Air Ontario est la seule compagnie aérienne qui vous emmène au cœur de l'action, en plein centre-ville de Toronto, à 8 h 30, du lundi au vendredi.

Le service "lève-tôt" d'Air Ontario pour Toronto

LE PREMIER VOL SANS ESCALE
MONTREAL - CENTRE-VILLE DE
TORONTO À 6 H 45

airOntario



AIR ONTARIO, PARTENAIRE AÉRIEN D'AIR CANADA

Les gens d'affaires trouvent de bonnes surprises; les syndicats y voient de la poudre aux yeux

«Les Québécois avaient appris à se serrer la ceinture, pourquoi tout défaire?»

MAURICE JANNARD

■ Au lieu de profiter d'une bonne reprise économique pour réduire l'endettement de l'État, le gouvernement du Québec a choisi de présenter un budget pour plaire à l'électorat.

Nul n'a mieux exprimé ce leitmotiv chez les milieux d'affaires, en réaction au premier budget Johnson, que la Corporation professionnelle des administrateurs agréés du Québec, par la voix de son vice-président et directeur général, M. Richard Gagnon.

«C'est une occasion ratée d'amener le déficit à un niveau acceptable car le gouvernement a succombé à l'attrait électoral», a affirmé celui-ci à *La Presse*.

Qualifiant le déficit de 4,4 milliards de dollars d'acceptable, celui-ci doit constater que l'an prochain le manque à gagner du gouvernement sera plus élevé. «Les Québécois avaient appris à se serrer la ceinture, pourquoi tout défaire?», demande M. Gagnon.

Tout en déplorant le déficit élevé, le président de la Chambre de commerce du Québec, M. Michel Audet, souligne que le budget contient quelques bonnes surprises, la première étant l'uniformisation de la taxe de vente à 6,5 p. cent.

«Cela va simplifier la vie des commerçants et des PME», a dit ce dernier. Celui-ci trouve intéressante l'approche de Québec qui a privilégié la consommation. «C'est un bon diagnostic», a-t-il ajouté.

«Les exportations sont fortes et jusqu'ici, le consommateur était le maillon faible de la reprise.»

Une réaction assez semblable du côté du vice-président de la Fé-

dération canadienne de l'entreprise indépendante, M. Pierre Clérout, qui trouve que l'ampleur du déficit constitue toujours une mauvaise nouvelle.

Il critique aussi l'inaction de Québec concernant le maintien au même niveau de la taxe sur la masse salariale. «Le gouvernement aurait dû faire comme l'Ontario et réduire cette taxe», a-t-il déploré. Le coût d'embauche d'un nouvel employé reste trop coûteux, selon lui.

Par contre, il applaudit les changements dans la TVQ. «Plus de PME pourront faire un rapport à tous les trois mois et non chaque mois.»

De même, celui-ci croit que le remboursement de la taxe sur l'habitation favorisera grandement la construction de nouvelles mises en chantier.

Patronat

Le président du Conseil du patronat, M. Ghislain Dufour, critique vivement l'inaction de Québec face au déficit. «Je dis que pour le consommateur, ou 92 p. cent des gens, c'est un bon budget.»

Par contre, il aurait fallu prendre les 700 millions de réductions d'impôts et les appliquer au défi-

cit. «Malheureusement, le choix est là et il faudra vivre avec.»

Le représentant des entreprises estime qu'on ne peut continuer à hypothéquer les générations futures ainsi.

Syndicat

Joint par *La Presse*, le président de la Fédération québécoise des travailleurs (FTQ), M. Clément Godbout, n'a pas été tendre dans son commentaire.

«Le budget est mal fait, il nous a trahis», a-t-il lancé. «On nous avait promis de créer des emplois et au lieu de ça on frappe le secteur public.»

Selon lui, l'État réduira les effectifs de 2 p. cent et comprimera les dépenses de fonctionnement de 30 p. cent jusqu'à ce que le déficit soit réduit à zéro.

Les cadeaux offerts aux consommateurs ne justifient pas le prix à payer, a-t-il ajouté. «On enlève de l'expertise dans la fonction publique et cela est malsain pour le climat social.»

Même son de cloche du côté de la présidente de la Centrale des enseignants du Québec, Lorraine Pagé. «Le gouvernement tente de nous jeter de la poudre aux yeux», dit-elle d'emblée.

Les baisses d'impôts du minis-

tre Bourbeau surviennent après des hausses de taxes rétroactives décrétées par son prédécesseur l'an dernier.

Le président de l'Union des municipalités du Québec et maire de Chicoutimi, M. Ulric Blackburn, soutient que devant la taille du déficit il est urgent pour le gouvernement d'agir dans le dossier de la décentralisation.

Pour sa part, tout en se disant déçu du manque de volonté de redresser les finances publiques en comprimant davantage les dépenses, le président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, M. David Powell, juge intéressant la baisse d'impôts chez les consommateurs. «En favorisant le consommateur, la reprise devrait s'en trouver stimulée.»

Pour un gouvernement qui voulait créer de l'emploi, M. Powell trouve également qu'il n'y a rien pour les entreprises qui pourraient inciter ces dernières à embaucher de nouveaux employés.

M. Gagnon juge illogique le retournement de Québec. «L'an dernier, le chèque de paie était réduit doublement avec un impôt rétroactif jusqu'en janvier.» Cette fois-ci, le chèque de paie augmentera en juillet pour les raisons inverses.

Garderies: «Un pas dans la bonne direction, même si on est loin du compte», dit la CSN

ÉRIC TROTTIER

■ Les mesures annoncées hier soir par le ministre des Finances visant à aider les travailleuses de garderies et les parents sont «électorales», «décevantes» et «bonnes» à la fois.

«Le gouvernement nous accorde une hausse de salaire (de 1 \$ l'heure), mais jusqu'au 1er octobre seulement. Comme par hasard, c'est à peu près la date des élections... Après le 1er octobre, tout le fardeau des augmentations va reposer sur le dos des parents, qui devront subir une nouvelle hausse de tarifs», a expliqué Claudette Pitre-Robin, présidente de Concertation, un organisme regroupant 400 garderies sans but lucratif.

Autre son de cloche du président de la CSN, Gérard Larose, qui représente 173 garderies. Celui-ci estime que les mesures «constituent les seules sur lesquelles on peut être moins sévère, étant donné que le reste du budget est incroyablement...»

M. Larose estime que le montant forfaitaire accordé pour augmenter les salaires est «un pas dans la bonne direction, même si on est loin du compte». La CSN exige que le salaire des travailleuses de garderies soit augmenté de 3,50 \$ l'heure. A court terme, 1,50 \$ aurait été acceptable, dit le président. «Là, ils nous proposent 1 \$, mais ce n'est que temporaire... Cette mesure permet finalement au gouvernement de passer le paquet au prochain gouvernement...»

M. Larose ajoute cependant que la transformation de la déduction fiscale en crédits d'impôts aux familles ayant des en-

fants en garderie, de même que le budget de 13 millions pour aider les familles les plus pauvres sont de «bonnes mesures».

La présidente de la CEO, Lorraine Pagé, estime pour sa part que les mesures ne vont pas régler le problème de la discrimination salariale en milieu de garderies. «Le montant forfaitaire de 6,5 millions destiné à augmenter les salaires des travailleuses n'est plus garanti après le 1er octobre. Après cette date, le gouvernement va accorder un crédit d'impôt aux parents en espérant que cela permette aux garderies de hausser leurs tarifs. Rien de moins sûr, à mon avis.»

Monique Des Rivières, du Conseil du statut de la femme, croit que les deux mesures visant à aider les parents sont positives. «C'est encourageant d'augmenter de 1 \$ le salaire horaire des travailleuses. Le gouvernement reconnaît enfin qu'il a une responsabilité sur le salaire du personnel de garderies. Mais qu'arrivera-t-il en octobre? Les garderies vont devoir augmenter leurs tarifs pour conserver ces nouveaux salaires, sinon, on va revenir au point de départ.»

Les travailleuses de garderies vont tenir des assemblées générales au cours des prochains jours pour décider si cette série de mesures est suffisante pour qu'elles cessent les moyens de pression entrepris ces dernières semaines.

Duvet d'oie blanche
Directement du manufacturier

Durant 3 jours seulement:

- Vendredi 13 mai, de 10 h à 18 h
- Samedi 14 mai, de 10 h à 17 h
- Dimanche 15 mai, de 11 h à 17 h

Lit 1 place 49 \$ sans taxes
Grand / lit 2 places 79 \$ sans taxes
Très grand 89 \$ sans taxes

Couvre-duvet en coton brodé à partir de 15 \$
Couettes à prix réduits

Angle rues St-Urbain et du Mont-Royal
Suivez les flèches COUETTE
ARGENT COMPTANT SEULEMENT

Cinquième édition
LA CORVÉE DU MONT ROYAL

organisée par le Centre de la montagne inc.

DIMANCHE 15 MAI

Vaste nettoyage du mont Royal
Rendez hommage au plus bel espace vert de Montréal dans un esprit de corvée et de fête populaire.
Accueil et inscription entre 8:30 et 9:30 au chalet de la montagne.
T-shirt, gants de jardinage et lunches fournis.

Une collecte d'articles de plein air
Des articles dorment dans votre hangar.
Gants et bâtons de baseball, ballons, raquettes, vélos, articles de camping, etc.

Apportez les!
Le Centre de la montagne les redistribuera à une trentaine d'organismes oeuvrant auprès de jeunes et de familles démunies.
Dépôt entre 8:30 et 16:00 à la maison Smith et au chalet de la montagne.

Beau temps, mauvais temps.
Information: 844.4928
en collaboration avec:

La Presse **Ville de Montréal** **CKAC 730**

En raison de la tenue du Festival de la Santé, le boulevard Rosemont est-ouest et la rue Papineau nord-sud sont des artères de choix pour traverser la ville.
Nous suggérons aussi de prendre l'autobus no 11, à partir du métro Mont-Royal.

loto-québec

RÉSULTATS
loto-québec

GAGNANTS

6/6	1	2 438 938,60 \$
5/6+	3	243 893,80 \$
5/6	219	2 672,80 \$
4/6	13 818	81,20 \$
3/6	270 520	10 \$

Ventes totales: 16 851 283,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 600 000,00 \$
Prochain tirage:

Extra Tirage du 94-05-11

NUMEROS	LOTS
749400	100 000 \$
49400	1 000 \$
9400	250 \$
400	50 \$
00	10 \$
0	2 \$

Banco Tirage du 94-05-12

3	6	7	11	12
22	25	26	28	40
43	44	46	48	50
51	63	67	68	70

Prochain tirage: 94-05-13

T V A, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Importateur de reproductions antiques européennes

Table, jusqu'à 16 pi de long

Pour un temps limité. Économisez jusqu'à 50%

Meubles décorés à la main

Mobilart & R inc.
L'une des plus importantes salles d'exposition de designers au Canada.
Vente au prix de gros

6529, boul. Decarie (coin av. Plamondon) (514) 344-1400
Autoroute Decarie, sortie Queen Mary ou Jean-Talon

Il y a un mois, l'assassin de Fabiana Mitchell l'avait laissée pour morte à la porte de son appartement

MARCEL LAROCHE

■ Attaquée et rouée de coups il y a moins d'un mois par un inconnu qui l'avait laissée pour morte, devant la porte de son appartement du sud-ouest de la métropole, Fabiana Mitchell aurait été victime, vendredi dernier, du même agresseur qui l'a étranglée, puis noyée dans sa baignoire!

C'est à cette stupéfiante conclusion qu'en arrivent aujourd'hui les policiers de la CUM qui retiennent l'hypothèse voulant que l'assassin de la jeune femme de 20 ans soit le même individu qui l'avait auparavant agressée à coups de poing pour ensuite tenter de l'étouffer.

Fabiana Mitchell était morte depuis environ huit heures quand son cadavre a été découvert, vers 9h15 vendredi dernier, dans la baignoire de la salle de bains de l'appartement 2 du 5725, rue

Saint-Jacques Ouest, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal.

Lors de la macabre découverte effectuée par la mère de la victime qui habite le même immeuble à logements, le corps gisait complètement vêtu, à demi-submergé dans la baignoire remplie d'eau.

Les policiers du poste 15 de la CUM, appelés sur les lieux, ont procédé aux constatations d'usage, croyant à première vue que la victime, mère d'un bébé d'un an retrouvé en pleurs dans l'appartement, avait pu être frappée d'un quelconque malaise.

L'autopsie pratiquée lundi par



Fabiana Mitchell

le pathologiste Claude Pothel, du laboratoire de médecine légale de Montréal, a cependant démontré que la victime avait été étranglée avant d'être noyée dans la baignoire de son appartement.

L'enquête sur ce 19^e meurtre a aussitôt été transférée aux sergents-détectives Michel Roussy et Daniel Heffernan, sous les ordres du lieutenant-détective Claude Lachapelle, de la section des homicides de la police de la CUM.

C'est en scrutant le passé de Fabiana Mitchell que les policiers ont découvert que cette jeune immigrante originaire d'Antigua avait été victime d'une mystérieuse agression survenue le 11 avril dernier, à la porte de son domicile où elle vit seule avec son fils.

Retrouvée inconsciente dans le corridor de l'immeuble, Fabiana Mitchell avait dû être transportée à l'hôpital, souffrant de blessures à la tête. Le rapport médical faisait également état d'ecchymoses

à la base du cou s'apparentant à des marques de strangulation.

Même si elle avait officiellement porté plainte à la police, cette jeune prestataire d'aide sociale s'est toujours montrée très évasive sur les circonstances entourant cette agression, allant même jusqu'à refuser de donner un quelconque signalement de l'individu qui l'avait sauvagement rouée de coups.

Malgré le peu de collaboration de Fabiana Mitchell qui était retournée vivre dans le même immeuble à sa sortie d'hôpital, les policiers ont interrogé plusieurs connaissances de la jeune femme, dont un individu dans la vingtaine habitant la même conciergerie.

Les enquêteurs de la CUM étaient toujours à la recherche de l'auteur de cette agression lorsque Fabiana Mitchell, la seule personne susceptible de les aider, a été découverte étranglée et noyée dans sa baignoire.

Tenant d'obtenir la clémence de la cour, l'avocate de Danielle Ouimet évoque le cas de Nathalie Simard

YVES BOISVERT

■ L'avocate de Danielle Ouimet ayant présenté de nouveaux arguments en faveur d'une «absolution complète» de sa cliente, le juge Rolande Matte a reporté au 6 juillet sa décision sur la peine à lui imposer.

Me Christine Gagnon a invoqué à nouveau les contrats perdus par sa cliente à la suite de sa condamnation pour publicité trompeuse, le mois dernier. Elle a dit que sa cliente avait été amplement punie par la couverture médiatique.

«C'est la rançon de la gloire...» a lancé le juge Matte.

Me Gagnon a alors plaidé que «le public trouverait peut-être étrange que Nathalie Simard im-

pliquée dans une fraude» (c'est en fait une tentative de fraude), ait été condamnée à 2000 \$ d'amende tandis que le ministère public réclame 15 000 \$ d'amende pour sa cliente.

Ce à quoi le juge Matte a répondu à Me Gagnon que Nathalie Simard, qui a plaidé coupable le mois dernier, était impliquée dans un seul événement, tandis que Mme Ouimet a été déclarée coupable de 22 actes de publicité trompeuse.

L'avocate a dit au juge qu'il n'y avait pas de preuve permettant de conclure que Mme Ouimet avait été impliquée dans la répétition des actes de cette publicité trompeuse, toujours la même, au fond. «On aurait pu porter une seule accusation», a-t-elle dit.

Me Gilles Ouimet, de la Couronne, a rappelé que l'artiste Paolo Noel, déclaré coupable d'une infraction semblable en 1989, avait été condamné à 15 000 \$ d'amende. Il a ajouté que les promoteurs des produits bidons mis en marché dans de telles opérations sont condamnés à des

amendes plus importantes.

L'ex-avocat Louis-Luc Roy, qui a été condamné plus d'une fois pour publicité trompeuse et qui était en arrière de la crème «Supra-Derm» de Mme Ouimet, pourrait ainsi devoir payer quelque 25 000 \$, si la recommandation de la Couronne est suivie.

Dan Tautu comparait pour le meurtre de sa famille

■ Dan Tautu a comparu hier après-midi en chaise roulante, devant le juge Guy Fortier, afin d'être accusé du triple meurtre de sa femme et de ses deux filles.

Tautu, 42 ans, est accusé d'avoir assassiné à coups de bâton de baseball sa femme Mikaela, 41 ans, ainsi que ses filles Diana, 14 ans, et Delia, 16 ans, le 3 mai, dans l'appartement de la famille, à Pointe-Claire.

Le couple Tautu, d'origine roumaine, exploitait un laboratoire de prothèses dentaires à Pointe-Claire, dans l'Ouest de l'île de Montréal. Depuis quelque temps, le labo souffrait de difficultés financières importantes. Avant de se livrer à ses actes désespérés, Tautu aurait mis le feu au laboratoire.

L'homme aurait tué les membres de sa famille durant leur sommeil. Il a ensuite tenté de s'enlever la vie en se tranchant des veines, mais les policiers l'ont retrouvé dans son sang, agonisant. Il est soigné à l'hôpital depuis une semaine.

Tautu reviendra au palais de

justice de Montréal le 17 mai, afin que soit fixée la date de son enquête préliminaire.



GRATUIT
Catalogue d'Articles
ÉROTiques
Lingerie Vidéo

XXX

Faites-moi parvenir gratuitement et sans obligation le CATALOGUE COULEUR de 64 pages en français

Nom _____ PR _____

Adresse _____

App. _____ Bte _____

Ville _____

Code postal _____

1 Seul Endroit

S.D. VARIATIONS Inc.
1818 av. Laurier Est
Montréal, PQ
H2H 1B2

Entre Papineau et DeLorimier

(514) 682-4575

ENCAN

DES CENTAINES ET DES CENTAINES D'ARTICLES À VENDRE SANS MINIMUM OU RÉSERVE, TOUS À VENDRE AU PLUS OFFRANT; AUSSI:

- Par ordre du syndicat Litwin Boyadjan, Empire a été chargé de vendre les œuvres d'art de Impact Ruga;
- Une grande sélection de meubles de styles Chippendale, gothique et Louis XV, comprenant des mobiliers de salle à manger, de chambre à coucher et de salon en chêne, noyer, acajou, etc.
- Des centaines de tapis persans tissés à la main, allant des tapis de couloir aux tapis pleins grandeur, incluant des Kashan, Isfahan, Tabriz, etc., à vendre sans prix minimal au plus offrant, quel que soit le prix;
- Collection d'œuvres d'art canadiennes et européennes présentant des pièces modernes et classiques;
- Beaucoup plus pour plusieurs intérêts privés et/ou commerciaux.

Goodridge Roberts H/p, 20" x 24"	Louis Icart Collection de gravures	Garniture de cheminée 3m x 3m
Bureau Newport en acajou sculpté	Paire de torchères en bronze	Paire de fauteuils style Adam
Oeuvres d'art style européen	Poire d'oriental en ivoire	Superbe console en acajou sculpté
Appareil-photo ancien	Porcelaine de Paris Service à dessert	Rare et superbe tapis Mahi-Tabriz orné de soie, 13' x 20'
COMPRENANT: Oeuvres d'art, meubles de salle à manger, de chambre à coucher et de salon, porcelaines, horloges, articles en argent, bijoux, bronzes, ivoires, montres, lustres, lampes, monnaies, vaisselle, tapis, antiquités, pièces de collection, etc.; des centaines d'articles à vendre sans prix minimal ou de réserve, ce qui signifie de bonnes affaires et des prix avantageux disponibles. PROFITEZ-EN! EMPIRE ENCANS EMPIRE 5500 Paré, Montréal, Québec Tél.: (514) 737-6586		

GUCCI

MONTRES

UN NOM QUI DIT TOUT...

EN EXCLUSIVITÉ CHEZ:

Bijouterie Bassi
9654, boul. St-Michel

Bijouterie Choquette
524, rue Mondor
St-Hyacinthe

Bijouterie Cité Dorée
9238, boul. Lacordaire
St-Léonard

Bijouterie Dominic
6810, boul. St-Laurent

Bijouterie Italienne
192, rue St-Zotique Est

Bijouterie Joël
Carrefour Laval
Place Montréal Trust

Bijouterie Valentino
5825, rue Bélanger Est
St-Léonard

Château d'Ivoire
2020, rue de la Montagne

Doucet
Promenades St-Bruno
Mail Champlain
Centre commercial Fairview

Eaton
677, rue Ste-Catherine O.

Everest
8910, rue Lajeunesse

Fedi Inc.
6975 A, rue St-Hubert

G.-L. Turcot
Le Château Champlain

Galazzo
Place Rosemère
Centre commercial Duvernay

Henry Birks & Sons
1240, square Phillips
Centre commercial Fairview
Centre commercial Rockland
Carrefour Laval
Promenades St-Bruno
Mail Champlain

Holt Renfrew
1300, rue Sherbrooke O.
Centre commercial Rockland

J. Omer Roy & Fils
1658, av. du Mont-Royal E.

J.-C. Rivet
6079, rue Monk
207, rue Woodstock
St-Lambert

Latendresse
Les Galeries d'Anjou
Beloil

Les Chemins d'Or
5837, rue Jean-Talon E.
4128, rue Jean-Talon E.

Lucas Charbonneau
(Ogilvy)
1307, rue Ste-Catherine O.

Roger Roy
935, rue de La Gauchetière
Siège du CN

D'Afghanistan, de Chine, de l'Inde, d'Iran, du Pakistan et de Russie...

TAPIS D'ORIENT
VENTE D'ENTREPÔT
DE
TAPIS ORIENTAUX CHINOIS
SUPER 90, SUPER 80 ET 120 LIGNES
TAPIS ORIENTAUX INDIENS
9 pi x 12 pi (approx.)
À PARTIR DE 399 \$ TAXES INCL.

PRIX DE LIQUIDATION: DE 10 À 50 % PLUS BAS QUE CEUX DES GRANDS MAGASINS À SUCCURSALES.

RAYMOND & HELLER
Fondé en 1929

Le magasin-entrepôt de tapis d'Orient de Montréal
6681, avenue du Parc, Montréal - 271-7750
(angle rue Saint-Zotique, entre les rues Beaubien et Beaudry)

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au jeudi: 8 h 30 à 17 h
Vendredi: 8 h 30 à 17 h
Samedi: 10 h à 17 h
Dimanche: 11 h 30 à 16 h 30

SERVICES SPÉCIAUX
Nettoyage: Système exclusif de nettoyage par vapeur à haute température qui agit sur l'ensemble du tapis sans l'abîmer. Réparation: Réfection des têtes de tapis, remplacement des laines, réparation des têtes de tapis, réparation des têtes de tapis, réparation des têtes de tapis.

Depuis 1899

De belles aubaines estivales pour remonter votre garde-robe et votre moral

Économisez 11\$

CHEMISES À MANCHES COURTES

Ord. 37⁵⁰\$ Maintenant 26⁵⁰\$

Grandeurs 14 1/2 à 18 • Blanc, écru ou bleu, et une grande sélection de rayures estivales.

HOMMES DE TAILLE FORTE

Chemises habillées dans les grandeurs 17 à 20 seulement 29.99\$ à nos boutiques exécutives: 960 Ste-Catherine Ouest • 866-7711 Le Carrefour Laval • 687-1489

Économisez 25\$ à 60\$

CRAVATES EN SOIE D'ITALIE

Ord. 50\$-85\$ Maintenant 25\$

Grande sélection de nouveaux motifs
Abstraites • Floraux • Imagées

Cravates extra-longues pour hommes de taille fortes au même prix à nos boutiques exécutives - 960 Ste-Catherine O. & Carrefour Laval.

MOUCHOIRS DE POCHE EN SOIE

Ord. 20\$-30\$ Maintenant 5\$

Économisez 17⁵⁰\$ à 27⁵⁰\$

CHEMISES À MANCHES LONGUES DE PREMIÈRE QUALITÉ

Grande sélection de motifs rayées

Ordinaire 47⁵⁰\$-67⁵⁰\$ 30\$ à 39⁹⁹\$

960 Ste-Catherine O. • Galeries d'Anjou
Centre Rockland • Promenades St-Bruno
Carrefour Laval • Fairview Pte-Claire
Mail Champlain Brossard • La Place Vertu
Fameux entrepôt 2050-2056, Bleury

American Express, Visa, MasterCard, Diners, Interac, A. Gold & Sons

Une jeune handicapée, refusée à Notre-Dame, déboutée en Cour supérieure

Le juge Denis Lévesque estime que la discrimination pratiquée par le collège est justifiée par son «projet éducatif»

YVES BOISVERT

■ Un collège privé a le droit de refuser des handicapés qui ne sont pas aptes à suivre ses cours d'éducation physique, dans la mesure où ces cours s'inscrivent dans un «projet éducatif».

Voilà ce que vient de décider le juge Denis Lévesque, de la Cour supérieure, en rejetant la poursuite qu'avait inscrite contre le Collège Notre-Dame une adolescente légèrement handicapée.

Maud Angrignon, maintenant âgée de 20 ans, est atteinte d'une «dyslexie spastique», qui l'empêche de marcher et courir parfaitement bien. Elle marche, cependant, et court, mais plus difficilement, et n'a jamais eu besoin d'une chaise roulante pour se déplacer.

Au mois de décembre 1985, quand elle avait 11 ans, cette élève douée de l'école Notre-Dame-des-Neiges s'était présen-

tée aux examens du Collège Notre-Dame, situé en face de l'Oratoire Saint-Joseph, Chemin Queen Mary.

On lui envoyait au mois de janvier 1986 une lettre de refus impersonnelle, qui n'invoquait aucun motif précis. En s'informant davantage, le père de Maud, Pierre Angrignon, apprend que c'est son handicap physique qui a causé ce refus, car elle avait très bien réussi tous les examens.

Le collège, en effet, est connu pour l'accent qu'il met sur l'éducation physique. Les responsables du collège invoquaient l'impossibilité pour Maud de «suivre adéquatement les cours d'éducation physique» et des «problèmes de déplacement» dans le collège de cinq étages, et d'un édifice à l'autre. Le collège admet certains handicapés, mais sans les dispenser d'aucune activité.

Le collège n'avait pas fait passer de test à l'élève, mais, simple-

ment sur «observation», l'avait jugée inadmissible.

M. Angrignon a exigé une lettre d'excuse, que le collège n'a pas voulu lui fournir.

La conciliation échoue

Le 20 août 1986, le père s'est plaint auprès de la Commission des droits de la personne, pour cause de discrimination fondée sur le handicap. La commission, après enquête, lui donnait raison. Le 9 décembre 1988, les commissaires concluaient en effet qu'il y avait lieu de tenter la conciliation entre le collège et la famille Angrignon — conciliation qui a échoué.

Fin décembre, la commission mandatait ses avocats de poursuivre, au nom de Maud et son père, le collège en dommages-intérêts. Ils réclamaient 4800 \$ en dommages moraux et matériels, et réclamaient un ordre au collège de cesser la discrimination envers les handicapés.

Le collège a combattu la commission en prétendant (entre autres) qu'elle n'avait pas le droit de le poursuivre sans faire une enquête plus approfondie. Tous les arguments (hautement techniques) du collège ont été rejetés par le juge Lévesque: la commission n'a commis aucune illégalité.

Mais le juge Lévesque n'a pas pour autant donné raison à Maud.

En effet, le juge Lévesque estime que le collège a réussi à justifier la discrimination qu'il pratique concernant le handicap physique. L'article 20 de la Charte québécoise des droits de la personne stipule en effet qu'une «exclusion ou préférence» fondée sur les «aptitudes» physiques est réputée non discriminatoire si elle est justifiée pour les qualités requises pour un emploi, ou si elle est «justifiée par le caractère éducatif d'une institution à but non lucratif».

L'avocate de la commission (Béatrice Vizkelety) a plaidé que le collège, bien que privé, est subventionné largement et doit répondre aux mêmes critères que les institutions publiques.

«Le collège peut imposer de bonne foi un programme enrichi et obligatoire sans perdre sa subvention», répond le juge. Il signale que l'exception de l'article 20 ne s'applique pas aux institutions publiques.

Le juge Lévesque rejette donc les demandes de Maud.

Déception

«Je trouve ça aberrant; ça en prend beaucoup pour faire bouger les choses!», a dit Maud, qui étudie en communication à l'UQAM. La jeune femme a fait son cours secondaire à la Villa Sainte-Marceline, puis a étudié au collège Jean-de-Brébeuf. Elle dit y avoir été accueillie avec une gran-

de courtoisie, même s'il n'y avait pas beaucoup (ou pas du tout) d'installations. «Je n'ai jamais rien réclamé, d'ailleurs. Je n'ai pas besoin d'ascenseurs. Mais je ne comprends pas pourquoi le collège n'assouplit pas ses critères d'admission. Qu'ils donnent au moins la chance aux gens de démontrer ce qu'ils peuvent faire!»

Maud explique qu'elle demeure dans le quartier Côte-des-Neiges, et voulait, avec la plupart de ses amis, aller à Notre-Dame. «Je n'avais jamais pensé qu'il y aurait des problèmes.»

Elle souhaite maintenant que la commission en appelle devant la Cour d'appel. «Je ne fais pas ça pour moi, mais pour faire bouger les choses. Pour les autres. Pourquoi faudrait-il faire des ghettos? Pourquoi les handicapés ne pourraient-ils pas fréquenter un milieu 'normal'? C'est aussi bénéfique pour les handicapés que pour les gens 'normaux'», dit-elle.

SEARS

Attendez-vous à plus
relaxer...

jouer...

la réclame

profiter du soleil

Plein air

travailler dans le jardin...



**BARBECUE
KENMORE^{MD}
AVEC BOUTEILLE**

1999⁹⁹

Ch. Sears ord. 239,99

Rabais 40\$. Modèle 40 000 BTU avec brûleur latéral 12 000 BTU. Surface de cuisson de 540 po. ca. Allumeur rotatif à étincelles multiples pour allumage sûr; une exclusivité Kenmore. N° 30443.

**PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU MERCREDI
25 MAI 1994, DANS LA LIMITE DES STOCKS
DISPONIBLES**

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444. St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.



RIEN QUE 399⁹⁹ Ch. Ord. 499,99

Rabais 100\$. Tondeuse CRAFTSMAN^{MD} 22" automotrice à essence, ensachage arrière. Modèle 3 en 1 avec "Quick Trim". Pour ensacher, éjecter ou déchiqueter l'herbe. N° 36462. Ensacheuse incluse

RIEN QUE 3⁹⁹ Ch.

Chaise en résine, empilable pour rangement. Garantie* de 5 ans. N° 98879. *Détails de la garantie en magasin

Ens. de patio 11 pièces rayé blanc/vert. 4 chaises empilables, 4 coussins, table ronde 36" en résine, parasol et socle. Tous les meubles en résine sont garantis* 5 ans. Ens. 99,99

Rabais 40\$. Ens. de golf 11 pièces avec grands bois et fers. Pour droitiers, gauchers ou droitiers. N° 31546-8. Sears ord. 329,99. Ens. 289,99



RIEN QUE 159⁹⁹ Ch. Ord. 199,99

Rabais 40\$. Bicyclette tout terrain 18 vitesses à système d'indexation Shimano. Pour femmes, cadre 18.5"; pour hommes, cadres 20 et 22". N° 27673-5. Pour bicyclettes, léger assemblage requis. Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears

Record pour une toile de Gustav Klimt: 11,6 millions

Agence France-Presse
NEW YORK

Une très belle toile de Gustav Klimt, *Dame mit fächer* (Femme à l'éventail), vendue 11,6 millions de dollars chez Sotheby's, un nouveau record pour l'artiste (ancien record 5,5 millions en 1987), a illuminé les grandes enchères de printemps à New York et a tempéré la morosité issue de trois soirées de vente médiocre.

Sur 69 lots impressionnistes et modernes proposés à la vente, 14 ont été vendus au dessus de l'estimation haute, 16 ont été adjugés dans la fourchette et 39 en dessous de l'estimation basse. Les vendeurs ont fait jouer leur droit de retrait pour 19 œuvres. Mais comme la veille chez Christie's, la moitié des lots avaient été retirés de la vente pour cause d'enchères trop basses, les responsables de Sotheby's affaiblissent leur satisfaction.

« Nous avions quelques inquiétudes avant la vente, ce n'est pas un marché facile, mais nous sommes satisfaits des résultats », a affirmé Alexander Apsis, spécialiste des ventes impressionnistes et modernes chez Sotheby's.

Le contexte économique actuel, avec une hausse des taux d'intérêts, n'est pas favorable aux gens qui veulent investir dans l'art. Les mauvaises résultats enregistrés la veille ont modifié l'attitude des vendeurs qui ont accepté de baisser les niveaux de retrait de vente.

De bonnes affaires

Grâce à cela, certains acheteurs ont réalisé de bonnes affaires. Une nature morte de Renoir, estimée au minimum 600 000 dollars a été vendue 464 000 dollars. La promenade à Montmartre du même auteur estimée au minimum 1,5 million est partie à 1,3 million. Une jolie toile de Léger *Deux femmes au bouquet*, estimée au moins un million a été vendue 827 000 dollars et un délicat Miro de 1938 *Les flammes du soleil* rendent hystérique la fleur du désert, estimé au moins 1,5 million, a été vendu 1,25 million de dollars.

Parmi les bonnes surprises, *Composition Numéro 8* de Piet Mondrian, estimée entre 4 et 5 millions a été vendue 5,6 millions de dollars et *Péniche sur la Seine* de Maurice de Vlaminck est partie à 2,1 millions.

En revanche, une sculpture de Constantin Brancusi estimée un minimum de 7 millions n'a pas dépassé 6 millions et a été retirée de la vente, comme un Monet peint à Venise en 1908, *Le grand canal et Santa Maria della Salute*, estimé au minimum 7 millions n'a pas dépassé le cap de 5,7 millions. Ce prix semble bon si on se rappelle qu'une toile de la même série avait été vendue 526 000 dollars en 1979 à Paris, et mauvais lors qu'on considère qu'elle avait été revendue 11,5 millions de dollars en 1989.

L'euphorie de la fin des années 1980 est bien terminée. Un particulier qui avait acheté une toile de Bonnard *Les Coquelicots* 3,1 millions de dollars en 1990 à New York a été content de la revendre 1,5 million.

Dans le même temps, les ventes organisées chez Christie's, pour des œuvres de moindre de valeur, ont été bonnes puisque 80 pour cent des lots ont trouvé preneurs.

L'art contemporain va mal, et pour les modernes et les impressionnistes, il y a des messages contradictoires. « Pour être franc, on ne comprend pas bien ce qui se passe », a indiqué un marchand d'art new-yorkais sous le couvert de l'anonymat.

Motown et les Marvelettes

Le coup d'envoi d'une décennie où la musique noire allait prendre sa place

PHILIPPE REZZONICO
de la Presse Canadienne

Malgré toute leur renommée, Stevie Wonder, les Supremes, Marvin Gaye, les Temptations et les Four Tops ne peuvent revendiquer le premier succès numéro un de Motown simultanément sur les palmarès Pop et Rhythm and Blues.

Quand les Marvelettes ont réussi ce double historique avec *Please Mr. Postman* le 11 décembre 1961, ce fut le coup d'envoi d'une décennie où la musique noire allait prendre la place qui lui revenait dans la culture populaire.

Négligée pour des raisons évidentes par les radiodiffuseurs blancs dans les années 50, la « Black Music » allait se retrouver sans opposition aux États-Unis au début des années 60. Comme les rockeurs des « fifties » étaient disparus ou n'avaient plus la cote, l'Amérique blanche n'en avait que pour les « Teenage Idols » genre Bobby Darin et Fabian et les très sages Beach Boys.

Si Motown ne monopolisait pas tous les grands artistes noirs du moment (le jeune James Brown était chez King et Jackie Wilson chez Atlantic), le succès de la firme de Berry Gordy s'explique autant pour des raisons sociales que musicales: Motown, c'était la réussite commerciale d'un Noir pour les Noirs.

Afin de ne pas restreindre l'histoire de Motown au souvenir de ses gros canons, la compagnie née sous le nom de Tamla Records en 1958 a profité du 35^e anniversaire, en 1993, pour saluer son trio de pionnières sous la forme de coffrets doubles revampés. Redécouverte.

La reine Mary

Diana Ross a été indiscutablement la reine de Motown mais... après la période Mary Wells. Rien ne semblait destiner la petite Mary à une carrière de chanteuse. En 1961, elle a 16 ans quand elle rencontre Gordy dans une soirée et lui offre *Bye Bye Baby* qu'elle vient de composer. Gordy l'invite à chanter sa composition devant lui séance tenante. Si Wells a seulement démontré la moitié de la ferveur qui émane de cette première pièce du double compact devant Gordy, on comprend pourquoi ce dernier l'a embauchée sur-le-champ.

En trois ans, Wells inscrira 13



Avec les compacts doubles *Deliver*, *Looking Black* et *Live Wire*, Motown souligne l'apport des Marvelettes, de Mary Wells et de Martha Reeves and the Vandellas dans l'histoire de la firme de Detroit.

succès Pop ou Rhythm and Blues, dont trois numéros un: *You Beat Me To The Punch*, *Two Lovers* et le classique *My Guy*, qui fit l'unanimité sur les deux palmarès. Mais au-delà des succès commerciaux, on retient la qualité constante des œuvres dont un bon nombre ont été écrites par Smokey Robinson.

Pas moins de 11 chansons non éditées se retrouvent sur la compilation, incluant un duo avec Robinson. Ambiances feutrées ou rythmées, voix langoureuse ou plus rauque, Wells semblait s'adapter à tous les styles. Elle surprit tout le monde avec son départ de Motown en 1964 et jamais elle ne connut de succès ailleurs. Atteinte d'un cancer de la gorge, elle mourut des suites d'une longue maladie le 26 juillet 1992.

Les Supremes ont été le plus grand des super-groupes de Motown, mais Martha Reeves and The Vandellas est celui qui a ouvert la voie aux autres. Bien avant que *Baby Love* ne soit au palmarès,

Reeves et ses copines dominaient les ondes. Le duo le plus chaud de 1963, *Heatwave* et *Quicksand*, ainsi que *Live Wire* et *In My Lonely Room* ont rapidement imposé le band qui a été quintette, quatuor ou trio selon le cas. Rosalyn Ashford, Betty Kelly, Annette Sterling, Gloria Williamson, Lois Reeves et Sandra Tilley ont formé les Vandellas entre 1962 à 1972.

Qui n'a pas dansé sur *Dancing In The Streets*? Même Jagger et Bowie ont cru bon de reprendre ce classique. Avec *Nowhere to Run*, *My Baby Loves Me*, *I'm Ready For Love* et *Jimmy Mack*, les Vandellas n'ont pas été balayés par les Supremes qui étaient au sommet de leur gloire au milieu des années 60.

Le groupe a connu une baisse en fin de décennie, imputable en partie au fait que les auteurs-compositeurs de Motown (Robinson, Brian et Edward Holland et Lamont Dozier) composaient comme si la bande de Diana allait

chanter toutes les nouvelles compositions. Malgré ce genre qui était à l'encontre des furieux roulements de tempos qui étaient leur marque de commerce, Martha Reeves et ses Vandellas ont livré du matériel de qualité jusqu'à la fin.

Si *Please Mr. Postman* est l'exemple idéal du succès instantané qui propulse aux sommets, il est aussi la parfaite démonstration du couteau à deux tranchants. Dire que les Marvelettes n'ont pas connu d'autres succès serait injuste envers les trépidantes *Twistin' Postman*, *Playboy* et l'excitante *Beachwood 4-5789* qui était sûrement l'indicateur téléphonique le plus connu aux States en 1962.

C'est probablement la diversité des solistes qui a fait le plus grand tort aux Marvelettes. Si la figure dominante des Vandellas (Reeves) et des Supremes (Ross) était toujours la même, celle des Marvelettes était tantôt Gladys Horton, tantôt Wanda Young.

Des organismes culturels de l'Estrie revendiquent un soutien financier

Presse Canadienne
GRANBY

Les projets culturels de la région disposent depuis cette semaine d'un nouvel allié pour aller chercher des fonds, avec la formation d'un comité regroupant 18 intervenants majeurs.

Sous le nom bureaucratique et peu poétique de « comité culturel pour la sous-région Piémont-Appalaches », cette entité réunit au

tour d'une même table à peu près tout ce que la région comprend de directeurs de théâtres, de galeries et d'organismes culturels.

Le Piémont-Appalache regroupe les trois MRC d'Acton, de Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi; elle remplace en fait l'ancienne sous-région Appalaches-Cantons de l'Est.

On retrouve entre autres au sein du comité Yves Gendreau, du Haut troisième Impérial, Gilles Baron, de la Société d'histoire

de Shefford, ainsi que Diane Morier, du comité culturel de Cowansville.

Au total, 18 intervenants se sont réunis mardi à l'hôtel de ville de Granby, répondant à l'appel lancé par le Conseil culturel de la Montérégie.

Leur mandat: représenter le milieu culturel de la région auprès du Conseil. Dans les faits, ce sont eux qui seront chargés d'étudier, de classer et de promouvoir

les projets culturels qui demandent une subvention. Ils émettront ensuite une recommandation auprès de la Société montérégienne de développement, un des principaux bailleurs de fonds qui a injecté près de 800 000\$ dans la culture l'an dernier.

Le Musée de l'industrie laitière, avec 250 000\$, et le Théâtre de la Dame de coeur, avec 160 000\$ sur deux ans, ont été les deux gros investissements culturels de la SMD en 1993.

Télévision

La révolution avortée de Radio-Canada



LOUISE COUSINEAU

Il y a deux ans, le réseau anglais de Radio-Canada annonçait une véritable révolution: le grand téléjournal de la soirée allait déménager de 22 h à 21 h. Gros flop: le public n'a pas suivi et l'auditoire a baissé. Voilà qu'en septembre, le *Primetime News* retournera à 22 h. Mais on ne récupérera pas l'ancien format *National-Journal*, comme *Le Téléjournal-Le Point*.

À l'époque, l'ex-président Gérard Veilleux, qui aimait bien la symétrie et voulait « repositionner Radio-Canada », a tenté d'imposer le déménagement du *Téléjournal* de Bernard Derome à 21 h, comme à la CBC. Le réseau français s'est opposé fortement à l'idée et M. Veilleux a finalement reculé. La révolution manquée n'a donc pas eu lieu ici.

Voilà une réparation évitée pour le réseau français.

Mais où ira le *National* diffusé actuellement à la chaîne de nouvelles *NewsWorld* à 22h?

Pas question de le laisser là, puisque *NewsWorld* doit être complémentaire à la CBC, pas lui faire concurrence. Il sera probablement logé à 23 h, c'est à dire contre le *CTV National News* qui a gagné de l'auditoire depuis que la CBC a effectué son déménagement catastrophique. Pas évident que CTV va apprécier cette concurrence de la chaîne d'État.

Un chroniqueur du *Globe and Mail* de Toronto a offert une solution vraiment révolutionnaire: que la CBC fasse disparaître le *Primetime News*, — ce qui fera économiser les salaires de quelque 500 000\$ payés aux animateurs Peter Mansbridge et Pamela Wallin — et diffuse son *National* sur ses deux réseaux simultanément. Et à 23 h pour concurrencer Lloyd Robertson à CTV.

Inutile de préciser que cette révolution n'aura pas lieu. Ça serait, pour la CBC, admettre qu'il y a un téléjournal de trop. Pire encore, un réseau de trop.

Le réseau français n'est pas confronté à ces problèmes de dédoublement puisqu'il n'a pas de chaîne de nouvelles continues comme *NewsWorld*. Pas encore. Mais RDI pointe à l'horizon, si le CRTC dit oui. Quand nous aurons aussi nos deux chaînes, Derome sur l'une et X sur l'autre, en viendrons-nous aussi à souhaiter un seul téléjournal pour les deux réseaux?

Les Anglais ont mis deux ans pour en arriver là.

Les francophones à la queue de l'agenda

Cette décision de retourner le téléjournal des Anglais à 22 h a tellement occupé le conseil d'administration de Radio-Canada qui siégeait à Québec lundi et mardi derniers qu'il n'a pas eu le temps de s'occuper du grand problème du réseau français: la succession à la vice-présidence. Le poste du grand chef, quoi!

Depuis que le vice-président Guy Gougeon a pris sa retraite en janvier, soit il y a cinq mois, la course à sa succession occupe bien du monde. La semaine dernière, la rumeur voulait que l'actuelle directrice générale de la télévision Michèle Fortin monte en grade et obtienne le poste.

Le conseil se réunit, s'occupe des Anglais, annonce un brassage bureaucratique style un palier de gestion de moins dans les hauteurs, mais pas la succession de Guy Gougeon.

Quand le réseau anglais a nommé son vice-président, ça n'a pas entraîné. Les candidats n'ont pas eu non plus à se soumettre à un comité de sélection.

Comme quoi, la symétrie entre les deux réseaux, c'est une grosse blague.

Entracte

SCRABBLE: LES BRITANNIQUES TIENNENT AUX GROS MOTS

L'ordre moral ne passera pas dans le dictionnaire britannique du Scrabble, seul dictionnaire admis dans les compétitions de ce jeu très populaire outre-Manche. En effet, la société Hasbro, propriétaire du jeu, a voulu procéder à un petit nettoyage de cette « bible » — comme cela vient d'être fait aux États-Unis — mais en vain.

« Nous n'avons pas reçu de plaintes concernant des mots malséants qui figureraient dans le dictionnaire, donc nous n'envisageons pas de prendre de mesures », a déclaré Philip Nelson, responsable de la fédération des clubs de Scrabble, qui rassemble les 250 clubs du pays. Un foyer britannique sur deux possède un Scrabble.

Aux États-Unis, il ne sera désormais plus possible de gagner avec un mot injurieux — mais comprenant le maximum de lettres richement dotées en points — puisque 75 à 100 mots parmi les moins convenables ont été retirés du dictionnaire officiel. En Grande-Bretagne, on peut encore s'en donner à coeur joie en écrivant *youpin*, *nègre* et autres noms d'oiseaux.

MONUMENT NATIONAL ALLEMAND À LA MÉMOIRE DES JUIFS

Déjà 1078 artistes résidant en Allemagne se sont inscrits au concours pour la réalisation du premier monument national allemand à la mémoire des six millions de juifs exterminés par les nazis, et 12 invitations à des artistes étrangers prestigieux ont été lancées.

La construction de ce monument devrait commencer d'ici deux ans et se fera à l'emplacement des anciens jardins d'Hitler, au sud de la porte de Brandebourg, sur une surface de deux hectares.

Le gouvernement fédéral offre l'emplacement et une souscription sera ouverte pour donner la possibilité aux Allemands de verser les 12 millions de dollars nécessaires.

LE BOLCHOÏ OUVRE UNE ACADEMIE À LONDRES

Le ballet du théâtre Bolchoï de Moscou va ouvrir une académie de danse à Londres dès cette année pour les enfants de neuf et dix ans.

La Bolshoi Theatre Academy devrait accueillir à l'automne prochain une centaine de jeunes élèves, même si la future école est toujours à la recherche de locaux adéquats.

Les candidats seront sélectionnés par la danseuse Natalia Bessertnova, l'épouse du directeur du Bolchoï Yuri Grigorovitch. Celle-ci sera en outre co-directrice de l'école, avec sa sœur et son beau-frère Mikhail Gabovitch.

Les élèves les plus brillants pourraient se voir proposer une place dans la compagnie russe.

GENE KELLY SORT DE L'HÔPITAL

Le danseur et chanteur Gene Kelly a quitté l'hôpital St. Mary's de San Francisco, où il était soigné depuis neuf jours pour une infection cutanée à la jambe droite. Agé de 81 ans, Gene Kelly était suffisamment rétabli pour terminer ses soins à l'extérieur. La vedette de *Chantons sous la pluie* et d'*Un Américain à Paris* avait été hospitalisée le 1^{er} mai à la suite de violents maux de tête et de douleurs.

UN VLAMINCK DE 6,8 MILLIONS

Paysage de banlieue, un tableau de Maurice de Vlaminck évalué entre trois et quatre millions de dollars, a été adjugé 6,8 millions dans une vente d'œuvres impressionnistes et modernes chez Christie, à New York.



DROIT DE PAROLE

Avec Anne-Marie Dussault

Les pensions alimentaires devraient-elles être exclues du régime d'impôt? Ce soir à 20 h

L'AUTRE
TÉLÉ.
L'AUTRE
VISION.



Douze jours de stars, de strass et de stress

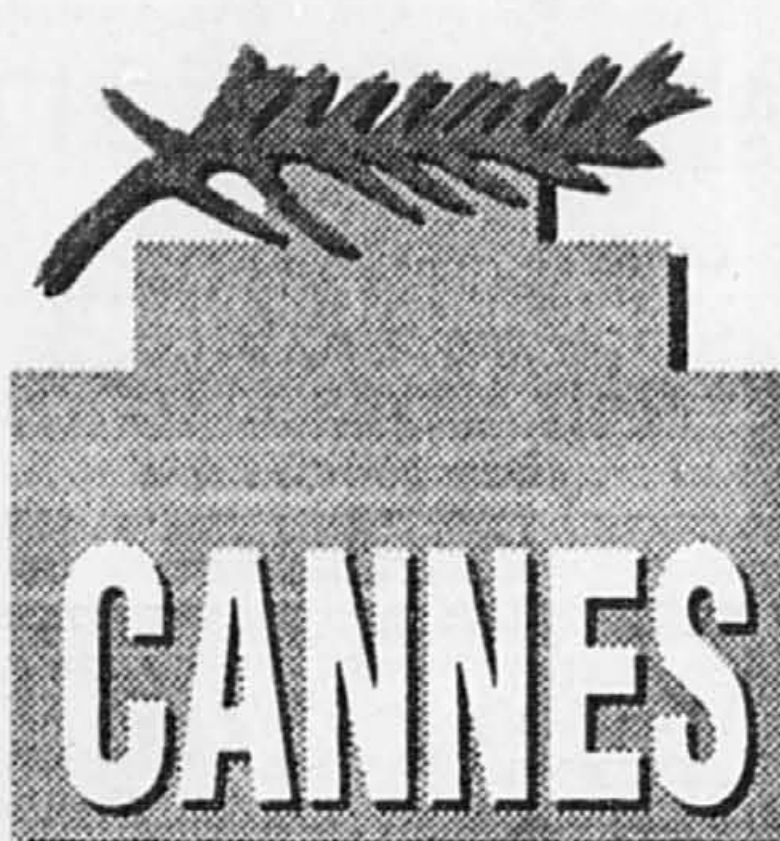
Agence France-Presse
CANNES

Des strass, des stars, des souvenirs et bien sûr, des films: Cannes s'est mise hier, pour douze jours, à l'heure du 47^e festival international du film, autour d'une nuée d'étoiles, des frères Coen, réalisateurs du *Grand saut*, projeté en ouverture, au couple présidentiel Clint Eastwood et Catherine Deneuve.

Joel et Ethan Coen, les frères terribles du cinéma américain, reviennent sur la Croisette trois ans après la palme d'or de *Barton Fink* avec une comédie loufoque à la Capra qui ouvre la sélection des 23 films en compétition officielle.

«La première fois que nous sommes venus à Cannes, c'était pour présenter *Arizona Junior*, en 1987, dans une projection spéciale à minuit. Revenir en ouverture de la sélection, c'est bien plus confortable», a déclaré Joel Coen, longs cheveux noirs et lunettes rondes, mais reconnaissable à sa chevelure rousse et bouclée.

A leurs côtés, Tim Robbins, prix d'interprétation à Cannes en 1992 pour *The Player* de Robert Altman, fait son retour au festival dans un rôle d'abruti et de génial inventeur du hula-hoop, face à un Paul Newman, en machiavélique



On voit ici Tim Robbins, le producteur Ethan Coen, une jeune femme non-identifiée, Jennifer Jason Leigh et le réalisateur Joel Coen, dont le film *The Hudsucker Proxy*, ouvre la compétition du festival.

TELEPHOTO Reuter

businessman, que l'on n'avait pas vu à l'écran depuis *Mr and Mrs Bridge*, de James Ivory, sorti en 1991.

Habituée des fastes cannois, Jeanne Moreau récidive en grande-prêtresse de la retransmission télévisée de la cérémonie d'ouverture. Elle officiera également le 23 mai pour la clôture et le pal-

marès, qui désignera le successeur de *La leçon de piano* de Jane Campion et de *Adieu ma concubine* de Chen Kaige, palme d'or ex-aequo en 1993. Dans l'inter-

valle, Jeanne Moreau réalisera, à Cannes, un film intitulé *Enquête sur les étoiles*.

En l'absence de Paul Newman, qui n'a pas fait le voyage de la Côte d'Azur, et des Schwarzenegger, Liz Taylor et autres stars d'Hollywood qui font habituellement l'événement sur la Croisette, Clint Eastwood tient la vedette de ce début de festival, secondé par une vice-présidente de charme, Catherine Deneuve.

Dès le début de l'après-midi, cinéphiles, badauds et touristes en tout genre se sont installés au pied des marches, sous un soleil pourtant capricieux, pour être aux premières loges du défilé des smoking et des robes du soir de la cérémonie d'ouverture, placée sous le signe de deux maîtres disparus du 7^{ème} art: Jean Renoir, auquel Guy Pellaert a consacré une gigantesque fresque ornant les murs du bunker, et Federico Fellini, auteur du dessin de l'affiche sur lequel Gelsomina, alias Giulietta Masina, regarde la mer.

Les fans devraient être encore plus nombreux aujourd'hui pour l'arrivée d'Isabelle Adjani, entourée de Vincent Perez, Daniel Auteuil, Jean-Hughes Anglade et de toute l'équipe de *La Reine Margot*, le film de Patrice Chéreau attendu comme le temps fort de ce début de festival.

PESCI FRASER KELLY DEMPSEY HAMILTON
"Joe Pesci nous donne une interprétation puissante." - Chris Cobb, Ottawa Citizen
Avec **DISTINCTION**
Version française de "WITH HONORS"
EN VERSION FRANÇAISE BERRI, LANGEJER, CARREFOUR LAVAL, BOUCHERVILLE, ST-JEROME
VO ANGLAISE: LOEWS, FAMOUS PLAYERS & DECARIE, CENTRE LAVAL, DORVAL, STE-ADELE

PRÉSENTE UN FILM DE MOHAMED CHOUKH
LA LÉGENDE DU SEPTIÈME DORMANT
YOUCEF
VO AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS
CENTRE-VILLE 849-FILM
1001 Université, Ste-Adèle

YAHOO SERIOUS
"Une explosion de gags... tout à fait dans la tradition de l'humour à la Serious."
John Griffin, Montreal Gazette

Plus twit que ça... tu meurs!
TWIT KELLY
L'INTÉPRETE
version française de RECKLESS KELLY
JIM CARREY
PLUS DE FILM AUX CINE-PARCS: **ACE VENTURA** MÈNE L'ENQUÊTE

BERRI 849-FILM 1001 Université, Ste-Adèle	LANGELIER 255-5551 1001 Université, Ste-Adèle	OMEGA 647-1122 1001 Université, Ste-Adèle	LAVAL 2000 849-FILM 1001 Université, Ste-Adèle
LONGUEUIL 849-FILM 1001 Université, Ste-Adèle	TERREBONNE 471-6644 1001 Université, Ste-Adèle	STE-THERÈSE 978-4444 1001 Université, Ste-Adèle	BOUCHERVILLE 438-8400 1001 Université, Ste-Adèle
CHATEAUGUAY 691-3463 1001 Université, Ste-Adèle	ST-JEAN 347-3027 1001 Université, Ste-Adèle	TROIS-RIVIÈRES 375-3071 1001 Université, Ste-Adèle	ST-JEROME 438-5944 1001 Université, Ste-Adèle
MAISON DU CINÉMA 866-8792 1001 Université, Ste-Adèle	ST-HYACINTHE 773-9492 1001 Université, Ste-Adèle	JOLIETTE 756-4377 1001 Université, Ste-Adèle	VALLEYFIELD 371-1003 1001 Université, Ste-Adèle
PLAZA REPENTIGNY 687-4662 1001 Université, Ste-Adèle	GRANBY 776-6900 1001 Université, Ste-Adèle	ORRIMONVILLE 474-6663 1001 Université, Ste-Adèle	ST-BASILE 441-7562 1001 Université, Ste-Adèle
CINE-PARC ST-EUSTACHE 1001 Université, Ste-Adèle	CINE-PARC CHATEAUGUAY 1001 Université, Ste-Adèle	CINE-PARC ODEON 1001 Université, Ste-Adèle	
CINE-PARC ORFÈVRE 1001 Université, Ste-Adèle	CINE-PARC TRACY 1001 Université, Ste-Adèle		
CENTRE EATON 865-5716 1001 Université, Ste-Adèle	VERSAILLES 353-7880 1001 Université, Ste-Adèle	COTE-DES-NEIGES 849-FILM 1001 Université, Ste-Adèle	FAMOUS PLAYERS & DECARIE 491-4091 1001 Université, Ste-Adèle
ASTRE 327-5001 1001 Université, Ste-Adèle	CINEMA DU PARC 444-9670 1001 Université, Ste-Adèle	CENTRE LAVAL 688-7778 1001 Université, Ste-Adèle	CHATEAUGUAY 691-2463 1001 Université, Ste-Adèle

"Le Meilleur Choix: Le Tout Dernier Film De Spike Lee, L'Hilarant 'Crooklyn'."
-Peter Travers, FAMILY LIFE

Crooklyn
UN FILM DE SPIKE LEE

Une bonne dose de "Soul" des années '70.
"People Make the World Go Round" de Marc Dorey
"Crooklyn" de Spike Lee

PRÉSENTÉ À L'AFFICHE À MONTREAL
CONSULTEZ LE CINÉ-HORAIRE LA PRESSE ET LES GUIDES-HORAIRES CINÉPLEX ODEON ET FAMOUS PLAYERS

"DÉTENDEZ-VOUS ET VOUS VERREZ UN BON FILM PLEIN D'ACTION ET D'HUMOUR INATTENDU!"
- Jeanne Wolf, JEANNE WOLF'S HOLLYWOOD

Colt, Rocky et Tum Tum sont enfin de retour dans une toute nouvelle aventure!

3 NINJAS KICK BACK
version originale anglaise
TRISTAR
ALEXIS-NIHON 849-FILM
1001 Université, Ste-Adèle
ASTRE 327-5001
1001 Université, Ste-Adèle
COTE-DES-NEIGES 849-FILM
1001 Université, Ste-Adèle
POINTE-CLAIRE 444-9670
1001 Université, Ste-Adèle
DORVAL 631-8588
1001 Université, Ste-Adèle
CARREFOUR LAVAL 849-FILM
1001 Université, Ste-Adèle

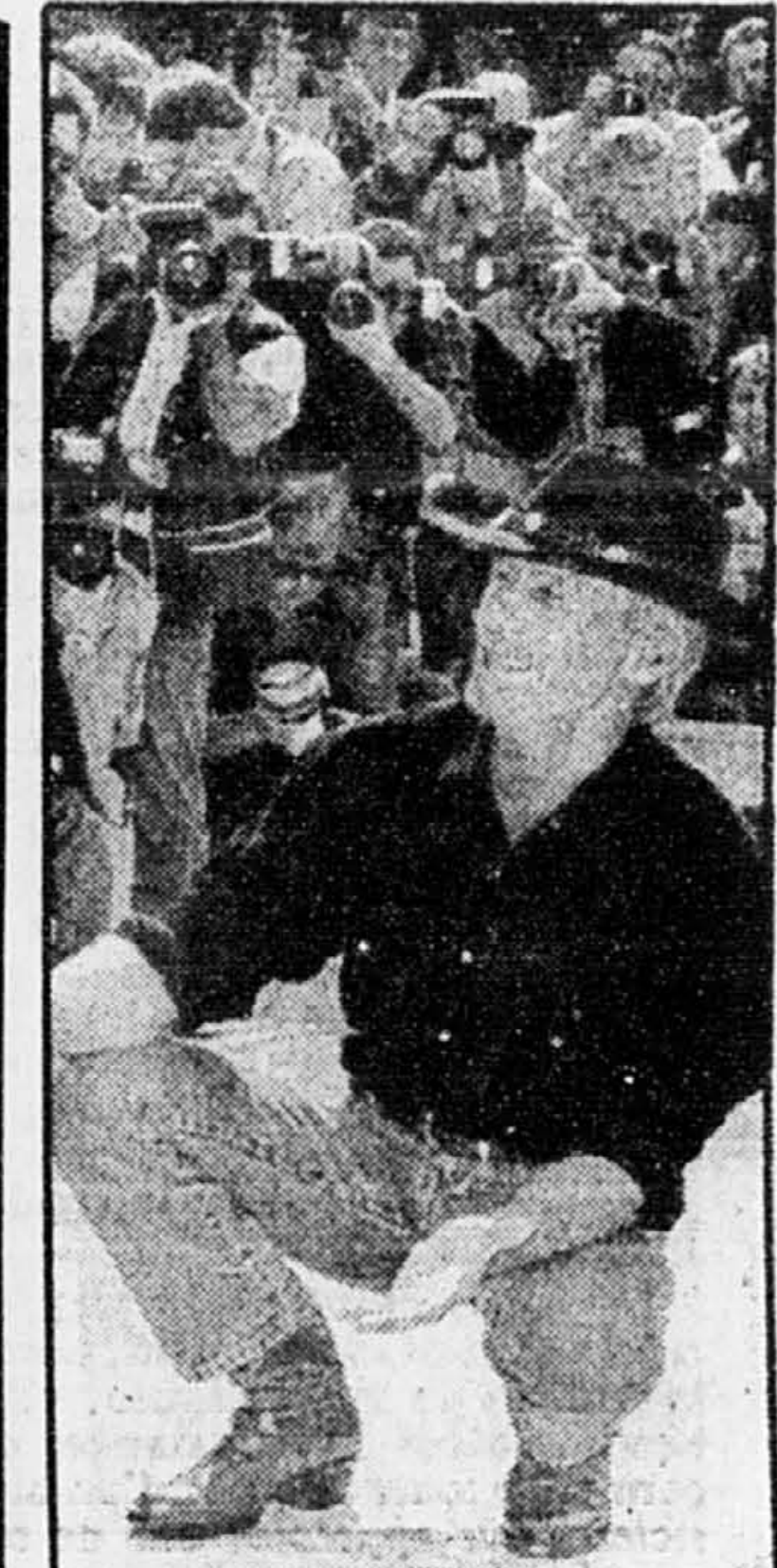
LA MUSIQUE N'ÉTAIT QU'UNE PARTIE DE L'HISTOIRE.
"★★★★ BACKBEAT CAPTURE L'ESPRIT DU ROCK... LE MEILLEUR FILM DE ROCK'N'ROLL DEPUIS 'THE COMMITMENTS'"
- Bruce Kirkland, TORONTO SUN
"★★★★ FACINANT... C'EST À VOIR"
- Rob Salem, TORONTO STAR
"TOUT UN BON MOMENT AU CINÉMA... VOUS AUREZ ÉNORMÉMENT DE PLAISIR"
- Kirk Green, GLOBE AND MAIL

DES RÉALISATEURS DE "THE CRYING GAME" NOUS VIENT L'HISTOIRE QUI A ÉBRANLÉ LA PLANÈTE
SHERYL LEE STEPHEN DORFF IAN HART
un film de IAIN SOFTLEY
BACK BEAT
version originale anglaise
GRAMERCY
LE GROUPE DE BACKBEAT SE COMPOSE DE:
GREG DULLI, DON FLEMING, DAVE GROHL, MIKE MILLS, THURSTON MOORE, DAVE PIRNER
LE FAUBOURG 849-FILM
1001 Université, Ste-Adèle
POINTE-CLAIRE 444-9670
1001 Université, Ste-Adèle
ASTRE 327-5001
1001 Université, Ste-Adèle

"ROBIN WILLIAMS MAINTIENIT DIGNITÉ ET TENDRESSE TOUT AU LONG DE L'HISTOIRE. FORTSYTH EST UN RÉALISATEUR À L'IMAGINATION VIVE ET IMPRÉVISIBLE."
- Janet Maslin, THE NEW YORK TIMES
"★★★★ Intelligent et chaleureux... Un film attachant rempli d'humour."
- Lee Bacchus, VANCOUVER PROVINCE
ROBIN WILLIAMS
le secret DU BONHEUR
version française de BEING HUMAN
NOUVEL ELYSEE 288-1857
VERGION FRANÇAISE
LOEWS 861-7437
VERGION ORIGINALE ANGLAISE

JIMMY SMITS NAOMI WATTS SARAH CHADWICK
Entre la culpabilité et l'innocence... il y a la tentation
Jimmy Smits est accusé de...
GROSSIÈRE INDÉCENCE
v.f. de GROSS INDECENCY
UN FILM DE GEORGE MILLER
ALLEGRO
BERRI 849-FILM
1001 Université, Ste-Adèle
LANGELIER 255-5551
1001 Université, Ste-Adèle
BROSSARD 849-FILM
1001 Université, Ste-Adèle
CARREFOUR LAVAL 849-FILM
1001 Université, Ste-Adèle
TERREBONNE 471-6644
1001 Université, Ste-Adèle
STE-THERÈSE 978-4444
1001 Université, Ste-Adèle
MAISON DU CINÉMA 866-8792
1001 Université, Ste-Adèle
ST-JEROME 438-5944
1001 Université, Ste-Adèle
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
POINTE-CLAIRE 444-9670
1001 Université, Ste-Adèle
ALEXIS-NIHON 849-FILM
1001 Université, Ste-Adèle

INTERDIT EN CHINE
"UN TRIOMPHE... Déchirant... Émouvant... Magnifique." - Vincent Canby, NY TIMES
"UN CHEF D'ŒUVRE... Audacieux et poignant" - Richard Corliss, TIME MAGAZINE
"★★★★ EXTRAORDINAIRE... Un film très courageux et discrètement dévastateur." - Dave Kehr, NY DAILY NEWS
"Le film le plus politiquement audacieux à nous venir de Chine Populaire" - J. Hoberman, THE VILLAGE VOICE
"SUPERBE... Tian Zhuangzhuang reprend la place qui lui revient aux côtés de Chen Kaige et de Zhang Yimou au premier rang de la cinquième génération de cinéastes chinois." - Graham Fuller, INTERVIEW
"PUISSANT ET MAGNIFIQUE" - Geoff Brown, THE LONDON TIMES
UN FILM DE Tian Zhuangzhuang
le cerf-volant bleu
v. originale avec sous-titres français
v. originale avec sous-titres anglais
AMNISTIE 849-FILM
1001 Université, Ste-Adèle
DESJARDINS 849-FILM
1001 Université, Ste-Adèle
CINEMA DE PARIS 875-7284
1001 Université, Ste-Adèle
ASRA FILM DISTRIBUTION



Parmi les étrangers, l'Australien Paul Hogan (*Crocodile Dundee*) qui est cette année à Cannes à titre de réalisateur, a fait le plein d'applaudissements.

Les stars se font rares pour l'ouverture

Agence France-Presse
CANNES

Juliette Binoche a proclamé en cinq langues ouvert le 47^e festival international du film de Cannes, hier soir au Palais des festival en présence d'une foule dense d'invités et d'un minimum de stars.

Bien sûr il y avait Clint Eastwood, président du jury, accompagné de Catherine Deneuve, vice-présidente, toute de vert vêtue et de Frances, sa femme. Il y avait Jeanne Moreau, pour qui «le Festival de Cannes est une grande fête pour quelques-uns et une grande déception pour quelques autres» mais surtout «un lieu idéal où tous les cinémas du monde se rencontrent malgré les querelles et les différends culturels».

Les organisateurs avaient réservé une petite surprise à Clint Eastwood, la présence dans la salle d'une trentaine de saxophonistes qui ont joué pour lui, dans une évocation de son film sur le jazz *Bird*. Le saxophoniste Archie Shepp est apparu sur la scène pour jouer un solo que l'acteur, réalisateur et grand amateur de jazz, a écouté le visage illuminé.

Auparavant, devant un parvis noir de monde où l'on comptait une dizaine de milliers de badauds et de cinéphiles, attirés par la fameuse montée de marches, les quelque 2500 invités du festival ont gravi l'escalier sous les flashes des photographes et les ovations d'une foule affamée de stars.

À l'applaudimètre on a pu mesurer la popularité de Marthe Villalonga, arrivée au bras de Macha Meril, celle de Bernard Giraud, de Marisa Berenson ou de Romane Bohringer, ovationnée par le jeune public.

Juliette Binoche toute claire dans sa jolie robe de dentelles a été fort applaudie.

Parmi les étrangers, l'Australien Paul Hogan (*Crocodile Dundee*) qui vient cette année en réalisateur, a fait le plein d'applaudissements d'autant plus qu'il était accompagné de la très jolie Linda Kozlowski, sa partenaire.

FAMOUS PLAYERS

★ DOLBY STEREO

info-film 866-0111

11h00 à 22h00

DANS
CERTAINS
DE NOS
CINÉMAS

MATINÉES À 4.99\$

LUNDI AU VENDREDI SAUF LES JOURS FÉRIÉS.

Pour les horaires veuillez consulter
le GUIDE DES FILMS FAMOUS PLAYERS
ou le CINE-HORAIRE LA PRESSE ou le
GUIDE HORAIRES CINÉPLEX ODEON."À la fois consistant, surprenant,
déroutant, passionnant. On en
sort au bord de la jubilation."

- LA PRESSE

LE VAL
ABRAHAM

un film de MANOEL DE OLIVEIRA

PARISIEN 866-3856

480 Ste-Catherine O.

"UN PUR
JOYAU"

- H. Roberge, LA PRESSE

version originale avec sous-titres français
UNE PLUIE DE PIERRES

Un film de Ken Loach

ALLIANCE ARBOR VITAE

V.O. ANGLAISE AVEC
SOUS-TITRES FRANÇAIS

VERSION O. ANGLAISE

PARISIEN 866-3856

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

"...Hommage délicieux à la sensualité."

- Luc Perreault, LA PRESSE



HUGH GRANT TARA FITZGERALD SAM NEILL

ELLE MACPHERSON

SIRENS

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

CENTRE EATON 866-5730

705 Ste-Catherine O.

MERYL STREEP JEREMY IRONS GLENN CLOSE
WINONA RYDER ANTONIO BANDERASLA MAISON
AUX ESPRITS

BERND EICHINGER PRÉSENTE UN FILM DE BILLE AUGUST

DISTRIBUTION CFP

VERSION FRANÇAISE

PARISIEN 866-3856

480 Ste-Catherine O.

VERSAILLES 353-7880

Place Versailles



VERSION ORIGINALE ANGLAISE

LOEWS 861-7437

954 Ste-Catherine O.

STE-ADELE 229-7655

Cinéma Pine

"DEUX FOIS BRAVO!"

- SISKEL & EBERT



- Roger Ebert, CHICAGO SUN TIMES

"PARMI L'UN DES MEILLEURS FILMS CETTE ANNÉE."

- Roger Ebert, SISKEL & EBERT

"La performance de RYAN nous laisse
intarissables d'éloges."

- Craig MacInnis, TORONTO STAR

"C'est un film superbe sur la toute-puissance de l'amour."

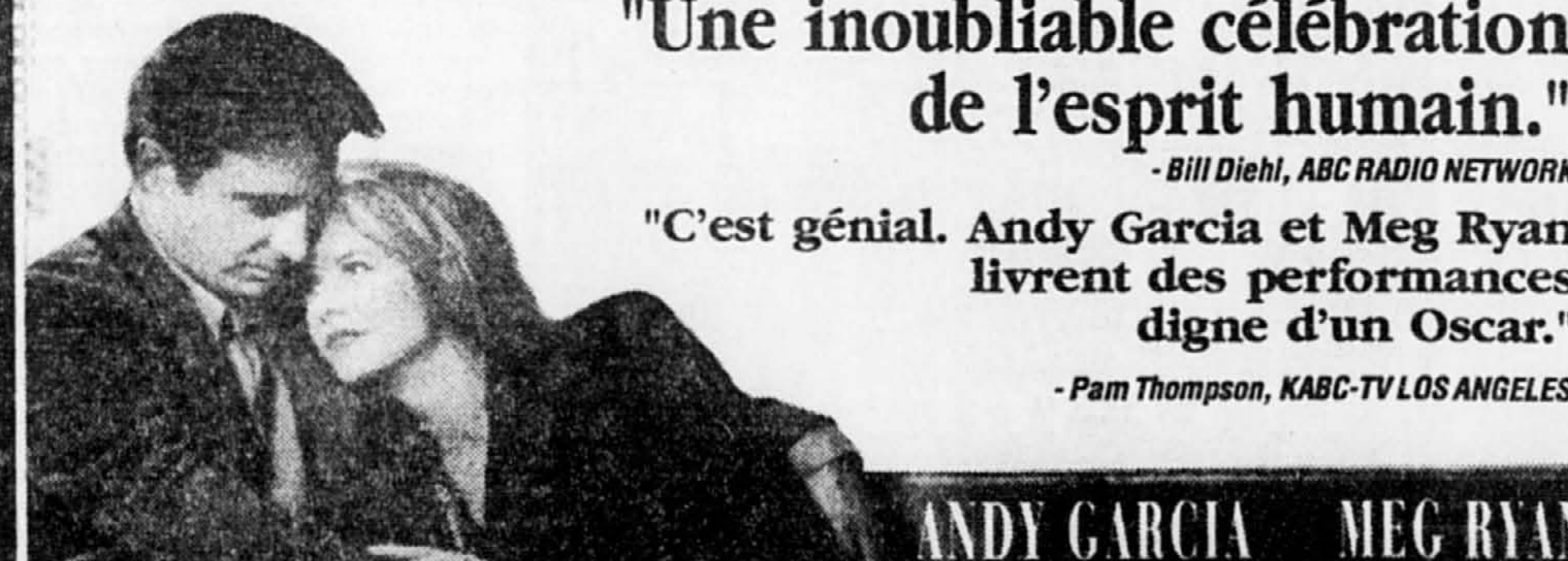
- Pat Collins

"Une inoubliable célébration
de l'esprit humain."

- Bill Diehl, ABC RADIO NETWORK

"C'est génial. Andy Garcia et Meg Ryan
livrent des performances
digne d'un Oscar."

- Pam Thompson, KABC-TV LOS ANGELES

ANDY GARCIA MEG RYAN
When a
Man
Loves a
Woman

MAINTENANT À L'AFFICHE!

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

LOEWS 861-7437

954 Ste-Catherine O.

DORVAL 631-9566

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

GREENFIELD PARK 871-6129

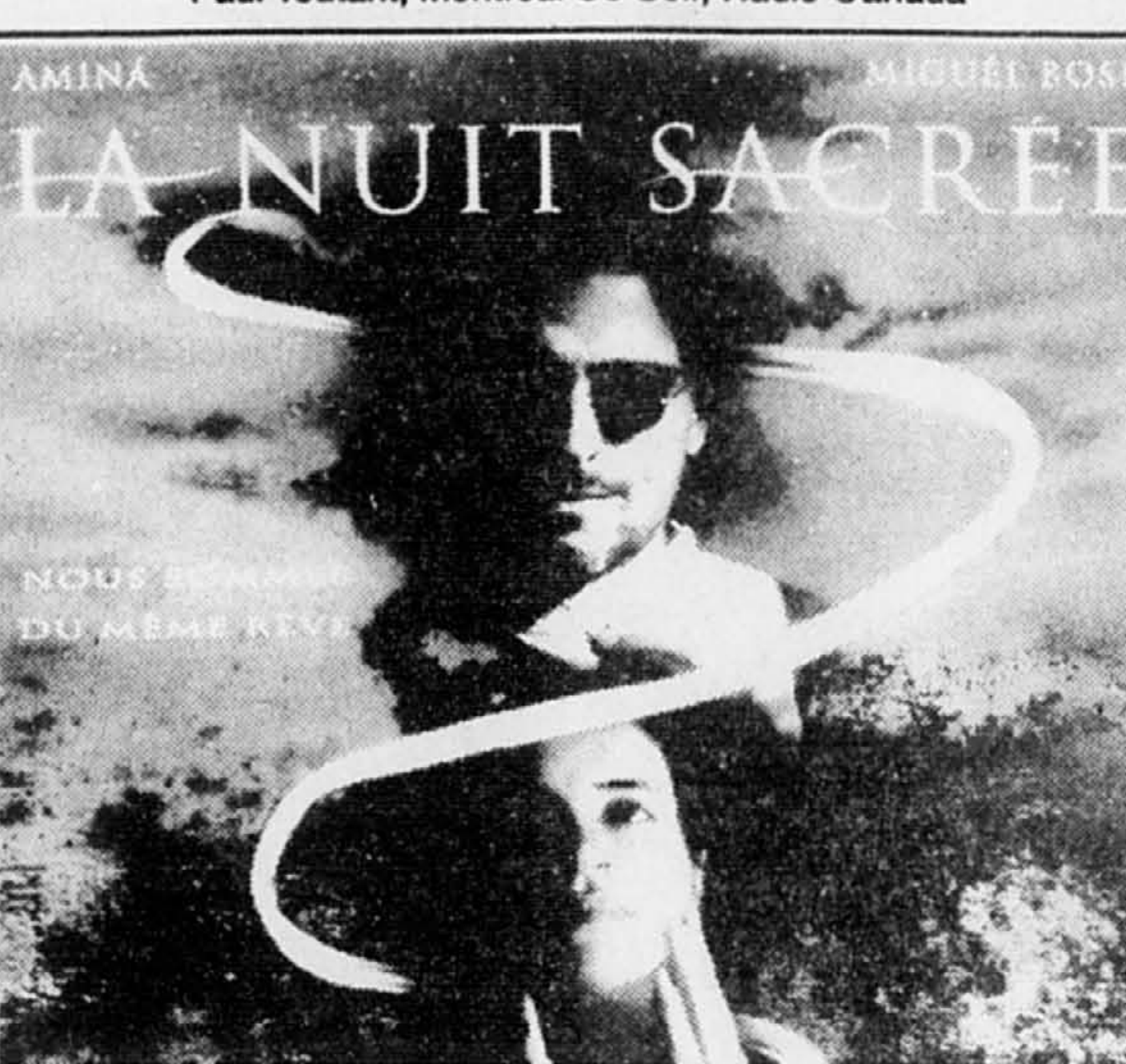
VERSAILLES 353-7880

CENTRE LAVAL 866-7776

COTE-DES-NEIGES 849-FILM

"FILM ENVOÛTANT ET MAGNIFIQUE
QUI VOUS FERA RÊVER LONGTEMPS".

Paul Toutant, Montréal Ce Soir, Radio-Canada



D'APRÈS LES ROMANS DE

TAHAR BEN JELLOUN

"L'ENFANT DE SABLE" ET "LA NUIT SACRÉE"

PRIX GONCOURT 1987

UN FILM DE NICOLAS KLOTZ

PARISIEN 866-3856

480 Ste-Catherine O.

prima film



un film de JANE CAMPION

PARISIEN 866-3856

480 Ste-Catherine O.

CENTRE EATON 866-5730

705 Ste-Catherine O.

VERSAILLES 353-7880

Place Versailles

CENTRE LAVAL 866-7776

1600 Le Caribouier

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

1610 rue St-Denis

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PALACE 866-6991

480 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 891-8996

Littérature jeunesse: des prix à Hélène Desputeaux, Joceline Sanschagrin, Christiane Duchesne et Dominique Demers

PIERRE VENNET

Monsieur Christie «ne fait pas que de bons biscuits», comme le dit la réclame. Le fabricant de biscuits, sous le nom de Compagnie Christie Brown, une filiale de Nabisco Brands, encourage aussi la littérature jeunesse (les enfants étant sans doute les meilleurs consommateurs de biscuits) et subventionne les plus importants prix en cette matière au Québec avec une bourse totale de 45 000\$.

Neuf auteurs canadiens, de langue française et de langue anglaise, ont ainsi été honorés hier soir à Toronto, en présence de la mairesse June Rowlands.

Pour le livre jeunesse francophone, c'est Hélène Desputeaux et Joceline Sanschagrin pour *Cailou, la petite sœur / le petit pot*, publié aux éditions Chouette qui l'ont emporté dans la catégorie du meilleur livre de langue française pour les sept ans et moins.

Dans la catégorie du meilleur livre pour les 8 à 11 ans, la gagnante de langue française est Christiane Duchesne, pour *La 42^e sœur de Bébert*, publié par Québec-Amérique jeunesse.

Quant au prix pour le meilleur livre de langue française pour les 12 ans et plus, il a été accordé à l'auteur jeunesse bien connue Dominique Demers, pour *Les grands sapins ne meurent pas*, également paru chez Québec-Amérique jeunesse.

Des auteurs anglophones ont également été couronnés dans chacune des mêmes catégories. Les finalistes et les gagnants ont été choisis par deux jurys différents, un pour chaque langue. Le jury francophone était présidé par Louis Dubé, directeur général de la Librairie Champigny-Laurier, de Montréal.

Louis Dubé a souligné que les choix, cette année, sont très représentatifs du talent des auteurs et illustrateurs canadiens.

Le programme des Prix du livre de M. Christie vise à encourager la création et la publication de livres de jeunesse de grande qualité et à stimuler la lecture chez les jeunes.

Deux prix de l'Académie des lettres

Par ailleurs, le président de l'Académie des lettres du Québec, Jean-Guy Pilon, a annoncé hier les noms des lauréats des prix Alain-Grandbois, dans le domaine de la poésie et de Victor-Barbeau, dans le domaine de l'essai.

Le Prix Alain-Grandbois 1994 est décerné à Gilbert Langevin, pour son recueil de poèmes *Le ciel ouvert*, publié à l'Hexagone.

Quant au Prix Victor-Barbeau 1994, il a été décerné à un essai intitulé *Les arts visuels au Québec dans les années 60*, publié sous la direction de Francine Couture, chez VLB éditeur.

Les mystères de Québec, un spectacle-événement inspiré de Menaud maître-draveur

Presse Canadienne
QUÉBEC

Sans doute inspirée par le succès phénoménal qu'a connu le spectacle de *La fabuleuse histoire d'un royaume* à La Baie, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la ville de Québec aura aussi son spectacle-événement avec *Les mystères de Québec*, qui sera présenté à l'Agora du Vieux-Port, les 23, 24, 25, 28 et 29 juin.

Comme *La fabuleuse histoire d'un royaume*, *Les mystères de Québec* fait appel à quelques comédiens et danseurs professionnels, ceux de la troupe de danse Eddy Toussaint, mais surtout à des amateurs, à des citoyens-comédiens et à un grand nombre de choristes des Cascades de Beaufort et des Lorrains de Cap-Rouge. En tout, il y aura plus de 300 artistes sur la scène de l'Agora à l'occasion de ce spectacle, qui prend un caractère à la fois historique et poétique. *Les mystères de Québec* est un opéra fantastique qui s'inspire du roman de Félix-Antoine Savard, *Menaud maître-draveur*.

Tout en admettant qu'il s'agit d'un texte difficile et très exigeant, le metteur en scène, Ange Guilbert, note qu'il s'agit d'une parabole qui s'adresse à la fois au grand public et au «public d'été» de la ville de Québec, c'est-à-dire aux nombreux touristes qui déambulent dans les rues de la

Vieille capitale pendant la saison estivale.

«Ce que nous visons, c'est de permettre à tous, qu'ils soient de la grande région de Québec, de l'extérieur ou de l'étranger, de rencontrer les Québécois, de faire connaissance avec l'âme de Québec, avec Québec, la capitale.»

«*Les mystères de Québec* sera interprété par quatre narrateurs, les quatre personnages de *Menaud maître-draveur*, avec derrière eux de nombreuses fresques, des tableaux vivants faisant appel à 150, 200 personnes qui vont incarner les combats collectifs. Les danseurs exprimeront pour leur part les combats intérieurs des personnages, tandis que les choristes apporteront le lyrisme nécessaire pour sortir du quotidien, pour faire rêver les gens», explique M. Guilbert.

Les organisateurs, soit l'Association québécoise d'animation globale, ne semblent pas craindre de voir trop grand en présentant *Les mystères de Québec* à l'Agora du Vieux-Port, une enceinte qui peut accueillir tout près de 6000 personnes. Créé dans une première version en 1989 avec une trentaine de citoyens-comédiens — et quelques centaines de spectateurs —, le spectacle *Les mystères de Québec* a, à ce jour, été présenté à sept reprises. Quelques représentations ont eu lieu sur le parvis de l'église Saint-Roch et avaient attiré près de 900 spectateurs.

Un nouvel orgue, le premier depuis un siècle, à Paris

Agence France-Presse
PARIS

Un nouvel orgue de 4200 tuyaux, le premier en France depuis plus d'un siècle à être réalisé dans sa totalité (buffet et partie sonore), vient d'être inauguré à Paris, à l'église Saint-Pierre de Chaillot.

Construit par le facteur français Daniel Birouste installé dans le Gers (sud), cet instrument à transmission mécanique, doté de quatre claviers et d'un pédalier répartis sur 54 jeux, pèse 20 tonnes. Il est pour moitié suspendu dans le vide, faute de tribune dans l'église édifiée en 1930.

Il dispose aussi d'une technologie de pointe, grâce à laquelle l'organiste, au moyen d'une carte à puce, accède à des mémoires permettant d'interpréter un répertoire traditionnel (surtout allemand) et des compositions

plus modernes, Bach aussi bien que Messiaen.

Quelque 20 m² de peau de mouton, 35 m² de peau d'agneau, 2500 kg d'étain et de plomb, 12 m³ de bois et 3000 écrous ont été nécessaires à la fabrication de ce nouveau grand orgue commandé par la Mairie de Paris, pour un coût de 720 000\$. Environ 25 000 heures de travail ont été consacrées à cette fabrication et à l'harmonisation.

Le projet de Daniel Birouste a été choisi parmi 12 projets venant de quatre pays, à l'issue d'un premier concours international lancé en 1990.

Paris compte 244 orgues, dont 130 sont la propriété de la Ville de Paris.

Pour l'inauguration du nouvel instrument, a été créée une partition musicale, *Un instant*, pour grand orgue et chœur, signée Nicolas Frize, avec à la console, l'organiste Michel Bourcier.

Pour faire connaissance... tout simplement

TRAIT D'UNION

Annnonce gratuite

TOUS LES JEUDIS DANS LE CAHIER "SORTIR"

SIMPLE ET GRATUIT!

La Presse

Composez le **285-7111** pour placer votre annonce (4 lignes) gratuitement sous la rubrique de votre choix:

- femme cherche homme
- homme cherche femme
- femme cherche femme
- homme cherche homme
- divertissements, voyages...

L'heure de tombée pour les annonces paraissant dans "Trait d'Union" est le mardi précédent à 17 h.

Nous vous donnerons un numéro de boîte vocale et un code d'accès confidentiel.

Pour enregistrer votre annonce vocale **gratuitement** vous n'aurez qu'à composer le **985-5555**. Votre code d'accès et votre boîte vocale sont nécessaires pour enregistrer votre annonce.

Pour écouter vos messages dans votre boîte vocale

vous n'aurez qu'à composer le **1-976-7111** sur un téléphone à clavier, 24 heures sur 24, et suivre les indications données. Votre code d'accès et numéro de boîte vocale sont nécessaires pour écouter vos messages.

*Des frais de 1,49 \$ la minute seront portés à votre compte de téléphone.

Pour laisser un message dans une autre boîte vocale

vous n'aurez qu'à composer le **1-976-7111** sur un téléphone à clavier et à suivre les indications données.

*Des frais de 1,49 \$ la minute seront portés à votre compte de téléphone.

Ce service est offert 24 heures sur 24 dans les régions dont l'indicatif est le 514. Vous devez être âgé(e) de 18 ans et plus.

La Presse se réserve le droit de refuser toute annonce non conforme aux normes qu'elle applique quant au contenu des annonces publiées dans cette section.

"Trait d'union" s'adresse seulement aux particuliers. Les commerces, services et clubs de rencontres ne sont pas acceptés dans cette section.

Pour plus de renseignements sur l'utilisation de la messagerie vocale YOK-TEL, utilisez gratuitement la ligne interactive en composant le **(514) 985-0000**

Santhe Record Man

LE DISQUAIRE LE PLUS GRAND ET LE PLUS CONNU AU CANADA

PINK FLOYD

THE DIVISION BELL

Le dernier disque de Pink Floyd, les idoles du rock, inclut l'album simple "Keep Talking"

8.99 CASS / 13.99 CD

Aussi disponible... Double cassette Double C.D.

THE WALL • 12.99/24.99

 SOUNDGARDEN Superunknown 8.99 CASS / 15.99 CD	 SASS JORDAN Rats 8.99 CASS / 14.99 CD	 COUNTING CROWS August And Everything... 8.99 CASS / 12.99 CD	 Smilin' Buddha Cabaret 54+40 8.99 CASS / 12.99 CD
 BONNIE RAITT Longing In Their Hearts 9.99 CASS / 12.99 CD	 PANTERA Far Beyond Driven 8.99 CASS / 14.99 CD	 SALT 'N' PEPA Very Necessary 8.99 CASS / 14.99 CD	 REBA McENTIRE Read My Mind 8.99 CASS / 14.99 CD
 ROXETTE Crash! Boom! Bang! 8.99 CASS / 12.99 CD	 SHOWBOAT World Premiere Cast 9.99 CASS / 15.99 CD	 REASONS TO BELIEVE Artistes divers 8.99 CASS / 16.99 CD	 LOREENA MCKENITT The Mask and Mirror 8.99 CASS / 12.99 CD

C.D. PAS CHERS

TOUTES VUEX • ON LES A!

- BILLIE HOLIDAY - Lady's Decade Days Vol. 2
- LYLE LOVETT - Pontiac
- THREE DOG NIGHT - Greatest Hits
- PATSY CLINE - Remembering
- LOUIS ARMSTRONG - Best Of Decade Years Vol. 2
- BING CROSBY - Greatest Hits
- JANE SIBERRY - The Speckless Sky
- STEELY DAN - Pretzel Logic
- NEIL DIAMOND - 12 Greatest Hits
- JOHN LEE HOOKER - Best of: 1965-1974

6.99
CHAQUE
C.D.

- BUDDY GUY - I Wee Walkin' Through The Woods
- CONWAY TWITTY - Very Best Of
- MUDDY WATERS - The Best Of
- MUDDY WATERS/HOWLIN' WOLF - Muddy & The Wolf
- PAT BOONE - Greatest Hits
- STEPPENWOLF - Steppenwolf
- JOE WALSH - The Best Of
- GENESIS - Trespass
- B.B. KING - Live At The Regal
- ...ET PLUSIEURS AUTRES TITRES AU CHOIX!

LES TITRES CI-DESSUS SONT EN VENTE MAINTENANT CHEZ SAMI. PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 18 MAI 1994, TANT QU'IL Y EN AURA. UN DE CHAQUE PAR CLIENT.

Heures d'ouverture: Lundi et mardi, de 9 h à 19 h
Mercredi à vendredi, de 9 h à 21 h
Samedi, de 9 h à 17 h. Dimanche, 12 h à 17 h
Vérifier les heures d'ouverture de chaque magasin.

399, rue SAINTE-CATHERINE OUEST
PLACE VERRILLON/CARREFOUR ANGRIGNON (LA SALLE)

6062, rue SAINT-HUBERT/CENTRE COMMERCIAL BEACONSFIELD/CENTRE ROCKLAND.

CERTAINS MAGASINS SAMI THE RECORD MAN POURRAIENT AFFICHER DES PRIX PLUS BAS EN RAISON DES PRIX COURANTS DE LA RÉGION. BIEN TÔT LE CLUB SAMI À TOUTES LES MAGASINS SAMI THE RECORD MAN.

Faites partie de la secte!



SE REPRODUISENT

EN COMPACT DISC AVEC BONUS VIDEO

CONCEPTION DÉSIGN & CO. RÉALISATION DES DISQUES: PHILIPPE

13-14 MAI 20H30

THEATRE ST-DENIS 2



2^{ÈME} SÉRIE DE SUPPLÉMENTAIRES

MAINTENANT EN VENTE

CE SOIR ET DEMAIN 20H30

BILLET EN VENTE AU THEATRE ST-DENIS

(439-4211) ET À TOUTES LES COMPLOIRS

TICKETMASTER: RÉSERVATIONS 790-1111

Le Presse

CKOI 96.9 FM

PRIX ÉTUDIANT 15\$+TAXES

SUR PRÉSENTATION DE CARTE ÉTUDIANTE AU GINCHET DU THEATRE ST-DENIS SEULEMENT

Spectacles

SUITE DE LA PAGE A14

50 Place Alexis Nihon (3): 13 h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 30. Côte-des-Neiges (2): Lun., jeu., ven.: 19 h 25; mar., merc., sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 25. Pointe-Claire (3): Lun., jeu., ven.: 19 h, mar., merc., sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h.

THREESOME

Cinéma Châteauguay (4): 21 h 30; sam., dim.: 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Place Alexis Nihon (2): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 05, 21 h 15. Pointe-Claire (3): 21 h.

THUMBELINA

Centre Eaton (4): 12 h 35, Famous 8 (3): Ven., sam., dim., mar.: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30.

TROIS COULEURS:BLANC

Cineplex Centre-Ville (4): 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25.

TROU DE MÉMOIRE

Centre Eaton (4): 14 h 20, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Cinéma Parc Châteauguay (3): des 19 h. Cinéma Parc Laval (3): des 19 h. Greenfield (2): 19 h 55, 21 h 05; sam., dim.: 13 h 45, 16 h 35. Laval (6): 12 h 05, 14 h 30, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. Repentigny (5): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 30. Versailles (5): 19 h 05, 21 h 35; ven., sam., dim., mar., merc.: 13 h 10, 15 h 45. Dernier spectacle sam.: 23 h 45.

TWENTY BUCKS

Loews (5): Ven., sam., dim., lun., mar., jeu.: 19 h, 21 h 20; merc.: 21 h 40; ven., sam., dim., lun., mar., merc., jeu.: 12 h 50, 14 h 50, 16 h 50. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 20.

TWIT KELLY (V.F.)

Berri (4): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Capitol (St-Jean): 21 h. Carrefour du Nord (2): 19 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 30. Cinéma 6 Boucherville (1): Lun., jeu., ven.: 19 h 15, 21 h 15; mar., merc., sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Cinéma Châteauguay (6): 19 h 20, 21 h 35; sam., dim.: 13 h 10, 14 h 45, 16 h 30, 19 h 20, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Cinéma Parc Châteauguay (2): des 19 h. Cinéma Parc Odéon (1): des 19 h. Cinéma Parc Orford (2): des 19 h. Cinéma Parc St-Eustache (1): des 19 h. Cinéma Parc Tracy (2): des 19 h. Langelier (4): 18 h, 19 h 40, 21 h 20; sam., dim.: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 10, 18 h, 19 h 40, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h. Laval 2000 (1): 19 h 15, 21 h; sam., dim.: 14 h, 15 h 45, 17 h 25, 19 h 15, 21 h. Longueuil (1): 19 h, 21 h 15; sam., dim.: 14 h, 15 h 45, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Omega (1): 19 h 20, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 10, 14 h 45, 16 h 30, 19 h 20, 21 h 30. Terrebonne (3): 18 h, 19 h 40, 21 h 20; sam., dim.: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 10, 18 h, 19 h 40, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h.

VAL ABRAHAM

Parisien (7): 13 h, 16 h 40, 20 h 30.

VALEURS (LES) DE LA FAMILLE ADDAMS
Cinéma Parc Châteauguay (1): des 19 h.
Cinéma Parc Joliette (1): Ven., sam., dim.: des 19 h.
Cinéma Parc Laval (4): des 19 h. Cinéma Parc Orford (1): des 19 h. Cinéma Parc St-Hilaire (1): des 19 h.

WHEN A MAN LOVES A WOMAN

Dorval (3): 19 h, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 30, 16 h. Famous 8 (4): 18 h 45, 21 h 30; ven., sam., dim., mar.: 13 h 05, 15 h 55. Greenfield (3): 18 h 45, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 30, 16 h 15. Laval (2): 13 h, 15 h 40, 18 h 20, 21 h. Dernier spectacle sam.: 23 h 35. Loews (1): 12 h 40, 15 h 30, 18 h 20, 21 h 10. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 40. Plaza Côte-des-Neiges (6): Lun., jeu., ven.: 19 h, 21 h 35; mar., merc., sam., dim.: 13 h 50, 16 h 25, 19 h, 21 h 35. Versailles (1): 18 h 50, 21 h 30; ven., sam., dim., mar., merc.: 13 h 15, 15 h 50. Dernier spectacle sam.: minuit.

WIDOWS PEAK

Faubourg (1): 13 h 35, 15 h 35, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Plaza Côte-des-Neiges (3): Lun., jeu., ven.: 19 h 20, 21 h 20; sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 25, 19 h 20, 21 h 20.

WITH HONORS

Decarie (2): 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h 5, 15 h 35, 17 h 35, 19 h 35, 21 h 35. Dorval (4): 21 h 15; sam., dim.: 16 h 45. Famous 8 (6): 19 h 10, 21 h 30; ven., sam., dim., mar.: 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50. Laval (9): 12 h 20, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 35. Loews (3): 12 h 15, 14 h 25, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 35. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 45.

YEUX (LES) DE BRAISE

Cinéma Parc Bromont: des 19 h.

YOUCEP

Cineplex Centre-Ville (9): 16 h, 19 h 15, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 10, 16 h, 19 h 15, 21 h 25.

SALLES DE RÉPERTOIRE

ACE VENTURA MÈNE L'ENQUÊTE

Paradis: 20 h 25.

AFFAIRE (L') GLEIWITZ

Goethe-Institut: 18 h 30.

AFFAIRE (L') PELICAN

Paradis: 20 h.

A NOUS LA LIBERTÉ

Conservatoire d'art cinématographique: 20 h 30.

BARAKA

Cinéma de Paris: minuit.

BEETHOVEN 2 (V.F.)

Paradis: 18 h 10, 5.

BLUE (THE) KITE

Cinéma de Paris: 16 h 15, 21 h 30.

CENDRES ET SOLEIL

Cinéma ONF: 18 h 30.

COLLEGE

Conservatoire d'art cinématographique: 19 h.

DOUBLE (THE) LIFE OF VERONIQUE

Cinéma de Paris: 14 h 15.

DUEL AU SOLEIL

Paradis: 22 h 10.

ÉTÉ (L') DE MES 11 ANS

Paradis: 18 h 15.

FÊTE (LA) DES ROISDANS TON PAYS

Cinéma ONF: 20 h 30.

MADAME DOUBTFIRE

Paradis: 18 h.

PHILADELPHIE

Paradis: 22 h 20.

POIL DE CAROTTE

Cinéma québécoise: 18 h 35.

PRISON A VIE

Cinéma québécoise: 20 h 35.

ROCK N'NONNE 2

Paradis: 20 h 10.

SUMMER (THE) HOUSE

Cinéma de Paris: 19 h 15.

VALEURS (LES) DE LA FAMILLE ADDAMS

Paradis: 22 h 40.

WONDERFUL (THE) HORRIBLE LIFE OF LENI RIEFFENSTAHL

Cinéma Parallèle: 19 h 30.

VARIÉTÉS

THÉÂTRE ST-DENIS 1 - «Starmania», opéra

rock de Michel Berger et Luc Plamondon. Mise en

scène de Lewis Jurey. Avec Luce Dufault, Bruno Pelletier, Judith Berard, Jasmine Roy, Frank Sherbourne, Patsy Gallant et Michél Pascal: 20 h.

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS (4530, Papineau)

«Variétés '94», avec Gilles Latulipe, Lyne Allaire, Caroline Lacroix, Alexandre Rémy et Louis Stephan. Du mar. au ven., 20 h; sam., 17 h, 21 h.

CLUB SODA (5240, Ave. du Parc) - Nanette Workman: 20 h 30.

FOUFONES ÉLECTRIQUES (876, Ste-Catherine e.) - The Snitchers et Goldfish: des 20 h.

LA BUTTE ST-JACQUES (50, St-Jacques) - Leo Munger: 20 h.

L'AIR DU TEMPS (191, St-Paul e.) - Harold Faustin, Yannick Rieu, Dangles Grégoire, Lauréat Cormier, Wally Muhamed et Jean-François Groulx: des 21 h.

LE BISTRO D'AUTREFOIS (1229, St-Hubert) - Lily: 21 h. Pierrot Fournier: des 22 h.

LES DEUX PIERROTS (104, St-Paul e.) - Groupe Red et Dany Pouliot: 20 h.

LE PIERROT (114, St-Paul e.) - Jules Lavoie et Erik Desranleau: des 20 h.

LES BEAUX ESPRITS (2073, St-Denis) - Soul Spice: des 22 h 30.

LA BOITE À MARIUS (5885, Papineau) - Serge Lachapelle et Pierre Laurier: des 21 h 30.

LUX (5220, St-Laurent) - Tadeu de Marco, Laureat Cormier et Normand Bock: des 22 h 30.

QUAI DES BRUMES (4481, St-Denis) - Monica Freire: des 21 h 30.

BIDDLE'S (2060, Aylmer) - Charlie Biddle: de 22 h à la fermeture.

LES RETROUVAILLES (1709, St-Denis) - Self-Made: des 21 h.

VOLTAIRE (11, Prince-Arthur e.) - Papasoff Workshop: de 18 h à 21 h.

ST-LOUIS BLUES (3580, St-Dominique) - Ribs-

teak Ron et Prime Cuts: 22 h.

MICRO-BAR (321, Place Jacques-Cartier) - André Levasseur: des 21 h.

CASINO DE MONTREAL - (Jardin d'hiver) - Chantal Kreviazuk: de 19 h à minuit. Duo Blackjak avec Pierre Lefrançois: de 21 h 30 à 2 h. - (Le Carré) - Michel Laberge: de 21 h 30 à 1 h 30. - (L'Impair) - Gil Allard: de 21 h 30 à 1 h 30. - (Hall d'entree) - Trio Nicole Lauzière: de 19 h à 23 h.

LA CAVE DU ST-GABRIEL (420, St-Gabriel) - Louis-Etienne: 22 h. **O'BLUES** (7567, boul. Taschereau, Brossard) - Jim Zeller et Rick d'Opéra: des 21 h.

Le Super Solde Super Nintendo ne durera pas toujours.

Manquez-le et vous le regretterez toujours.

C'est le moment ou jamais de se procurer un Système Super Nintendo. N'achetez que le Super Set (incluant Super Mario World™), retournez ce coupon et nous vous enverrons un rabais de 30 \$ ainsi que Super Mario All-Stars™: quatre jeux différents dans une seule cartouche. Une valeur de 100 \$!*

Profitez du Super Solde avant le 31 mai...ou vous le regretterez...

30 \$ de rabais.
Jeu d'une valeur de 70 \$ gratuit.
100.00 \$
en moins sur Super NES.



Je dois verser la somme de 4,50 \$ pour payer les frais de manutention et d'expédition. Veuillez remplir en LETTRES MOULÉES s'il vous plaît:

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Province _____ Code Postal _____
Nom du magasin ou on a fait l'achat _____

Pour tous les détails concernant cette offre, visitez le détaillant Nintendo le plus près de chez vous ou appelez directement la LIGNE INFO Nintendo du service aux consommateurs au 1-800-255-3700.

POUR RECEVOIR VOTRE RABAIS DE 30 \$ ET LE LOGICIEL SUPER MARIO ALL-STARS™ GRATUIT, veuillez envoyer dans une enveloppe:

1. Le certificat original dûment rempli (aucune copie ne sera acceptée).
2. Le bon de caisse original et le code UPC original qu'on découpera sur l'emballage du Super Set Super NES. AUCUNE PHOTOCOPIE DU CERTIFICAT, DU BON DE CAISSE OU DU CODE UPC NE SERA ACCEPTÉE.
3. Le bon de caisse original doit être daté entre le 1^{er} mars 1994 et le 31 mai 1994.
4. Veuillez y inclure un chèque ou mandat-poste de 4,50 \$ pour les frais de manutention et d'expédition (pas de comptant, de timbres, ni de commande payable sur livraison).
5. Rédigez le chèque à l'ordre du Super Solde de Mario. Postez à: Super Solde de Mario, C.P. 5353, Paris, Ontario N3L 3W5. AUCUNE PHOTOCOPIE DE CERTIFICAT, DE BON DE CAISSE, NI DE CODE UPC, NE SERA ACCEPTÉE. Le certificat, le bon de caisse et le code UPC doivent nous parvenir le 30 juin 1994 ou avant cette date.

SUPER NINTENDO
ENTERTAINMENT SYSTEM

© et ® sont des marques de commerce de Nintendo of America Inc., Nintendo of Canada Ltd., usager autorisé. © 1994 Nintendo. Contrôlé par Nintendo of Canada Ltd., 110-1340 Crestwood Place, Richmond, B.C. V6V 2V9, Canada. * Le montant de 100 \$ comprend le prix de détail suggéré (99,95 \$) du fabricant pour Super Mario All Stars ainsi que le rabais comptant de 30 \$.

Votre soirée de télévision

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS
par Louise Cousineau

19:00 **DES JARDINS D'AUJOURD'HUI**
Dans un pays où il fait froid longtemps, Harri-cana en Abitibi, Graziella Ouellette fait un jardin.

20:00 **L'EXORCISTE 3**
Amateurs de violence et d'horreur, c'est pour vous.
17 - DROIT DE PAROLE
Question: les pensions alimentaires, imposées ou pas? Susan Thibodeau, qui vient de gagner sa cause en cour, y sera.

21:00 **BOULLON DE CULTURE**
Des journalistes sont à l'honneur.
19 - PRIME SUSPECT 3
Si vous avez raté la meilleure série britannique de l'heure hier soir, la re-voici.

22:00 **PARLER POUR PARLER**
Des femmes de tous les milieux parlent des grandes questions de l'heure et de leur avenir personnel et professionnel.

22:25 **LE POINT MÉDIAS**
Sujets: Le président Clinton, le sexe et les médias analysés par Pierre Salinger; la nouvelle pièce de Michel Tremblay *En circuit fermé* et l'affaire Ser-gent.

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
2	Montréal ce soir	Jardins d'aujourd'hui	Les Grands Films: Le Pianiste. Can. 1991. Avec Gail Travers.						Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Sports / Météo	Cinéma
3	The News	CBS News	Entertainment Tonight	Diagnosis Murder	Burke's Law				Picket Fences		The News	D. Letterman (23h35)
5	News 5	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Top Secret Television II	Friday Mystery: Ray Alexander: A Taste For Justice.					News on 5	Tonight Show (23h35)
6	Newswatch	Family Matters	Golden Girls	Beethoven Lives Upstairs		CBC Prime Time News			May We Borrow Your Husband			
7	Le TVA	Piment fort	Les Dinosaurés	Ciné-enquête: B.L. Stryker: le Roi du jazz.		Génération T	Ad Lib		Le TVA / Sports	Lotto (23h53)		
8	Le TVA	Piment fort	Les Dinosaurés	Ciné-enquête: B.L. Stryker: le Roi du jazz.		Génération T	Ad Lib		Le TVA / Sports	Lotto (23h53)		
9	Newsline	Regional Contact	Homegrown Cafe	In Our Hands	Secret Service	Travel Magazine	Jeopardy!	The Good Life	CTV National News	Nightline		
10	News 8 New England	ABC World News	Wheel of Fortune	Jeopardy!	Family Matters	Boy Meets World	Step by Step	Hangin' w. Mr. Cooper	20/20		News 8 New England	Nightline (23h35)
11	Montréal ce soir	Aujourd'hui	Jardins d'aujourd'hui	Les Grands Films: Le Pianiste. Can. 1991. Avec Gail Travers.					Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Sports / Météo	Aujourd'hui
12	Le TVA	Piment fort	Les Dinosaurés	Ciné-enquête: B.L. Stryker: le Roi du jazz.		Génération T	Ad Lib		Le TVA / Sports	Lotto (23h53)		
13	Pulse	Entertainment Tonight	Tarzan	Star Trek: Deep Space Nine	Picket Fences				Picket Fences		CTV National News	Pulse
14	Montréal ce soir	Aujourd'hui (18h25)	Jardins d'aujourd'hui	Les Grands Films: Le Pianiste. Can. 1991. Avec Gail Travers.					Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Sports / Météo	Cinéma
15	Passé-Partout	Histoires inventées	Téléservice	Droit de parole	Le Retour de Sherlock Holmes	Parler pour parler			Cinémotions: Dans l'enfer de l'alcool.			
16	Newscenter 22	ABC World News	Star Trek: The Next Generation	Family Matters	Boy Meets World	Step by Step	Hangin' w. Mr. Cooper	20/20	Newscenter 22	Nightline (23h35)		
17	Police Dot Door	Paper Camera	Fourth Reading	Fishing Machine	Spinning Out	Heartbeat			Movie: Félix.		Between... (23h40)	
18	The MacNeil / Lehrer Newshour	Business Report	Vermont This Week	Week in Review	Wall Street Week	Movie: Jane Eyre.			Movie: F. Scott Fitzgerald & Lost of Belles.			
19	La Guerre des clans	Sonia Benezra	Quelle Histoire	Cinéma: L'Exorciste III: la Suite.		Sûreté 5-0			Le Grand Journal	Sports Plus		
20	ITN World News	Business Report	The MacNeil / Lehrer Newshour	Week in Review	Wall Street Week	Mystery! Prime Suspect III.			The Bolderbeck Connection		Cinéma: 8 1/2.	
21	Oxygène	Chiffres et lettres	Journal télévisé	Vision 5 (19h35)	Thalassa	Bouillon de culture			Les Brûlures de l'Histoire		Céano	
22	Rage (17h30)	Cinémaclip	Le Décompte MusiquePlus	Combat des clips	Les Aventures du grand Taibot	Bouge de là			Rage			
23	Habdo Québec	Sports 30	Soccer	Autodrome St-Eustache	Fundoor à Genève	Golf de la PGA Sr.			Sports 30	NBA Action		
24	Lucky Luke (17h45)		Demain, l'espoir (18h25)			La Part des ténés			Alien 3 (23h05)			
25	Relay On Board (17h15)		Ordinary People			The Dark Half			Under Suspicion			

● Changement de dernière heure.

ACTUALITÉ

Le Shuttle et Bombardier

■ La Rolls-Royce de la reine d'Angleterre a été la première voiture à traverser la Manche dans «Le Shuttle»! Elizabeth II et François Mitterrand, président de la France, ont inauguré le tunnel. Après les discours et un bon petit gueuleton gastronomique pris du côté français, tous les dignitaires ont traversé vers l'Angleterre. Saviez-vous que c'est Bombardier Eurorail qui a construit les 254 navettes et les locomotives. Il s'agit d'une filiale de Bombardier, la compagnie québécoise qui a fabriqué les premières motoneiges. La réussite des wagons est une très bonne carte d'affaires pour les Québécois à l'étranger. La commande était difficile. Les wagons devaient être légers pour ne pas ajouter à l'énorme poids qu'ils doivent transporter. Ils doivent durer trente ans et fonctionner jour et nuit. Les ingénieurs de Bombardier ont utilisé des matériaux et des techniques de l'aéronautique pour répondre à ces exigences. Ils ont relevé le défi. Voilà une autre étoile au dossier de Bombardier, qui est déjà présent partout dans le monde avec de gros projets ferroviaires.



● Ainsi, des Québécois ont contribué à réunir la France et l'Angleterre... Est-ce que cela vous fait sourire?

Adieu graffiti

■ Chaque année au printemps, la Ville de Montréal s'occupe de nettoyer les monuments, les statues, les bancs de parc, les piliers de viaduc, les murs, les clôtures, les fontaines, les édifices du métro... Les ouvriers travaillent à faire disparaître des milliers de graffiti. Presque tous les objets publics en sont recouverts. Ils effacent tout ce qu'ils peuvent avec des jets d'eau ou de sable, des solvants et des brosses. Pour certains, les graffiti sont une forme d'expression sociale; mais pour d'autres, c'est plutôt du vandalisme pur et simple. Qu'on soit tolérant ou pas, cela ne change rien au coût de nettoyage. Les citoyens de Montréal payent 300 000 \$ par année pour cette opération. Je me demande ce qui arriverait si on mettait des panneaux blancs dans les endroits publics avec une consigne: *Dessinez ici!* On pourrait aussi laisser des boîtes de crayons feutres lavables et non dommageables pour l'environnement, près des endroits les plus barbouillés, pour inciter à les utiliser. La pluie effacerait régulièrement tout ça! Certains disent qu'on ne devrait pas nettoyer les graffiti. Je me demande de quoi aurait l'air la statue de George-Étienne Cartier après dix ans... Il y a aussi un problème, les graffiti sont très souvent laids, violents et vulgaires.



● Pensez-vous, comme moi, que c'est un manque de civisme? D'après vous, pourquoi certaines personnes ont-elles cette envie irrésistible de laisser leur marque partout?

Moyen Âge et Nintendo

■ La Ronde a annoncé son programme pour l'été 1994. Le thème est «L'aventure n'a pas d'âge». Le dragon est un nouveau manège de montagnes russes intérieures qui plonge les 24 passagers dans l'obscurité totale, à la découverte du Moyen Âge. Les frissons sont garantis dans le village médiéval. Le nouveau mégadôme de Nintendo propose 50 postes de jeu pour les mordus qui veulent confronter leurs habiletés comme de vrais pros! La Ronde a le même objectif de clientèle que l'an passé, soit 1 240 000 visiteurs. Ce qui permet l'autofinancement du parc d'attractions. Cette année, ce sera la dixième anniversaire du concours d'art pyrotechnique, on nous promet des feux d'artifice inoubliables!



● Commencez-vous à avoir des petits picotements de goût d'été?

TEXTES ET RECHERCHE MICHELLE PROVOST

Semaine du 4 au 10 mai 1994

La Presse

RE



CONCOURS

■ Voici les noms des gagnants du concours Rendez-vous international de théâtre jeune public. Ces jeunes ont gagné chacun une série de quatre billets pour assister au spectacle de leur choix. Bravo et bons spectacles!

Shanna St-Phar, de Saint-Hubert; Louis-Pierre Chouinard, de Brossard; Jean-François Deschênes, de Boisbriand; David Pelletier, de Saint-Laurent; Geneviève Pronovost, de Laval; Olivier Rancourt, de Châteauguay; Stéphanie Gosselin, de Vimont; Nicolas C.-Dauphin, de Montréal; Émilie Daoust-Boucher, de Duvernay; Charlotte Panaccio-Letendre, d'Outremont.

DEVINETTES

■ Nous cherchons le nom d'une exposition à caractère scientifique qui attire plus de 250 000 visiteurs par an au Vieux-Port de Montréal.

— L'électricité est le thème de l'année 1994.

— Les visiteurs pourront jouer au tic-tac-toe avec un robot, ils pourront interagir avec des œuvres d'art qui sont des sculptures de lumières ou jouer avec des aimants... Il y a 25 modules pour s'initier au monde de l'électricité.

— Si vous n'avez pas trouvé, sachez que le cinéma Imax est situé juste à côté et que le nom de cette exposition utilise une partie du mot technologie...

Réponse: Exposit'94

BIZARRE

■ J'ai fait ma boîte avec ses petits trous. J'ai regardé l'image cachée du Soleil. J'ai vu. Oui. C'était beau... Mais je pense que j'attendais quelque chose de plus spectaculaire. Evidemment, c'est un plaisir abstrait. Je sais que ce qui est merveilleux, c'est de comprendre ce qui se passe. C'est la rareté de l'événement qui lui donne un caractère si fantastique. J'expliquais mes réactions un peu tièdes à mon neveu de 19 ans. «Voyons donc, m'a-t-il dit, c'était fantastique! Pense-y! C'est un mythe qui étonne l'homme depuis des siècles! Tous les animaux ressentent le phénomène. Il faut avoir les bons instruments pour profiter du spectacle. Arrange-toi pour être là dans trente ans, je te ferai voir la prochaine éclipse, comme il faut!» Lui, il veut devenir astrophysicien. Ce que je trouve étonnant, ce sont les différentes réactions que suscite un même fait... Comment avez-vous réagi?

LE MOT DE LA FIN

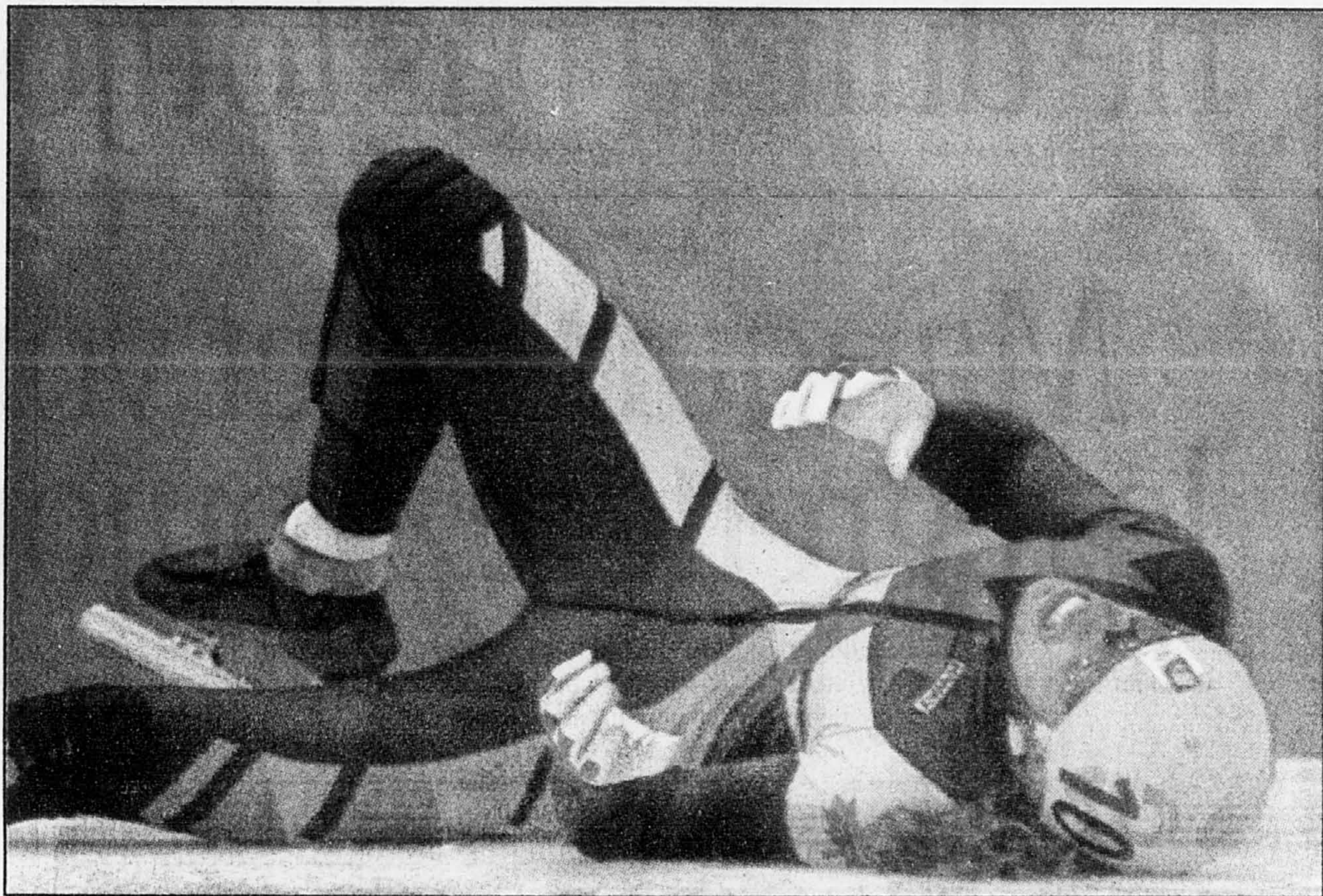
■ La nuit j'aime regarder les étoiles en silence. J'aime voir la Lune qui traverse le ciel. Elle change de forme chaque jour. Je pense que j'aime mieux regarder le ciel directement, sans petite boîte trouée. J'ai alors l'impression de participer au spectacle sans me préoccuper du danger pour mes yeux. J'ai peut-être plus de facilité avec mes émotions globales! Pour d'autres personnes, c'est le contraire; savoir et connaître les détails d'un phénomène les rend tout vibrants. À chacun sa façon de vivre les expériences. À chacun sa façon d'apprendre et de connaître. Quelle est la vôtre? Êtes-vous plus analytique et rationnel, ou intuitif et global? Est-ce que cela dépend des situations? Et dire qu'il y a autant de passionnés d'un côté que de l'autre...

Michelle Provost

L'école

Ma façon de Réussir

Éducation Québec



Le patineur de vitesse Marc Gagnon grimace de douleur après une chute aux Jeux olympiques de Lillehammer, en février dernier.

Avez-vous mal quelque part?



«Où avez-vous mal exactement? Quelle sorte de douleur avez-vous? Décrivez votre douleur», dit le médecin. «Quelle sorte de mal as-tu? Est-ce que ça brûle, démange ou élance? Est-ce que ta douleur dure longtemps? Est-elle continue? Quand as-tu le plus mal: le matin, le soir, après avoir mangé, bu ou couru?» Il y a des centaines de types de douleur. La douleur, c'est une alarme, elle avertit qu'il y a quelque chose qui ne va pas dans notre organisme. Il faut s'en occuper! Mais ce n'est pas toujours facile de bien décrire «sa» douleur. Ici, on ne parle pas des petits bobos ou des plaintes qui visent à obtenir plus d'attention... On parle des vraies douleurs physiques.

Dire et soulager les douleurs

Monique Guilbault a écrit un dossier sur la douleur dans *La Presse*. Elle a interviewé des médecins et des psychologues qui travaillent dans des cliniques de la douleur. Ces cliniques commencent à

être installées dans les hôpitaux. De plus en plus, on essaie de sensibiliser les médecins et la population pour mieux soulager la douleur. Si les malades disaient qu'ils ont mal, les médecins se préoccuperaient sans doute plus de la douleur et ils pourraient mieux la soulager. Mais la mentalité de dire qu'on a mal n'est pas encore très avancée dans la population. Plusieurs patients pensent que souffrir en silence, c'est faire preuve de courage ou que c'est une façon d'apprendre. Alors, ils ne disent pas qu'ils ont mal et le personnel hospitalier pense qu'ils n'ont pas mal...

Le docteur Melzack, de l'université McGill, est catégorique. «Il n'y a rien à apprendre de la douleur», affirme-t-il. Ce n'est pas comme pour les difficultés de la vie. Par exemple, si on vit une situation difficile de deuil ou d'échec, oui, on peut apprendre et découvrir nos ressources personnelles pour faire face à ces épreuves. Ce sont des souffrances morales. Mais la douleur physique n'apprend rien. Avoir mal quelque part ne donne rien.

Toutes sortes de douleurs

Il y a les petites et les grandes douleurs, les aiguës

et les chroniques. Par exemple, il y a des douleurs intenses qui passent vite et dont on connaît les causes. Rappelez-vous les éraflures aux genoux, un coup de marteau sur un doigt ou une brûlure. Ça fait mal sur le coup, mais la douleur disparaît vite. Il y a des douleurs qui durent un peu plus longtemps, comme le mal de dents, le mal de ventre ou le mal d'oreilles. Mais il y a aussi des douleurs chroniques qui durent plus de six mois; ces douleurs sont souvent difficiles à expliquer et à soigner. Puis il y a les douleurs des très grands malades qui souffrent de cancers ou qui ont de fortes brûlures.

Différentes réactions à la douleur

Les personnes ne réagissent pas de la même façon à la douleur. Le seuil de tolérance à la douleur dépend de la sensibilité physique de chacun, mais aussi des conditions psychologiques qui entourent la cause de la douleur. Ainsi, «quelqu'un ne sentira pas ses brûlures tant qu'il n'aura pas sorti sa famille des flammes». Il y a encore plusieurs mystères à découvrir. Les recherches pour expliquer les mécanismes de la douleur se poursuivent. Elles

portent sur les aspects physiologiques, le système nerveux et le fonctionnement du cerveau.

Les enfants souffrent aussi

Pendant longtemps, on a pensé que les enfants étaient peu sensibles à la douleur physique. Alors, on leur donnait moins d'analgésiques après une opération, par exemple. Or, c'est faux. On le sait aujourd'hui, les bébés et les enfants peuvent souffrir autant que les adultes. Maintenant, on traite mieux la douleur des enfants. Mais souvent, ils ne veulent pas dire qu'ils ont mal pour ne pas faire de peine à leurs parents. Avez-vous déjà remarqué combien il est difficile de supporter la douleur physique de l'autre? On parle alors de souffrance morale. Il y a des médicaments qui peuvent aider à soulager la douleur physique; alors, il faut apprendre à dire qu'on a mal. On pourra ainsi reconforter un peu l'autre en ayant moins mal.

● Pouvez-vous décrire précisément des douleurs? Mimez d'abord des réactions à la douleur. Puis faites des jeux de rôle pour trouver les mots précis qui décrivent différents types de douleur.

L'enfer au Rwanda

■ Depuis cinq semaines, les massacres de population civile se poursuivent au Rwanda. Michèle Ouimet, journaliste de *La Presse*, s'est rendue sur place. Dans ses reportages, elle décrit l'horreur de cette guerre absurde. La violence est extrême et difficile à supporter. Chacun des groupes de combattants, militaires ou rebelles, donne une version différente des faits. Les annonces d'ententes partielles et les démentis se suivent constamment. Rien

n'est vrai! La situation politique et militaire est très difficile à comprendre. La recherche du pouvoir par certains groupes d'individus est toujours là. Mais à ces rivalités se superpose le conflit ethnique entre les Hutus et les Tutsis. De plus, comme l'a constaté Michèle Ouimet, certains rebelles jouent à la guerre. Plusieurs ont perdu la tête et ils organisent même des spectacles de guerre pour les journalistes. Les représentants

des Nations unies essaient de conclure des ententes pour pouvoir, au moins, acheminer les convois d'aide humanitaire. Même cela n'est pas respecté. Les cessez-le-feu ne veulent rien dire. C'est le chaos total.

Tous les journalistes et les membres de la Croix-Rouge ou de l'ONU qui ont vu les massacres disent qu'ils n'ont jamais rien vu d'aussi horrible. Cela dépasse l'entendement humain. Des hommes, des femmes et des

enfants sont massacrés et tués par milliers. Le conflit aurait fait plus de 300 000 morts. Les gens tentent de fuir le pays et se retrouvent dans des camps de réfugiés dans les pays avoisinants. On manque d'eau, de vivres et de médicaments. Quand je lis ou regarde des reportages sur le Rwanda, je ressens une profonde souffrance morale. J'ai parfois l'impression qu'il ne s'agit plus d'être humains. Mon intelligence refuse d'accepter ces horreurs.